

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

Rapport d'Activités

2017

1- ADMINISTRATION GENERALE	4
1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2017.....	4
1.2 Evolution statutaire	5
1.3 Mutualisation	5
1.4 Ressources Humaines.....	19
1.5 Communication	24
1.6 Accueil.....	26
1.7 Courrier	27
2- SERVICES A LA POPULATION	28
2.1 Services à la population	28
2.1.1 Portage de repas	28
2.2 Service petite enfance.....	28
2.3 Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire	30
2.4 Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux	31
2.5 Stade nautique intercommunal	32
2.6 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance	32
2.7 Contrat de ville	34
2.8 Protocole de préfiguration de la convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt régional ...	37
3- SERVICE CULTUREL	48
4- SERVICES TECHNIQUES	49
4.1 Service public d'élimination des déchets.....	49
4.2 Voirie	50
4.3 Travaux	52
4.4 Assainissement collectif	52
4.5 Assainissement individuel	54
5- AMELIORATION DE L'HABITAT	54
5.1 Opération Façades/ Opération Façades commerciales	54
5.2 Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	56
5.3 Urbanisme.....	57
5.4 Politique en matière de sécurité incendie et de secours & d'accessibilité aux personnes handicapées.....	59
5.5 Informatique/Téléphonie.....	59
5.6 Système d'Information Géographique (SIG)	60
6- ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	61
7- COMMANDE PUBLIQUE	66
8- SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2017 (en €)	68
8.1 Budgets primitifs 2017	68
8.1.1 Budget Principal.....	68
8.1.2 Budget de l'Assainissement Individuel.....	71
8.1.3 Budgets des Zones d'Activités	71
8.2 Comptes administratifs 2017	72



8.2.1 Budget Principal.....	72
8.2.2 Budget Assainissement Collectif	72
8.2.3 Budget Assainissement Individuel.....	73
8.2.4 Budgets annexes - Zones d'Activités	73
8.3 PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE	73
9- PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG	75
9.1 Réunions du Conseil de Communauté.....	75
9.2 Arrêtés et décisions du Président	75
10-DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS	76

ACTIVITE DE LA CDCG PAR DOMAINE DE COMPETENCE

1- ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2017

Le Président et le Bureau

Président : Christian BOULEAU, commune de Gien
Vice-Présidents :
Hervé PICHERY, Maire, 1^{er} Vice-Président, Maire de Coullons
Alain CHABOREL, Maire, 2^{ème} Vice-Président, Maire de Poilly lez Gien
Francis CAMMAL, 3^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Michel HENRY, Maire, 4^{ème} Vice-Président, Maire de Saint Martin sur Ocre
Nadine QUAIX, 5^{ème} Vice-Présidente, commune de Gien
Jean-François DARMOIS, 6^{ème} Vice-Président, commune de Nevoy
Pierre LAURENT, 7^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Jean-Pierre POUGNY, Maire, 8^{ème} Vice-Président, Maire de Saint Gondon
Michel TINDILLERE, 9^{ème} Vice-Président, commune de Gien
Cédric CHAUVETTE, 10^{ème} Vice-Président, commune de Saint Brisson
Philippe TAGOT, Maire, 11^{ème} Vice-Président, Maire de Boismorand
Catherine de METZ, 12^{ème} Vice-Présidente, commune de Gien

Les Conseillers communautaires

BOISMORAND

Véronique PERRON

COULLONS

Philippe MARQUET - Agnès COUTANT - David BOUCHER - Nathalie HENRY

GIEN

Alain FAGART - Piedade E SILVA - Stéphane CORNEE - Yvette CONSTANTIN Stéphanie FLANDRY -
Frédérique PEREIRA - André TUISAT - Isabelle CADIER - Michel RAVOYARD
Rosinda PEDRO - Jean-Louis HIDAS

ARRABLOY (Commune associée de Gien) - Jacques GREUIN, délégué à titre consultatif

LANGESSE

Madame Marie LOSKOFF - Monsieur Jean-Christophe HUET, suppléant

LES CHOUX

Didier BONGIBAULT, Maire - Lionel RIGAL

LE MOULINET SUR SOLIN

Annie-Claude DUCOMMUN, Maire

NEVOY

Nathalie LE HARDY

POILLY LEZ GIEN

Françoise LEROY - Laurent PRIEUR - Françoise ROBBIO - Maryse PELOILLE

SAINT BRISSON SUR LOIRE

Line FLEURY

SAINT GONDON

Nadine GABORET

SAINT MARTIN SUR OCRE

Bernadette MENEAU

1.2 Evolution statutaire

Les compétences de la CDCG se sont développées progressivement, avec une structuration aujourd'hui avancée des services communautaires.

Sous l'égide de l'AML45, les Communes membres de la CDCG ont chacune délibéré en faveur de la création d'une structure intercommunale compétente en matière de fourrière animale sous forme d'un syndicat mixte. Lors du conseil communautaire du 13 octobre 2017, le transfert de la compétence fourrière animale des communes est engagé au titre des compétences facultatives de la CDCG : participation au syndicat départemental.

Suite au renouvellement partiel du Conseil Municipal de la Commune de Le Moulinet sur Solin, le Conseil de la Communauté des Communes Giennaises a dû être recomposé ; l'accord trouvé en 2013 ne satisfaisant plus aux nouvelles conditions introduites par la loi du 9 mars 2015. Considérant la volonté des représentants des Communes de maintenir un accord local qui reflète le projet communautaire en faveur de la solidarité entre les membres, sans scission entre la ruralité et la ville centre, considérant la latitude offerte par la loi pour déterminer la répartition des sièges entre les Communes, la nouvelle répartition a été adoptée à l'unanimité des Conseil municipaux :

Communes	Population municipale 2017	Nombre de sièges au 18/10/2013	Accord local pour une nouvelle répartition de 41 sièges
Gien	14 617	17 (+1)	20
Coullons	2 492	5	4
Poilly lez Gien	2 393	5	4
Saint Martin sur Ocre	1 237	2	2
Nevoy	1 174	2	2
Saint Gondon	1 117	2	2
Saint Brisson sur Loire	1 002	2	2
Boismorand	849	2	2
Les Choux	472	2	1
Le Moulinet sur Solin	139	1	1
Langesse	74	1	1
Total		41	41

L'arrêté préfectoral est intervenu le 19 décembre 2017.

	2013	2014	2015	2016	2017
CIF	0.377261	0.376465	0.388116	0.396015	0.447243
CIF moyen de la catégorie	0.347270	0.351876	0.354408	0.355642	0.356669

1.3 Mutualisation

Le 17 avril 2015 l'ensemble des communes avait approuvé le pré-projet du schéma de mutualisation voté par la Communauté des Communes Giennaises le 26 juin 2015.

Les élus communautaires se sont donnés des objectifs communs pour mieux guider la démarche de mutualisation des services.

La mutualisation est conçue comme un projet de solidarité territoriale, visant à :

- **Assurer la pérennité de la qualité du cadre de vie des habitants pour améliorer l'attractivité et le développement du territoire ;**
- **Garantir le maintien et la qualité des services de proximité par la mise en place de services réactifs (éventuellement territorialisés) ;**
- **Optimiser la gestion des services publics sur le territoire par la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique ;**
- **Préserver des marges de manœuvre financières pour relever les défis à venir par l'optimisation financière du fonctionnement administratif.**

Schéma de mutualisation cible



Le 14 octobre 2016, la mutualisation du comité technique et du CHSCT entre la CDCG et la Ville de Gien a été décidée.

Partenariats

Contrat départemental de soutien aux projets structurants du territoire du Giennois.
 Convention de superposition d'affectation du domaine public fluvial avec l'Etat.
 Convention de participation financière de LogemLoiret et Coallia à l'étude sur le logement à l'échelle de la CDCG.
 Contrat de mise à disposition de logiciels de gestion de la relation avec les citoyens (GRC) hébergés sur la plate-forme du Département du Loiret.
 Cœur de Village de Le Moulinet-sur-Solin – convention pour l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation de travaux de génie civil communs avec le Département du Loiret.
 Convention avec le Centre de Gestion du Loiret pour l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI).
 Convention de transfert de gestion sur des voiries intercommunales mitoyennes entre les communes de Langesse et Varennes-Changy.
 Convention définissant les engagements entre la CDCG, les adhérents et la société de gestion des encaissements pour le dispositif Achetezgiennois.
 Convention relative à la gestion des digues domaniales de protection contre les inondations de la Loire sur le territoire de la Communauté des Communes Giennois.
 Création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL).
 Convention de mandat avec la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye pour une étude préalable de diagnostic des milieux aquatiques des bassins-versants du Giennois dans le cadre de la compétence GEMAPI.

Harmonisation

A l'occasion des élections qui ont eu lieu en 2017, la Ville de Gien s'est chargée de la récupération des listes électorales à chaque tour de scrutin pour l'ensemble des communes qui le souhaitaient. Il en a été de même pour le renouvellement du portrait du Président de la République dans les mairies.

En septembre 2017, seul le pôle Développement du territoire demeure avenue Chantemerle au sein de l'agence Loire&Orléans Economie du Giennois. Les services sont majoritairement regroupés au centre administratif, chemin de Montfort à Gien, y compris le service de médecine préventive. Les éducateurs sportifs disposent d'un espace de travail au centre May Soua Moua, le service Politique de la Ville est aux Montoires – centre social des Loriots et le service portage de repas est installé aux Champs de la Ville au sein du Pôle social Docteur Pierre Charles. Ces quatre sites, ainsi que l'espace Gonat en centre-ville, sont reliés par la fibre et partagent les serveurs regroupés chemin de Montfort. Les services Sports, Jeunesse et Loisirs et Affaires scolaires ont emménagé à l'espace Gonat.
 Une convention de mise à disposition de locaux et services est intervenue en juin 2017 entre la Ville de Gien, propriétaire, et la CDCG. Un répertoire unique permet de joindre les agents sur leurs différents lieux de travail.

Pour les budgets 2018 de la Ville de Gien et de la CDCG, un dossier uniformisé de demandes de subvention a été mis en ligne en septembre 2017.

En septembre 2017, débute le déploiement du logiciel unique de gestion du temps des agents CDCG et Ville de Gien.

Envoyé en préfecture le 09/07/2018
Reçu en préfecture le 09/07/2018
Affiché le
ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE



Réalisation des démarches pour la mise en place du PES ASAP pour alléger la procédure de recouvrement de la CDCG.
Création d'un site de territoire mis en service en décembre 2017 et d'un compte Facebook mutualistes mis en service en janvier 2018.

Groupements de commandes

Conventions de mise à disposition de personnel au tiers

Renouvellement des mises à disposition individuelle d'agents du service des sports par la Communauté des Communes Giennoises aux clubs sportifs.

Conventions de mise à disposition de service



Mise à jour décembre 2017

	restauration	animation	transport	locaux	voirie	bâtiments sportifs	assainissement	locaux petite enfance
<u>Coullons</u>	X	2 471 H		700 €	1 643 H 25 331 €	110 H		8 650 €
<u>Boismorand</u>	hors personnel			200 €	539 H 10 700 €		160 H	
<u>Poilly</u>	X	430 H		500 € 66 H	3 202 H 28 377 €	52 H		
SIIS	X	239 H 151,67 H						
Saint Martin				200 €	1 189 H 20 969 €	272 H		
Saint Brisson					1 667,5 H 10 150 €	14 H		
<u>Saint Gondou</u>	X	829,5 H		500 €	151 H 239 €	172 H 236 €		
<u>Nevoy</u>	X	210 H		400 € 60 H	1 738,5 H 16 925 €	236 H 804,19 €		
<u>Langesse</u>								
Le Moulinet					100 H 1 978 €			
Les Choux					980 H	10 H 5 332 €	30 H 85,25 €	
Gien	X	6 712 H	10 176 €	4 235 € 235 H	6 392 H 1 613,50 €			448 H

Convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique aux Communautés de Communes Val de Sully et Berry Loire Puisaye (décembre 2017).

Versement d'une avance de 50 % concernant les conventions de mises à disposition avec les communes à partir de 2018 (sur demande des communes).

Mise à disposition d'une partie du service d'instruction du droit des sols par la Communauté des Communes Giennoises à la Communauté des Communes du Canton de Briare à partir de juillet 2015 et renouvelée jusqu'à décembre 2018.

Convention de mise à disposition de service entre les Communes de Les Choux et Langesse.

Service	Part Ville de Gien	Part CDCG	Echéance
Culture (3 agents)	60%	40%	1 ^{er} avril 2016
Communication (1 agent)	60%	40%	1 ^{er} septembre 2016
Direction générale et Cabinet (5 agents)	50%	50%	31 décembre 2018
Responsable du service sports jeunesse	30%	70%	31 décembre 2018
Service ALSH	867 heures		31 décembre 2018
Service Sports	3 293 heures		31 décembre 2018
Service technique commun	1 040 heures		31 décembre 2018

Service	Part CCAS de Gien	Part CDCG	Echéance
Service à la population	0.83 ETP		31 décembre 2018

Services communs

Conventions constitutives des services communs entre la Communauté des Communes Giennoises et la Ville de Gien :

	Part Ville de Gien	Part CDCG	Echéance
Pôle optimisation des ressources (finances, RH et commande publique)	36%	64%	31 décembre 2018
Services techniques (espaces verts, bâtiments et autres)	61%	39%	31 décembre 2018
Pôle aménagement du territoire	34%	66%	31 décembre 2018
Service prévention des risques professionnels*	60%	40%	31 décembre 2018
Secrétariat du Maire et Président	50%	50%	31 décembre 2018
Service culture	40%	60%	31 décembre 2018
Service accueil	78%	22%	31 décembre 2018
Service courrier	74%	26%	31 décembre 2018
Service informatique	81%	19%	31 décembre 2018
Service communication	60%	40%	31 décembre 2018
Service secrétariat général** (à partir du 01/11/2017)	64%	36%	31 décembre 2018
Service archives** (à partir du 01/01/2018)	75%	25%	31 décembre 2018

*En l'état du droit, la mission d'inspection ne peut faire l'objet d'un groupement de commandes ni d'une convention unique des 12 établissements avec le centre de gestion.

** En 2017, de nouveaux services communs ont été créés.

Suivi des indicateurs

Les élus communautaires ont ainsi défini les modalités d'évaluation du schéma de mutualisation :

- L'année 2013 constitue le point de référence des évaluations réalisées chaque année.
- Un dispositif d'évaluation est mis en place dès 2015. Il exigera que chacune des collectivités communique toutes les informations, notamment financières, utiles à la mesure des impacts réels de la mutualisation sur chacun des partenaires.
- Indicateur 1 = évolution des effectifs par service à compter du 31 décembre 2013 pour la Ville de Gien et la CDCG
- Indicateur 2 = évolution du coût du personnel à compter du compte administratif 2013 pour la Ville de Gien et la CDCG
- Indicateur 3 = évolution des comptes administratifs à compter de 2013 des Communes et de la CDCG.

Conformément à la Loi, le conseil a approuvé la troisième évaluation du schéma avec le débat sur les orientations budgétaires 2017 le 16 mars 2018.

SYNTHESE EVOLUTION DES EFFECTIFS (postes pourvus au 31/12/2017)

	Au 31/12/2013		Au 31/12/2014		Au 31/12/2015		Au 31/12/2016		Au 31/12/2017	
	Nombre agents	ETP								
CDCG	61	60	63	61	197	193	196	189	195	190
Ville de Gien	350	315	336	312	185	162	175	149	170	144
TOTAL	411	374	399	372	382	354	371	338	365	334

Suivi du coût du personnel pour la Ville Centre et la Communauté :

	CA 2013			CA 2014			CA 2015			CA 2016			CA 2017		
	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL	Ville de Gien	CDCG	TOTAL
Chapitre 012	10 620 751	2 165 806	12 786 556	10 853 269	2 183 047	13 036 315	9 412 830	4 952 094	14 364 924	7 836 015	7 855 589	15 691 604	7 749 059	7 940 795	15 689 854
Recettes Mise à dispo															
Club plage	-13 544		-13 544	-13 797		-13 797			0			0			0
Services communs et mutualisation					-35 974	-35 974	-120 598	-1 351 000	-1 471 598	-102 823	-2 440 478	-2 543 301	-254 224	-2 428 912	-2 683 135
Refacturation Droit du sol								-11 100	-11 100		-22 418	-22 418		-18 785	-18 785
Refacturation Association sport/ DT											-162 043	-162 043		-154 437	-154 437
Recettes CAE et emplois avenir	-152 058		-152 058	-231 711		-231 711	-127 568	-128 670	-256 238	-100 788	-141 808	-242 596	-199 799	-120 241	-320 039
TOTAL	10 455 149	2 165 806	12 620 955	10 607 761	2 147 073	12 754 834	9 164 664	3 461 324	12 625 988	7 632 403	5 088 842	12 721 246	7 295 037	5 218 421	12 513 458

Dont refacturation des Communes rurales compensées par l'AC

Les Choux		1 834		1 834		4 184		8 815		9 039
Poilly Lez Gien		6 246		6 369		43 169		89 508		89 514
Langesse						4 878		9 755		8 129
Coullons		3 706		3 706		33 133		50 390		70 620
Le Moulinet sur Solin						858		1 762		1 762
Nevoy				2 735		24 102		40 296		40 936
Saint Martin				684		12 303		50 181		33 528
Saint Brisson						14 328		29 073		29 611
Boismorand					3 716	6 437		10 780		10 780
Saint Gondan				1 251		19 111		24 208		27 647
TOTAL		11 787		20 296		162 502		314 768		321 565

Suivi des dépenses de personnels (hors refacturation communes rurales)	12 609 168	12 734 537	12 463 486	12 406 477	12 191 893
			-2,13%	-0,46%	-1,73%

effectifs de la Communauté des Communes giennaises par service

AU 31/12/2013		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Animation	4	4,0
Assainissement Collectif	9	9,0
BAF	1	1,0
Bâtiment	7	7,0
Collaborateur de Cabinet	0	0,0
Commande Publique	3	2,8
Courrier		
Informatique		
Communication	1	0,8
Culturel	1	1,0
Direction	2	2,0
Economie	0	1,0
Education Scolaire	1	1,0
Education Spécialisée	3	3,0
Entretien	2	1,7
Finances	2	1,7
Portage de Repas	4	3,2
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	3	3,0
Service population Sport	2	2,0
ST	2	2,0
Urbanisme	5	5,0
Voirie	6	6,0
Office du Tourisme		
TOTAL	61	59,7

AU 31/12/2014		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Animation	4	4,0
Assainissement Collectif	9	9,0
BAF	0	0,0
Bâtiment	7	7,0
Collaborateur de Cabinet	1	1,0
Commande Publique	3	2,8
Courrier		
Informatique		
Communication	1	1,0
Culturel	1	1,0
Direction	4	3,8
Economie	1	1,0
Education Scolaire	1	0,8
Education Spécialisée	3	3,0
Entretien	2	1,7
Finances	3	3,0
Portage de Repas	5	4,0
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	2	2,0
Service population Sport	2	2,0
ST	2	2,0
Urbanisme	5	5,0
Voirie	4	4,0
Office du Tourisme		
TOTAL	63	60,6

AU 31/12/2015		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Administration générale	2	1,8
Assainissement Collectif	8	8,0
Collaborateur de Cabinet	1	1,0
Commande Publique	5	4,8
Communication	2	2,0
Contrat de Ville	1	1,0
Courrier		
Informatique		
Culturel	4	4,0
Direction Générale	4	4,0
Economie	1	1,0
Education Spécialisée / CISPD	2	2,0
Entretien	2	2,0
Finances	7	6,7
Petite enfance	23	23,0
Portage de Repas	4	3,2
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	7	7,0
Stade nautique	13	13,0
Service population Sport	19	18,8
ST	62	61,0
Urbanisme / OPAH	5	5,0
Voirie	22	20,8
Office du Tourisme		
TOTAL	197	192,6

AU 31/12/2016		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Administration générale	1	0,8
Secrétariat Maire / Président	1	1,0
Assainissement Collectif	8	7,5
Collaborateur de Cabinet	1	1,0
Commande Publique	5	4,7
Communication	1	1,0
Contrat de Ville	2	1,6
Courrier	2	2,0
Informatique	2	2,0
Culturel	5	4,6
Direction Générale	4	4,0
Economie	1	1,0
Education Spécialisée / CISPD	2	2,0
Entretien	2	2,0
Finances	7	6,7
Petite enfance	23	22,0
Portage de Repas	4	3,2
RAM	1	1,0
RH / Prév Risques pro	8	7,4
Stade nautique	13	13,0
Service population Sport	1	1,0
Sport	19	18,8
ST	52	51,1
Urbanisme / OPAH / aménagement de l'espace	9	8,5
Voirie	19	17,7
Office du Tourisme	2	2,0
TOTAL	196	188,5

AU 31/12/2017		
	Nombre agents	ETP
Accueil	1	1,0
Administration générale	2	2,8
Secrétariat Maire / Président	1	1,0
Assainissement Collectif	8	8,0
Collaborateur de Cabinet	1	1,0
Commande Publique	3	2,8
Communication	2	1,7
Contrat de Ville	2	2,0
Courrier	2	2,0
Informatique	2	2,0
Culturel	6	5,9
Direction Générale	4	4,0
Economie / Achetez Giennois	2	2,0
Education Spécialisée / CISPD	3	2,1
Entretien	2	2,0
Finances	7	6,9
Petite enfance	25	24,6
Portage de Repas	3	2,4
RAM	2	1,5
RH / Prév Risques pro	8	7,3
Stade nautique	13	13,0
Service population Sport	1	1,0
Sport	19	19,0
ST	48	47,3
Urbanisme / OPAH / aménagement de l'espace	9	8,5
Voirie	18	17,3
Office du Tourisme	1	1,0
TOTAL	195	190,1

Effectifs de la Ville de Gien par service

AU 31/12/2013			AU 31/12/2014			AU 31/12/2015			AU 31/12/2016			AU 31/12/2017		
Salarié	Nombre agents	ETP												
Direction Générale - adm. Générale	6	5,51	Direction Générale - adm. Générale	7	6,91	Direction Générale - adm. Générale	6	5,9	Direction Générale - adm. Générale	7	6,7	Direction Générale - adm. Générale	7	6,7
Cabinet du Maire	1	1	Cabinet du Maire	0	0	Cabinet du Maire			Cabinet du Maire			Cabinet du Maire		
Affaires Générales	9	8,86	Affaires Générales	9	8,63	Affaires Générales	8	7,8	Affaires Générales	7	6,8	Affaires Générales	6	5,8
Archives	2	2												
CCAS	5	4,49	CCAS	6	4,52	CCAS	6	4	CCAS	6	3,86	CCAS	6	3,89
Communication	1	1	Communication	2	2	Communication	1	1	Communication			Communication		
Informatique	2	2	Informatique	2	2	Informatique	2	2	Informatique			Informatique		
Finances	4	3,86	Finances	4	3,86	Finances			Finances			Finances		
Marchés - Achats	3	2,86	Marchés - Achats	3	2,86	Marchés - Achats			Marchés - Achats			Marchés - Achats		
Ressources Humaines	7	6,77	Ressources Humaines	7	6,91	PAD	1	1	PAD	1	0,8	PAD	1	0,8
Office de Tourisme	3	2,6	Office de Tourisme	3	3	Office de Tourisme	2	2	Office de Tourisme			Office de Tourisme		
Culture	37	26,2	Culture	36	25,94	Culture	29	20,87	Culture	30	19,96	Culture	31	19,96
Petite enfance multi-accueil	24	23,81	Petite enfance multi-accueil	23	23	Petite enfance multi-accueil			Petite enfance multi-accueil			Petite enfance multi-accueil		
Police	16	15,91	Police	16	16	Police	15	14,8	Police	12	12	Police	11	11
Sorties Ecoles	7	2,76	Sorties Ecoles	6	3,4	Sorties Ecoles	6	1,99	Sorties Ecoles	7	2,16	Sorties Ecoles	6	1,98
Services techniques	95	91,46	Services techniques	95	91,83	Services techniques	18	18	Services techniques	15	15	Services techniques	18	17,74
Scolaire	72	67,37	Scolaire / entretien	65	61,54	Scolaire / entretien	63	58,45	Scolaire / entretien	62	58,24	Scolaire / entretien	62	57,82
Sports	49	45,78	Sports	50	47,42	Sports	26	22	Sports	26	21,57	Sports	20	16,68
TOTAL	350	314,8	TOTAL	336	311,9	TOTAL	185	161,8	TOTAL	175	149,1	TOTAL	170	144,4

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - COMMUNES et CDCG - Budget principal

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE

CHAPITRE	C.D.C.G	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	ST MARTIN s/ OCRE	ST BRISSON s/ LOIRE	ST GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	SOLIN	BOLENAI	FORMEL
Recettes de fonctionnement	19 489 330	21 208 163	2 244 877	2 543 849	1 148 873	1 015 811	1 093 847	1 212 925	948 745	128 726	272 263	1 147 002	52 454 412
70 - Ventes de produits, prestations services	114 346	1 642 924	129 884	145 503	7 501	44 955	54 356	74 627	2 278	824	323	13 726	2 231 247
73 - Impôts et taxes	12 098 811	13 210 087	1 105 222	1 097 703	529 419	404 950	402 789	520 367	280 472	54 617	83 686	559 075	30 347 200
74 - Dotations et participations	4 403 872	4 205 656	409 916	679 411	299 823	252 544	238 441	281 874	94 476	33 509	37 926	135 993	11 073 442
013 - Atténuation de charges	72 498	61 707	35 579	24 391	13 843	22	23 092	16 881	12 968	683	0	1 261	262 924
75 - Autres produits de gestion courante	3 818	218 809	40 315	213 479	4 722	23 530	41 117	23 199	23 545	2 197	3 886	10 293	608 908
76 - Produits financiers											0		0
77 - Produits exceptionnelles	417 506	299 627	22 490	5 082	3 506	89 043	25 569	24 704	44 281	4 463	7 569	9 452	953 293
78 - Reprise sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
66 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	71 553	119 412	36 495	60 823	2 487	2 346			106	1 599	2 929	15 808	313 557
002 - Excédent reporté	2 306 928	1 449 942	464 975	317 458	287 573	198 420	308 483	271 271	490 619	30 835	135 944	401 394	6 663 841
Dépenses de fonctionnement	14 831 976	18 454 480	1 650 458	1 868 065	693 598	718 546	628 972	882 566	363 520	80 942	110 849	639 028	40 923 001
011 - Charges à caractère général	1 269 885	4 639 330	589 758	732 283	187 835	215 278	188 043	368 556	105 580	14 230	28 054	140 284	8 479 115
012 - Charges de personnel	2 165 806	10 620 751	804 518	928 435	232 349	201 153	233 658	386 674	134 252	33 577	62 127	119 333	15 922 630
65 - Autres charges de gestion courante	4 513 062	1 452 909	138 154	125 604	190 459	159 939	130 256	70 776	76 759	20 322	12 466	251 956	7 142 664
014 - Atténuation de produits (FPIC)	5 829 802	141 908	16 456	16 724	59 130	6 648	26 665	25 970	3 500	5 622	1 036	91 349	6 224 809
66 - Charges financières	494 626	415 314	50 540	17 988	21 242	19 541	31 308	29 719	4 713	579	238	9 934	1 095 743
67 - Charges exceptionnelles	58 233	2 623	2 577	3 346		26 120	15 993	871				49	109 811
68 - Dotations aux amortissements							3 049						3 049
042 - Opérations d'ordre	500 563	1 181 645	48 455	43 685	2 583	89 867			38 718	6 612	6 929	26 122	1 945 179
Capacité d'Autofinancement (année N)	2 779 437	2 365 975	141 404	341 188	167 799	186 366	159 441	59 087	133 217	21 962	29 470	116 894	6 502 241
Recettes d'investissement	5 037 692	3 989 304	657 662	1 772 240	362 403	247 806	31 375	40 257	211 360	35 467	37 700	197 736	12 621 001
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 242 488	1 967 716	257 503	99 412	122 045	114 821	4 438		151 663	5 855	28 601	123 113	4 117 656
13 - Subventions	626 206	158 286		44 124	113 116	15 677	12 403	33 025	20 979				1 064 216
16 - Emprunts et dettes assimilées		21 517		852 046		4 862	4 000	-			23 000		905 424
19 - Différences sur réalisations d'immo.								-					0
20 - Immobilisations incorporelles								-					0
204 - Subventions d'équipements versées								-					0
21 - Immobilisations corporelles								7 232				5 493	12 725
23 - Immobilisations en cours								-					0
28 - Amortissement des immobilisations								-					0
040 - Opérations d'ordre	500 563	1 181 645	48 455	43 685	2 583	89 867	9 222	-	38 718	6 612	6 929	26 122	1 954 401
041 - Opérations patrimoniales		644 394	48 499		30 547	157		-			2 170	2 607	728 374
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers		12 536						-					12 536
001 - Excédent reporté	2 596 427				22 120	20 330		-					2 638 877
Reste à réaliser	72 007	3 210	303 206	732 973	71 991	2 093	1 312	-					1 186 792
Dépenses d'investissement	7 867 103	6 328 212	1 003 644	2 438 513	753 078	331 904	191 215	319 338	165 942	42 505	43 833	262 828	19 748 115
13 - Subventions d'investisseurs					-			-					0
16 - Emprunts et dettes assimilées	666 757	1 421 715	143 792	78 228	58 316	26 975	41 625	90 315	16 687	3 086	5 007	26 801	2 579 304
19 - Différences sur réalisations d'immo.								-					0
20 - Immobilisations incorporelles	58 187	38 814	6 034	20 985	45 100	2 631	6 469	-	3 431	1 232			182 882
204 - Subventions d'équipements versées	88 534							-					88 534
21 - Immobilisations corporelles	83 103	970 399	92 034		28 795	65 138	81 737	77 319		36 262		167 412	1 602 198
23 - Immobilisations en cours	4 324 264	1 333 171	146 324	1 360 577	174 045	140 472	56 210	47 591	79 045		11 620		7 673 319
26 - Participations		500						-					500
28 - Amortissement des immobilisations								-					0
040 - Opérations d'ordre	71 553	119 412	36 495	60 823	2 487	2 346	5 174	-	106	1 599	2 929	15 808	318 731
041 - Opérations patrimoniales		644 394	48 499		30 547	157		-			2 170	2 607	728 374
45 - Comptabilité distincte		12 536						-					12 536
001 - Déficit reporté		900 559	420 649	48 312	-			102 114	51 040	326	22 107	22 800	1 567 908
Reste à réaliser	2 574 705	886 713	109 817	869 587	413 788	94 186		2 000	15 634			27 400	4 993 829
EXCEDENT GENERAL	1 827 944	414 775	248 438	9 511	64 601	213 167	305 035	51 277	630 642	40 746	155 281	442 881	4 404 298

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 - COMMUNES et CDCG - Budget principal

CHAPITRE	C.D.C.G	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	ST MARTIN s/ OCRE	ST BRISSON s/ LOIRE	ST GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET s/ SOLIN	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	19 113 185	20 646 016	2 025 660	2 228 532	1 024 219	912 118	738 451	1 209 679	990 799	128 331	288 863	1 153 353	50 459 206
70 - Ventes de produits, prestations services	161 439	1 634 621	129 409	138 660	10 649	46 137	57 754	79 406	2 376	911	195	20 185	2 281 742
73 - Impôts et taxes	12 758 810	13 091 505	1 135 317	1 101 621	531 914	385 909	399 898	529 465	265 626	54 246	85 887	434 443	30 774 641
74 - Dotations et participations	4 166 025	4 216 901	374 440	598 827	255 282	236 483	219 955	273 623	97 728	29 350	46 814	140 242	10 655 671
013 - Atténuation de charges	28 614	40 541	46 587	31 487	8 212		15 000	65 812	16 334	0		1 267	253 854
75 - Autres produits de gestion courante	1 050	223 882	36 370	115 989	5 554	18 020	39 846	32 140	22 739	2 751	3 932	14 340	516 613
76 - Produits financiers								0		0			0
77 - Produits exceptionnelles	143 953	728 597	25 561	64 353	127 824	4 745	2 949	818	772	0	3 109	293	1 102 975
78 - Reprise sur amortissements		270 844					3 049	0	0	0	0		273 893
79 - Transfert de charges								0	0	0	0		0
66 - Charges financières								0	0	0	0		0
042 - Opérations d'ordre	25 360	24 350	33 556	168 084	20 182	7 656		0		0			279 188
002 - Excédent reporté	1 827 934	414 775	244 420	9 511	64 601	213 167		228 415	585 224	41 072	148 926	542 583	4 320 628
Dépenses de fonctionnement	15 242 465	19 142 128	1 688 735	2 057 061	845 831	558 185	697 417	904 191	319 432	88 587	109 744	475 854	42 129 630
011 - Charges à caractère général	1 434 101	4 434 346	552 795	692 688	171 831	177 255	243 685	314 091	94 519	27 326	33 671	118 965	8 295 273
012 - Charges de personnel	2 183 047	10 853 269	862 846	936 786	239 067	187 510	245 916	454 244	137 095	34 275	63 284	123 340	16 320 679
65 - Autres charges de gestion courante	4 560 466	1 566 033	137 685	134 860	204 645	145 336	145 199	79 409	77 976	18 699	11 162	128 438	7 209 910
014 - Atténuation de produits (FPIC)	6 024 949	207 901	24 471	24 678	62 763	9 548	28 937	29 947	5 419	5 924	1 507	93 779	6 519 822
66 - Charges financières	533 708	402 531	47 219	58 324	18 938	18 625	30 600	26 236	4 206	1 131	120	8 857	1 150 496
67 - Charges exceptionnelles	32	9 907	813	1 313		11 200	31	264	218	0			23 777
68 - Dotations aux amortissements							3 049	0	0	0			3 049
042 - Opérations d'ordre	506 163	1 668 140	62 905	208 412	148 586	8 711		0		1 232		2 476	2 606 625
Capacité d'Autofinancement (année N)	2 523 589	2 462 059	121 855	202 288	242 192	141 820	41 034	77 073	86 143	-96	30 192	137 392	6 065 540
Recettes d'investissement	4 779 632	4 704 763	1 081 425	2 086 420	808 576	152 275	306 671	142 433	81 939	78 759	14 434	138 515	14 375 843
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 439 973	2 632 644	363 183	723 268	421 545	95 950	200 623	138 044	17 811	7 527	14 282	94 207	8 149 058
13 - Subventions	331 486	170 098	105 336	124 037	124 037	32 040	2 000	4 128	3 076	0	152	41 032	813 385
16 - Emprunts et dettes assimilées		18 881	550 000	151 524	70 000	3 451	101 000	260		0		800	895 916
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles										0			0
204 - Subventions d'équipements versées										0			0
21 - Immobilisations corporelles										0			0
23 - Immobilisations en cours	1 488					1 738							3 226
28 - Amortissement des immobilisations										0			0
040 - Opérations d'ordre	506 163	1 668 140	62 905	208 412	148 586	8 711	3 049	1		1 232		2 476	2 609 675
041 - Opérations patrimoniales		215 000		1 000 000	44 408	2 392				0			1 261 800
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers				3 216						0			3 216
001 - Excédent reporté						7 995			61 051				69 046
Reste à réaliser	500 521									70 000		0	570 521
Dépenses d'investissement	6 983 979	5 710 164	1 132 829	2 269 239	733 681	125 326	105 008	189 210	74 047	103 392	25 516	393 809	17 845 074
10 - Dotations, fonds divers et réserves					1 125								1 125
13 - Subventions d'investisseurs					1 507			0	2 979	0			4 486
16 - Emprunts et dettes assimilées	535 646	1 409 481	119 962	108 226	59 629	25 803	50 727	79 140	17 302	24 429	5 125	27 878	2 463 348
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles	26 742	51 210		7 753	16 926		3 418	10 667		1 236			117 952
204 - Subventions d'équipements versées	119 749									0			119 749
21 - Immobilisations corporelles	53 320	850 610	110 141	11 114	89 688	33 260	50 863	58 497	20 731	1 015	6 878	227 407	1 513 523
23 - Immobilisations en cours	902 170	1 161 680	329 799	441 188	450 315	26 875		40 905	13 014	5 076			3 371 022
26 - Participations										0			0
28 - Amortissement des immobilisations										0			0
040 - Opérations d'ordre	25 360	24 350	33 556	168 084	20 182	7 656				0			279 188
041 - Opérations patrimoniales		215 000		1 000 000	44 408	2 392				0			1 261 800
45 - Comptabilité distincte				3 216						0			3 216
001 - Déficit reporté	326 712	1 455 406	539 371	529 659	48 877					6 712	6 133	4 523	2 917 394
Reste à réaliser	4 994 280	542 428			1 024	29 340			20 021	64 924	7 380	134 000	5 793 397
EXCEDENT GENERAL	1 666 373	498 487	285 522	-11 348	253 283	380 882	242 697	258 712	679 259	15 111	168 037	422 205	4 860 344



COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - COMMUNES et CDCG - Budget principal

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	21 183 250	18 584 118	1 836 891	1 903 732	1 022 375	2 875 173	1 123 361	1 122 067	1 055 513	178 321	300 069	1 034 578	52 219 450
70 - Ventes de produits, prestations services	1 492 660	1 533 602	189 096	205 849	27 789	23 495	91 025	100 552	3 202	1 826	2 265	27 172	3 698 533
73 - Impôts et taxes	13 775 000	11 981 560	1 072 909	1 026 169	550 911	380 344	429 856	535 897	264 668	61 273	86 409	434 246	30 599 242
74 - Dotations et participations	4 150 979	3 612 772	340 820	519 009	245 578	219 221	194 284	248 465	80 738	15 685	28 948	127 951	9 784 450
013 - Atténuation de charges	7 071	55 784	35 812	18 603	1 076	10 656	19 520	49 027	12 986	4 878		920	216 333
75 - Autres produits de gestion courante	15 771	202 493	25 352	106 156	4 197	18 203	44 916	24 635	21 588	1 202	4 032	18 782	487 327
76 - Produits financiers				0		0	0						0
77 - Produits exceptionnelles	3 257	80 354	5 991	8 091	4 262	506 222	3 426	1 484	964	78 347	7 412	3 304	703 113
78 - Reprise sur amortissements		590 656		0		0					838		591 494
79 - Transfert de charges				0		0							0
66 - Charges financières						0							0
042 - Opérations d'ordre	72 139	28 410		19 855	10 174	1 363 099					2 130		1 495 806
002 - Excédent reporté	1 666 373	498 487	166 911	0	178 388	353 933	340 334	162 006	671 367	15 111	168 037	422 205	4 643 151
Dépenses de fonctionnement	17 737 541	16 907 902	1 619 031	1 792 688	713 490	2 407 523	646 268	917 531	313 512	148 659	110 044	459 552	43 773 741
011 - Charges à caractère général	1 893 591	3 955 078	562 765	609 142	138 658	162 244	158 101	310 001	97 663	13 603	24 888	104 356	8 030 090
012 - Charges de personnel	4 952 094	9 412 830	856 220	955 154	245 984	189 474	250 710	388 344	137 961	35 616	63 898	128 446	17 616 732
65 - Autres charges de gestion courante	5 189 856	1 838 096	100 499	130 546	200 825	148 607	145 776	77 432	65 671	17 642	11 772	117 335	8 044 058
014 - Atténuation de produits (FPIC)	4 630 571	297 012	45 134	35 342	98 984	32 970	54 168	61 781	7 518	6 906	3 724	99 194	5 373 303
66 - Charges financières	633 671	364 285	42 355	50 920	16 361	9 470	30 676	23 427	3 662	362	124	7 736	1 183 050
67 - Charges exceptionnelles		2 532	2 593	11 283		660	0	14 061	1 036	73 347			105 512
68 - Dotations aux amortissements				0			6 837			1 183		2 484	10 504
042 - Opérations d'ordre	437 758	1 038 069	9 465	300	12 678	1 864 099		42 486			5 637		3 410 492
Capacité d'Autofinancement (année N)	2 144 955	1 596 732	60 414	91 489	133 001	614 717	143 596	85 016	70 634	15 734	24 658	155 306	5 136 254
Recettes d'investissement	5 882 284	2 599 593	611 001	1 051 596	142 343	1 986 240	78 431	294 527	57 232	137 248	170 428	369 979	13 369 902
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 532 507	1 392 625	287 086	389 130	48 746	41 192	35 919	216 553	13 675	30 010	15 583	267 763	5 270 788
13 - Subventions	565 336	133 625	104 450	171 801		13 211		35 308	15 644	32 708	100 238	89 476	1 261 797
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 288	24 274	210 000	490 366		4 811		180				600	731 519
19 - Différences sur réalisations d'immo.						0					40 000		40 000
20 - Immobilisations incorporelles						0						5 600	5 600
204 - Subventions d'équipements versées						0							0
21 - Immobilisations corporelles						0				73 347			73 347
23 - Immobilisations en cours	55 983					600							56 583
27 - Autres immobilisations financières		11 000											
28 - Amortissement des immobilisations										1 183			1 183
040 - Opérations d'ordre	437 758	1 038 069	9 465	300	12 678	1 864 099		42 486			5 637	2 484	3 412 976
041 - Opérations patrimoniales						2 631					8 970	4 056	15 657
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers						0							0
001 - Excédent reporté	2 289 412				75 919	56 289	42 512		27 913				2 492 045
Reste à réaliser					5 000	3 407							8 407
Dépenses d'investissement	6 418 048	3 116 113	622 810	501 263	160 062	1 993 332	191 415	331 354	365 742	105 122	229 727	393 967	13 895 954
10 - Dotations, fonds divers et réserves						0							0
13 - Subventions d'investisseurs						0		20 408					20 408
16 - Emprunts et dettes assimilées	465 764	1 399 729	115 944	106 543	38 294	18 400	144 149	78 726	17 939	1 493	208	29 399	2 416 588
19 - Différences sur réalisations d'immo.						0							0
20 - Immobilisations incorporelles	76 642	18 789	3 737	3 540	4 610	0		3 478		1 307			112 102
204 - Subventions d'équipements versées	185 034			0		0		46 823					231 857
21 - Immobilisations corporelles	152 113	409 513	119 826	22 431	52 043	61 550	40 429	37 860	60 923			187 517	1 144 205
23 - Immobilisations en cours	2 649 417	345 861	331 900	166 074	10 404	1 200			76 352	50 380	178 167		3 809 755
26 - Participations						0							0
27 - immobilisations financières		33 000				500 000							
28 - Amortissement des immobilisations						0	6 837						6 837
040 - Opérations d'ordre	72 139	28 410		19 855	10 174	1 363 099					2 130	4 056	1 499 862
041 - Opérations patrimoniales						2 631					8 970		11 601
45 - Comptabilité distincte						0						121 294	121 294
001 - Déficit reporté		462 973	51 403	182 819				144 059		29 709	3 701	51 700	926 365
Reste à réaliser	2 816 939	417 838			44 537	46 452			210 528	22 235	36 551		3 595 079
EXCEDENT GENERAL	2 909 946	1 159 696	206 051	661 377	291 166	460 557	364 109	167 709	433 491	61 788	130 727	551 039	7 919 657



COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 - COMMUNES et CDCG - Budget principal

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	26 928 410	15 915 159	1 842 209	1 911 488	1 161 480	1 101 876	760 479	1 179 269	853 787	126 903	251 633	1 140 209	53 172 901
70 - Ventes de produits, prestations services	3 143 807	1 274 579	247 420	234 916	56 221	43 682	94 744	140 811	10 773	11 401	611	32 805	5 291 771
73 - Impôts et taxes	13 461 185	10 436 478	1 011 442	910 549	554 292	364 866	423 121	543 145	262 817	62 975	87 158	429 709	28 547 737
74 - Dotations et participations	4 354 855	2 733 450	318 447	451 314	228 373	174 456	181 738	253 538	101 022	19 834	25 325	97 076	8 939 426
013 - Atténuation de charges	30 097	39 777	36 428	24 085	11 040		9 872	37 333	7 637	0	0	4 526	200 794
75 - Autres produits de gestion courante	111 392	164 252	27 773	98 411	3 216	18 092	42 441	28 240	18 022	1 696	4 032	24 083	541 655
76 - Produits financiers	137 026					1			0	0	0		137 027
77 - Produits exceptionnelles	11 415	93 592	62 693	24 813	1 173	38 581	8 563	3 961	20 025	1 335	3 780	972	270 903
78 - Reprise sur amortissements									0	0	0		0
79 - Transfert de charges									0	0	0		0
66 - Charges financières									0	0			0
042 - Opérations d'ordre	2 768 687	13 331		56 356	15 999	1 640		4 532	0	0			2 860 545
002 - Excédent reporté	2 909 946	1 159 695	138 006	111 044	291 167	460 557		167 709	433 491	29 662	130 727	551 039	6 383 043
Dépenses de fonctionnement	22 925 999	14 195 048	1 624 198	1 833 869	735 618	555 262	670 553	880 608	317 586	80 480	113 232	497 666	44 430 120
011 - Charges à caractère général	2 700 500	3 320 951	491 601	554 653	142 730	140 146	155 494	276 459	71 022	16 186	25 321	137 306	8 032 369
012 - Charges de personnel	7 855 589	7 836 015	868 283	973 484	231 692	147 886	253 909	386 066	150 485	35 990	65 338	135 961	18 940 697
65 - Autres charges de gestion courante	5 218 547	1 326 687	92 838	104 142	197 512	203 217	144 688	69 165	63 358	16 855	13 626	111 864	7 562 499
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 206 145	425 192	71 637	52 808	139 819	58 110	77 982	97 567	12 327	8 370	6 323	105 965	4 262 245
66 - Charges financières	536 908	330 274	32 295	53 227	12 562	855	28 546	20 569	3 114	422	1 079	6 571	1 026 420
67 - Charges exceptionnelles	10	681	4 681	1 515	0	260	6 000	412	0	1 335			14 894
68 - Dotations aux amortissements							3 934		0	1 322			5 256
042 - Opérations d'ordre	3 408 300	955 248	62 864	94 040	11 303	4 788		30 370	17 280	0	1 545		4 585 739
Capacité d'Autofinancement (année N)	1 732 078	1 502 333	142 869	4 259	129 999	89 205	93 860	156 790	18 083	9 219	91 504	91 504	4 090 189
Recettes d'investissement	10 775 965	2 032 855	243 224	260 003	177 133	100 391	0	194 849	351 329	260 932	206 842	99 959	14 617 483
10 - Dotations, fonds divers et réserves	814 379	903 315	178 121	84 077	117 000	13 732		91 712	316 479	1 231	118 297	65 943	2 704 285
13 - Subventions	349 262	105 204	1 840		22 011	18 610		22 274	17 570	66 684		3 820	607 275
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 070	21 488	400	425	0	2 040		50 493	0	136 000	60 000		279 917
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles										0			0
204 - Subventions d'équipements versées										0			0
21 - Immobilisations corporelles										1 335			1 335
23 - Immobilisations en cours	26 676			7 706						0			34 382
27 - Autres immobilisations financières	50 000	11 000				25 000				0			
28 - Amortissement des immobilisations										1 322			1 322
040 - Opérations d'ordre	3 408 300	955 248	62 864	94 040	11 303	4 788		30 370	17 280	0	1 545	2 484	4 588 223
041 - Opérations patrimoniales	3 614 073									0			3 614 073
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers										0			0
001 - Excédent reporté	2 281 176				21 819	36 221				54 360		27 712	2 421 288
Reste à réaliser	223 029	36 600		73 755	5 000	0				0	27 000		365 384
Dépenses d'investissement	11 354 107	2 830 183	252 872	778 778	153 215	189 498	0	321 543	218 340	180 001	126 044	219 605	16 574 185
10 - Dotations, fonds divers et réserves										0			0
13 - Subventions d'investisseurs										0			0
16 - Emprunts et dettes assimilées	521 340	1 398 157	104 327	102 241	30 292	8 917		74 153	17 131	1 559	2 116	30 165	2 290 397
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles	88 729	42 240	5 983	2 345	6 113	4 524		3 596	3 924	1 307		2 484	161 245
204 - Subventions d'équipements versées	288 757		51 914							0			340 671
21 - Immobilisations corporelles	136 286	895 258		58 180	46 126	74 521		202 435	47 456	7 075	1 872	137 356	1 606 564
23 - Immobilisations en cours	2 013 971	19 336	78 839	451 750	52 714				51 847	170 061	97 412		2 935 929
26 - Participations										0			0
27 - immobilisations financières	50 000									0			0
28 - Amortissement des immobilisations										0			0
040 - Opérations d'ordre	2 768 687	13 331		56 346	15 999	1 640		4 532		0			2 860 535
041 - Opérations patrimoniales	3 614 073									0			3 614 073
45 - Comptabilité distincte										0			0
001 - Déficit reporté		98 683	11 809					36 827	97 982	0	22 748		268 049
Reste à réaliser	1 872 265	363 178		107 916	1 972	99 896				0	1 896	49 600	2 496 723
EXCEDENT GENERAL	3 424 268	922 784	208 363	-441 156	449 780	457 507	89 926	171 967	669 190	127 354	219 199	522 897	6 786 080

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 - COMMUNES et CDCG - Budget principal

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
Recettes de fonctionnement	25 614 961	15 726 096	1 846 801	1 890 156	1 230 714	1 072 443	1 182 350	1 157 652	953 085	144 451	265 909	1 110 456	52 195 072
70 - Ventes de produits, prestations services	3 359 134	1 284 109	259 346	242 568	56 562	42 180	150 311	138 240	17 525	8 459	3 940	34 125	5 596 499
73 - Impôts et taxes	13 706 014	10 338 981	1 097 488	944 346	553 109	369 129	426 515	554 206	267 416	63 037	90 495	431 420	28 842 156
74 - Dotations et participations	4 685 818	2 609 557	277 369	403 258	186 228	151 887	153 117	212 438	97 823	20 318	27 181	96 880	8 921 874
013 - Atténuation de charges	12 139	38 225	38 388	39 571	3 863	0	30 111	28 099	13 412	0	0	0	203 807
75 - Autres produits de gestion courante	143 506	176 143	26 336	86 352	4 216	19 650	16 631	28 022	18 465	3 074	4 032	24 933	551 361
76 - Produits financiers	137 026					277			0	0	0	0	137 303
77 - Produits exceptionnelles	107 717	339 602	7 798	43 415	875	5 382	315 739	6 498	719	3 126	1 690	60	832 621
78 - Reprise sur amortissements						0				0	0		0
79 - Transfert de charges						0				0	0		0
66 - Charges financières						0				0	0		0
042 - Opérations d'ordre	39 338	16 369		53 027		19 606		18 155		0	0		146 956
002 - Excédent reporté	3 424 268	923 110	140 076	77 619	425 861	464 332	89 926	171 994	537 734	46 438	138 571	523 037	6 963 495
Dépenses de fonctionnement	20 158 125	13 907 999	1 513 919	1 702 339	792 817	628 747	987 008	887 761	313 708	88 542	110 914	454 054	41 545 931
011 - Charges à caractère général	2 803 974	3 239 798	468 526	505 492	164 820	172 900	154 131	274 805	81 041	21 767	24 010	86 546	7 997 810
012 - Charges de personnel	7 940 795	7 749 059	838 791	891 434	253 370	149 531	256 823	403 453	152 344	35 741	66 815	131 765	18 869 920
65 - Autres charges de gestion courante	5 199 557	1 318 645	92 635	111 870	208 864	213 277	150 693	69 813	64 823	16 344	12 231	119 249	7 578 001
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 428 916	425 264	73 957	56 092	141 094	59 697	79 563	99 794	12 621	8 570	6 565	107 636	4 499 770
66 - Charges financières	267 286	298 887	28 886	50 111	11 246	582	26 317	18 569	2 879	1 637	994	5 358	712 751
67 - Charges exceptionnelles	5 021	4 013	4 013	1 736	2 269	11 155	315 434	499	0	50	0	0	351 651
68 - Dotations aux amortissements						0	4 047		0	0	0	0	4 047
042 - Opérations d'ordre	512 576	864 870	7 111	85 604	11 153	21 606		20 829		4 433	299	3 500	1 531 981
Capacité d'Autofinancement (année N)	2 505 806	1 743 489	199 917	142 775	23 188	-18 636	109 463	100 572	101 652	13 905	16 723	136 865	5 075 719
Recettes d'investissement	2 952 197	2 469 674	602 939	290 288	74 127	225 885	601 041	186 299	352 191	93 853	139 889	190 970	8 143 352
10 - Dotations, fonds divers et réserves	816 182	939 349	140 130	41 915	27 991	93 898	172 786	145 261	21 917	8 479	4 567	131 357	2 543 833
13 - Subventions	122 944	335 376	11 698	46 816	9 150	28 084	110 785	20 192	22 587	0	79 628	55 274	842 534
16 - Emprunts et dettes assimilées	778	18 670	70 000	1 397		5 882			70 000	0	0	750	167 477
19 - Différences sur réalisations d'immo.									0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles					504				0	0	0	0	504
204 - Subventions d'équipements versées									0	0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles									0	0	0	0	0
23 - Immobilisations en cours	24 500								0	0	0	0	24 500
27 - Autres immobilisations financières		11 000				25 000			0	0	0	0	0
28 - Amortissement des immobilisations									0	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	512 576	864 870	7 111	85 603	11 153	21 606	317 470	20 829	0	4 433	0	3 500	1 849 151
041 - Opérations patrimoniales					4 439	4 524			0	0	0	0	8 963
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers									0	0	0	0	0
001 - Excédent reporté	1 071 094		65 710	20 891	17 614			17	132 988	80 941	55 694	88	1 445 037
Reste à réaliser	404 123	300 409	374 000	48 847		29 276			104 699	0	0	0	1 261 354
Dépenses d'investissement	6 320 801	3 678 698	683 260	333 258	102 922	343 344	385 398	352 939	328 506	79 351	76 005	253 781	12 892 357
10 - Dotations, fonds divers et réserves									0	0	0	0	0
13 - Subventions d'investisseurs			1 840						9 057	0	0	0	10 897
16 - Emprunts et dettes assimilées	769 583	1 086 480	79 920	105 303	31 165	12 352	55 076	101 813	17 541	70 146	52 154	31 777	2 413 309
19 - Différences sur réalisations d'immo.									0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	249 259	74 554	1 740		4 087	504	5 559	4 283	0	1 307	0	0	341 293
204 - Subventions d'équipements versées	89 437					0			0	0	0	0	89 437
21 - Immobilisations corporelles	257 036	428 688	39 698	28 912	37 917	182 158	25 447	101 995	44 353	7 899	9 103	82 442	1 245 648
23 - Immobilisations en cours	2 282 110	156 189	136 714	98 931	8 619	0	68 158		0	0	12 129	0	2 762 851
26 - Participations									0	0	0	0	0
27 - Immobilisations financières							45 908			0	0	0	0
28 - Amortissement des immobilisations									0	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	39 338	16 369		53 026		19 606		18 155		0	0		146 494
041 - Opérations patrimoniales					4 439	4 524				0	0	0	8 963
45 - Comptabilité distincte									0	0	0	0	0
001 - Déficit reporté		470 545	9 647			0	185 250	126 694		0	0	67 562	859 698
Reste à réaliser	2 634 038	1 445 874	413 701	47 086	16 695	124 200			257 555	0	2 619	72 000	5 013 769
EXCEDENT GENERAL	2 088 232	609 072	252 561	144 848	409 101	326 237	410 985	103 251	663 061	70 411	218 879	593 590	5 900 137

1.4 Ressources Humaines

Les emplois permanents au 31 décembre 2017 :

Sans les remplaçants

180	catégorie A	12	permanents
		3	contractuels sur emploi permanent
	catégorie B	35	permanents
		3	contractuels sur emploi permanent
	catégorie C	125	permanents
		2	contractuels sur emploi permanent

Les emplois permanents par filière	
Administrative	53
animation	11
médico-sociale	13
sociale	5
sportive	12
technique	86
Total	180

Les emplois non permanents

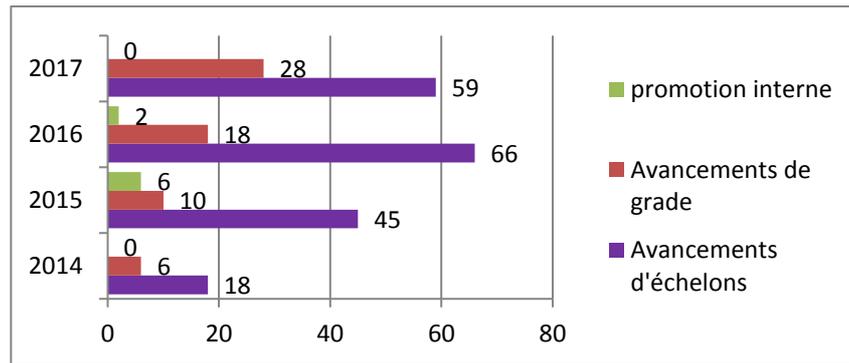
Sans les remplaçants

15	1	collaborateur de cabinet
	8	CAE
	1	emploi d'avenir
	1	apprenti
	4	vacataires

La mobilité externe

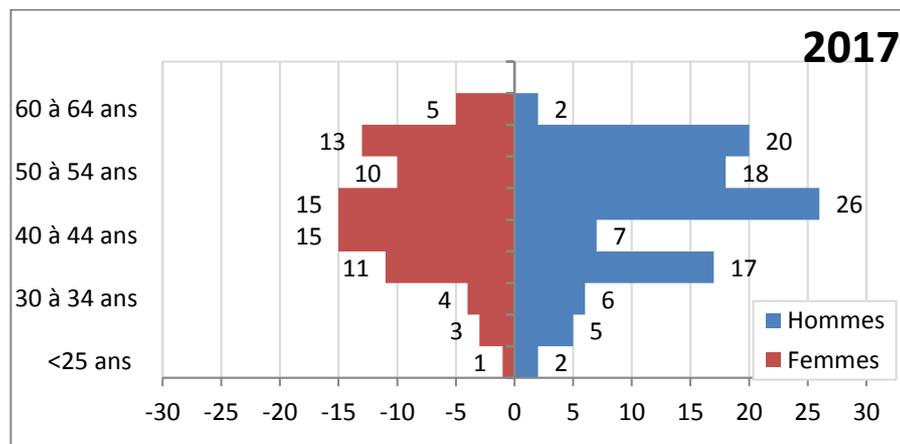
2015		2016		2017	
9 départs		9 départs		19 départs	
5	fins de contrat	3	fins de contrat	6	fins de contrat (dont 1 apprenti et 2 emplois aidés)
1	démission	1	mutation	2	mutations
1	départ en retraite	1	démission	4	démissions (dont 2 CAE)
1	départ en disponibilité	4	départs en retraite	6	départs en retraite
1	non renouvellement de détachement			1	décès
120 arrivées		18 arrivées		19 arrivées	
54	transferts compétences	2	transferts compétences	3	transferts pour services communs
60	pour services communs	10	pour services communs	7	remplacement départs
1	catégorie A - Filière administrative	1	catégorie C - filière sportive (réintégration suite à disponibilité)	1	création - manager territoire
1	catégorie B - Filière sociale	1	catégorie A	1	adulte relais en remplacement démission
4	catégorie C	1	catégorie B	6	CAE dont 1 création de poste
		3	catégorie C	1	remplacement agent indisponible

La carrière



Pyramide des âges :

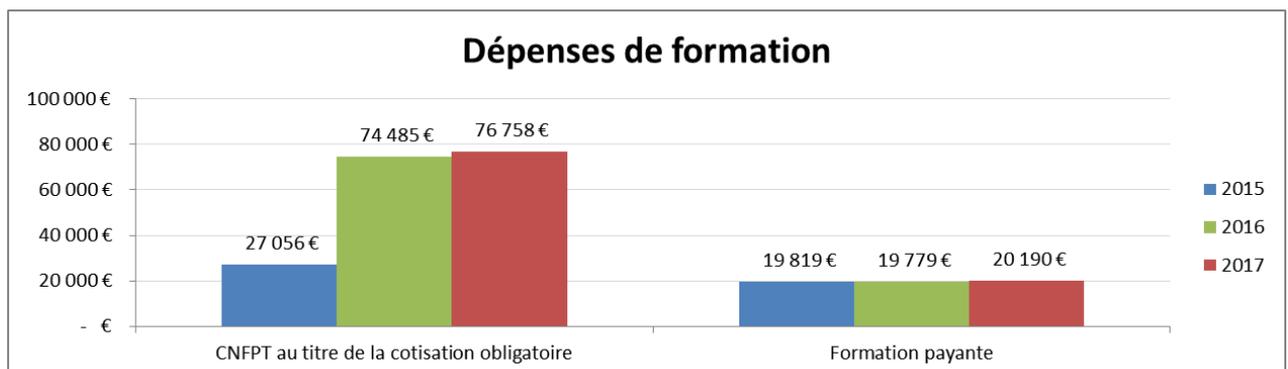
Des agents permanents

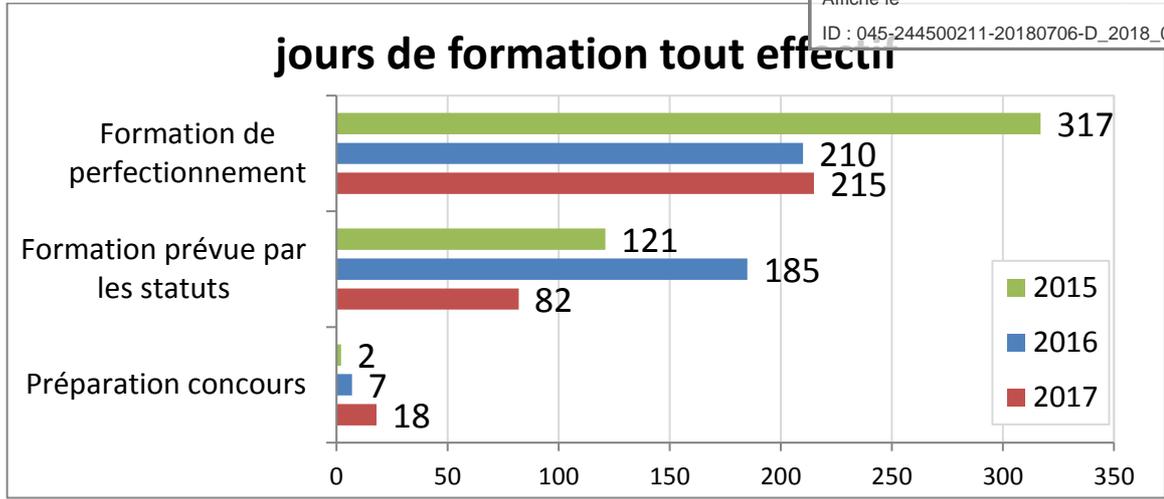


La rémunération

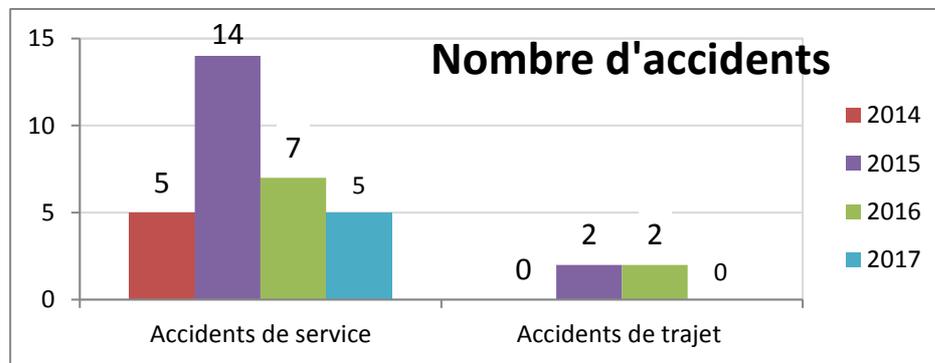


La formation

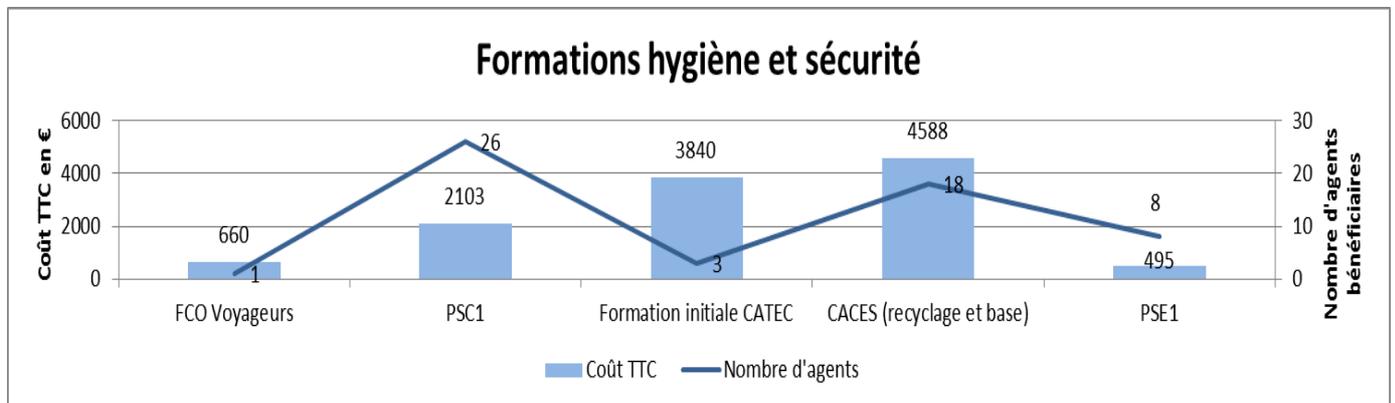




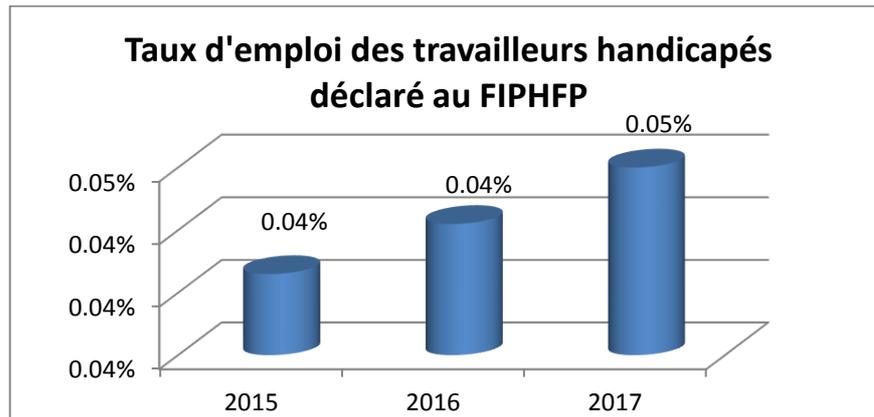
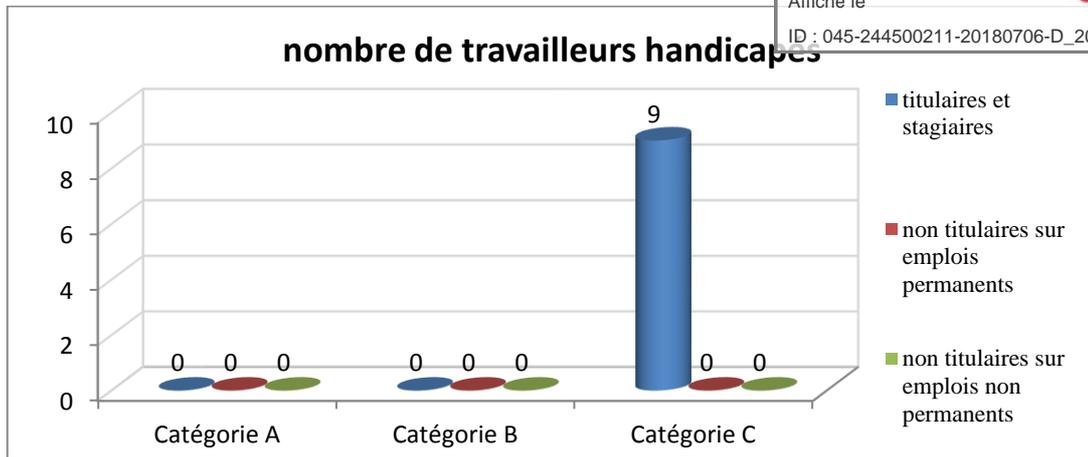
Accidentologie



Hygiène et sécurité



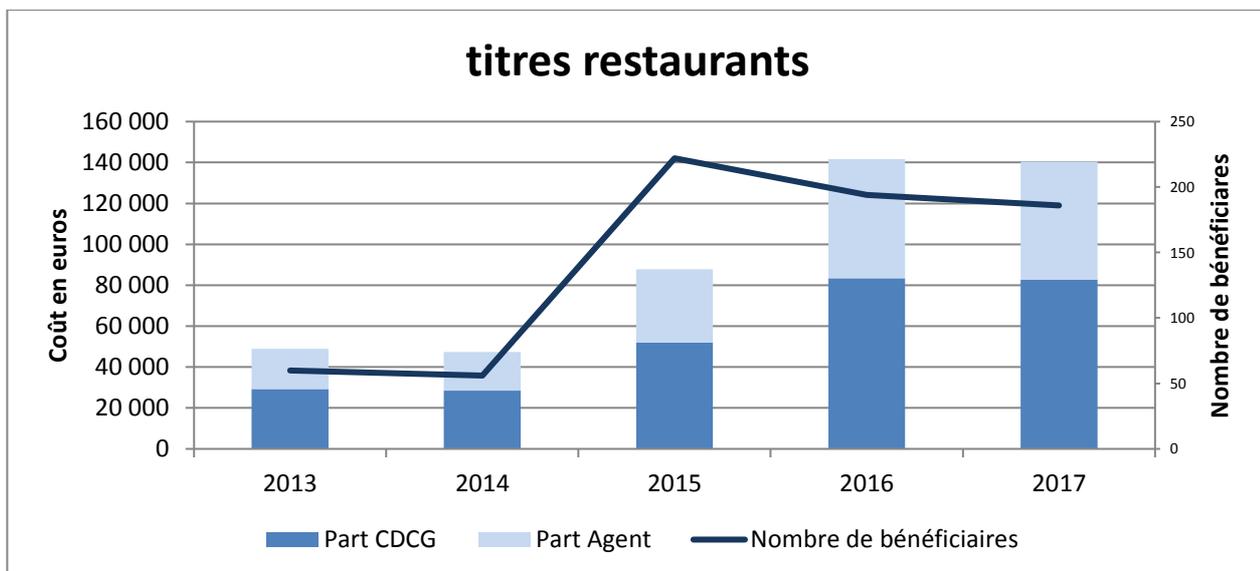
Les travailleurs handicapés



L'action sociale

Les tickets restaurant :

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 et l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 juin 2011, les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité depuis le 1er janvier 2011. Le règlement d'attribution des titres restaurant mis en place le 1er juillet 2011 définit les conditions d'attribution et les modalités de versement.



Le CNAS :

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale leur propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2013	2014	2015	2016	2017
Cotisation versée au CNAS	14 660 €	15 053 €	14 837 €	44 202 €	43 137 €

Prestations servies aux agents par le CNAS	17 511 €	17 104 €	30 940 €		
nombre d'agents	64	62	196	193	191
Taux de reversement	119,45%	113,63%	208,53%	95,22%	98,31%
Montant de la restitution par agent cotisant	273,61	275,87	157,86	218,08	222,04

Protection sociale complémentaire:

Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :

La Communauté des Communes Giennoises a mis en place les nouvelles dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

	2015	2016	2017
Nombre de bénéficiaires	106	118	115
Montant total des participations (en €)	15 784,00 €	21 979,00 €	21 836,58 €

Le dialogue social

Le Comité Technique (CT) commun:

Le CT s'est réuni à 5 reprises pour aborder les points suivants :

- Installation des nouveaux membres du CT commun
- Règlement intérieur du CT commun
- Plan de formation 2017
- Modification des horaires du pôle social, du service de police municipale, du service affaires générales et droits de place
- Modification des horaires d'Arrabloy
- Modification du tableau des effectifs de la ville de Gien et de la CDCG
- Modification de l'organisation (présentation des organigrammes)
- Comparatif et harmonisation des autorisations d'absence liées à des événements familiaux
- Protocole des 35 heures – réflexion sur les récupérations jours fériés
- Point sur la démarche qualité de vie au travail
- Modification convention mise à disposition du service ménager
- Taux d'avancement de grade
- Modification de la Charte des ATSEM
- Rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés de la communauté des communes giennoises
- RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise
- Approbation de la convention de mise en place des services communs secrétariat général et archives
- Modification des horaires du service scolaire
- Reprise de la gestion de la structure petite enfance haut comme 3 pommes (Coullons)
- Modification de l'organisation (cimetière, police municipale, ...)
- Approbation de la convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique avec les Communautés de Communes de Val de Sully et Berry Loire Puisaye
- Approbation de la convention de mise à disposition de service entre la CDCG et la commune de Coullons
- Renouvellement de la mise à disposition d'une partie du service urbanisme à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye
- Mise en place du régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine à la CDCG
- Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » dans le cadre d'une procédure de labellisation – modification des modalités de versement pour la Ville de Gien

Le Comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun:

Le CHSCT s'est réuni 2 fois pour aborder les points suivants :

- Installation des nouveaux membres du CHSCT
- Règlement intérieur du CHSCT commun
- Étude sur les risques psychosociaux (RPS)
- Rapport annuel de la médecine préventive 2015 pour la ville de Gien
- Rapport annuel de la médecine préventive 2016 pour la ville de Gien et la CDC Giennaises
- Rapport annuel 2015 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT) de la Ville de Gien
- Rapport annuel 2016 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT) de la Ville de Gien
- Rapport annuel 2016 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT) de la communauté des communes giennaises
- Aménagement d'horaires accordé aux femmes enceintes
- Règlement intérieur du CHSCT commun – désignation secrétaire
- Point sur l'étude sur la qualité de vie au travail
- Présentation nouvelle organisation de la médecine préventive
- Rapport annuel de la médecine préventive 2016 pour la ville de Gien et la CDCG
- Présentation rapport de l'ACFI
- Nettoyage des vêtements
- Tenue vestimentaire estivale et sécurité au travail

1.5 Communication

• Les missions

Conception des supports internes et externes de communication

Mise à jour du site internet,

Organisation d'événements

Gestion des relations avec les imprimeries

Mise en place et lancement du site de territoire : legiennois.fr, et du portail citoyen

- 1 site de territoire : legiennois.fr
- 1 minisite

Rédaction d'un plan de communication (validation en janvier 2018)

- Harmonisation des visuels
- Hiérarchisation des événements
- Planification des activités du service

• Structuration du service

- Service mutualisé Ville de Gien et CDCG
- Janvier à Septembre - Congés Maternité de Pauline Vilar (Chargée de Communication)
- Février 2017 – Prise de fonction de Mickael Cœur (Chargé de Communication)

4 stagiaires accueillis :

- Romane Blot – stage de découverte de 3^e – du 22 mai au 11 juin
- Augustin Alphonse – stage de découverte – ANPE – du 03 au 30 avril
- Cheyenne Amblard – 1^{ère} année BTS Communication – du 13 novembre au 16 février 2018
- Garance Berthier – 1^{ère} année BTS Communication – du 04 au 24 décembre

• Conception et suivi des projets

Général :

- Cartes de visite
- Communiqués de presse
- Organigramme des services
- Cérémonie des vœux : listings, invitations,
- Participation au concours des « Villes connectées »
- Mise à jour du contrat d'affichage Exterion média
- Lancement du guide des animations estivales

Sports :



- Gien Plage : refonte de l'identité visuelle plaquette, affiche, invitation à l'inauguration, drapeaux
- Ecole intercommunale des sports - activités enfants, adultes et seniors : affiches, flyers et plaquette
- Soirées Jeux de société - Les Choux, Nevoy, Coullons et Boismorand : affiches et flyers
- Club Ados - activités durant les petites vacances scolaires : affiches, flyers, plaquette
- Maisons des jeunes : Flyers et affiches

Enfance-Jeunesse

- Accueil de Loisirs - activités les mercredis après-midi et durant les petites vacances scolaires : affiches, flyers et plaquette
- RAM : Portes ouvertes (mai) + livret chansons (juin)

Culture :

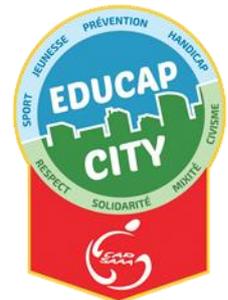
- Saison culturelle : affiches, flyers, cartes postales,
- Festival du livre jeunesse du Giennois: affiche, flyer, programme, invitation,

Economie :

- Achetez Giennois : Aide suivi et conception de supports

Politique de la ville - Prévention :

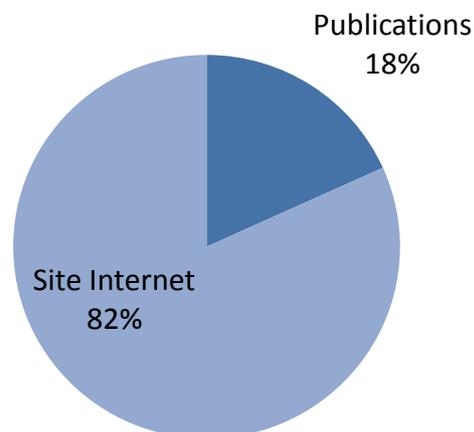
- Café des familles : affiches, flyers, plaquette
- Quartier en fête des Champs de la Ville (septembre) : invitations, affiche, flyer, fléchage
- **EDUCAP CITY** : affiches, plan, signalétique
- Inauguration du pôle social Dr Pierre Charles
- d'année



• « Impact » budgétaire

Dépenses liées à la communication : 51600 €ttc

Répartition :



• Points forts :

- Lancement du site internet legiennois.fr – ouverture du site en novembre et opération de lancement en décembre
- Accueil de l'émission midi en France (mai-juin)
- Réouverture du château-musée (avril)

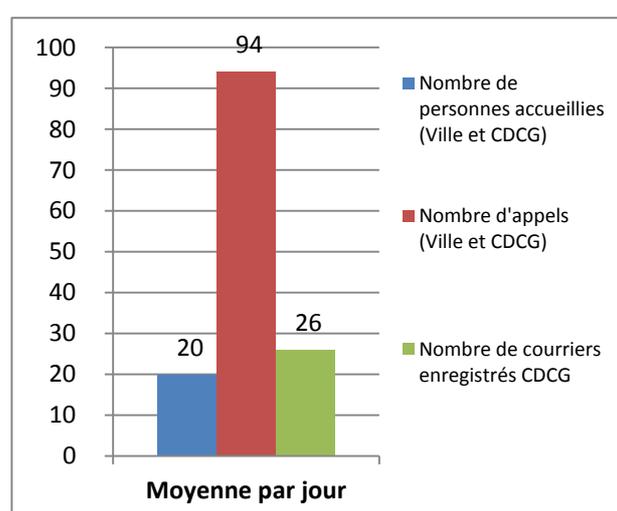
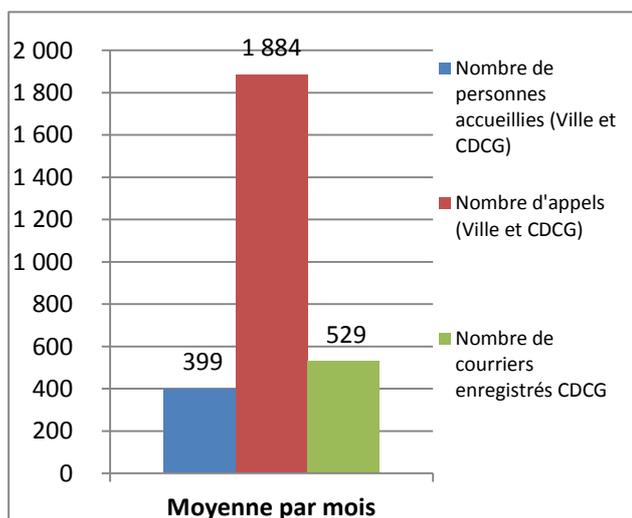
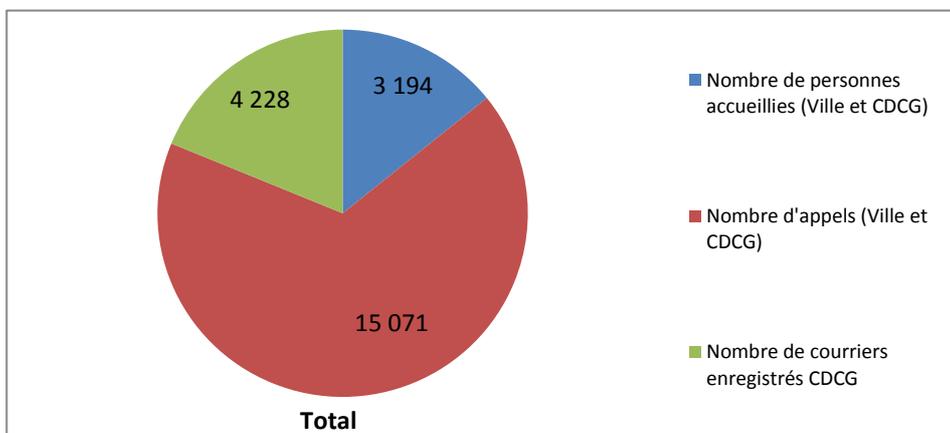
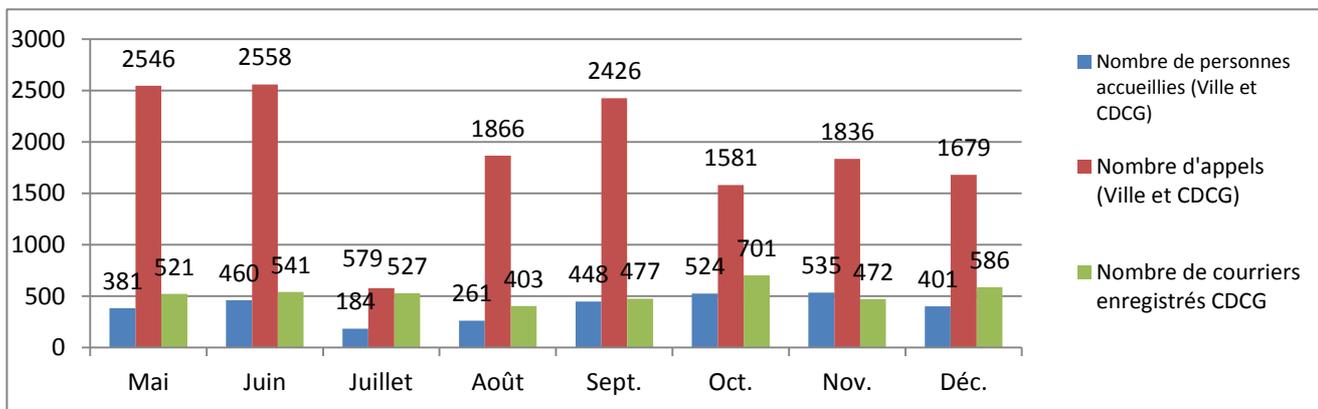




1.6 Accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL - 2017 - mai à décembre

	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Moyenne par mois	Moyenne par jour
Nombre de personnes accueillies (Ville et CDCG)	381	460	184	261	448	524	535	401	3 194	399	20
Nombre d'appels (Ville et CDCG)	2 546	2 558	579	1 866	2 426	1 581	1 836	1 679	15 071	1 884	24
Nombre de courriers enregistrés CDCG	521	541	527	403	477	701	472	586	4 228	529	26

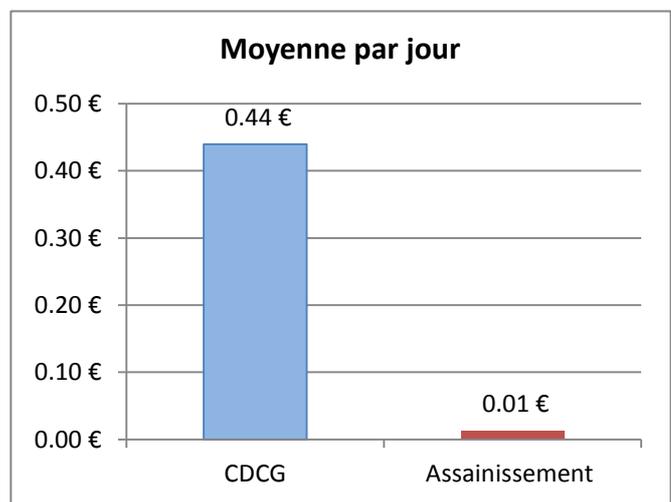
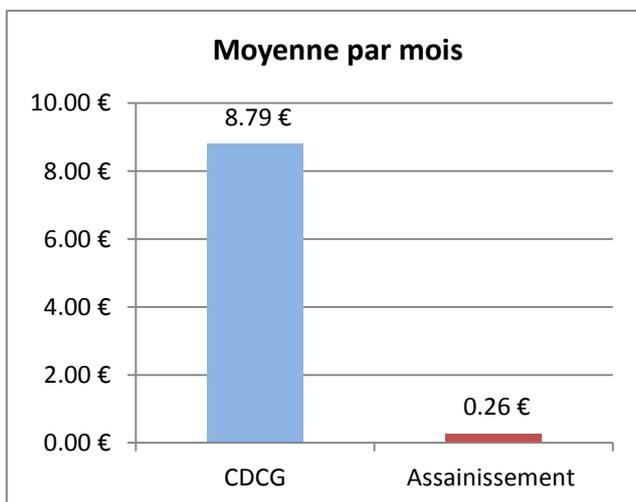
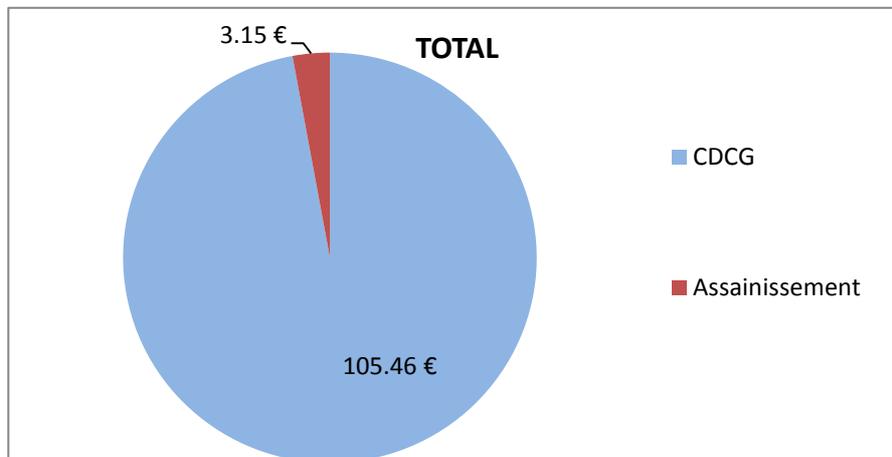
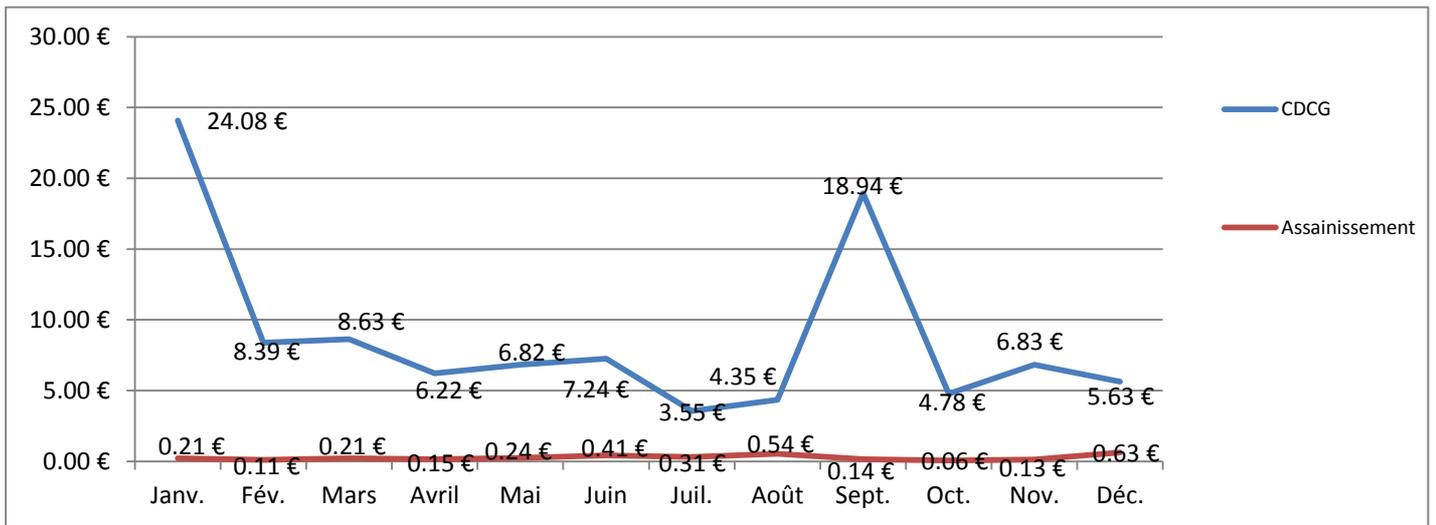




1.7 Courrier

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COURRIER - 2017

Affranchissement	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
CDCG	2 407,72 €	838,87 €	862,53 €	621,57 €	682,49 €	724,36 €	355,10 €	435,13 €	1 894,00 €	478,24 €	683,16 €	563,28 €	10 546,45 €
Assainissement	21,45 €	11,17 €	21,20 €	14,75 €	24,27 €	41,18 €	31,45 €	53,66 €	13,84 €	6,12 €	13,35 €	62,55 €	314,99 €
TOTAL CDCG	2 429,17 €	850,04 €	883,73 €	636,32 €	706,76 €	765,54 €	386,55 €	488,79 €	1 907,84 €	484,36 €	696,51 €	625,83 €	10 861,44 €



2- SERVICES A LA POPULATION

2.1 Services à la population

2.1.1 Portage de repas

60.592 repas ont été livrés par les 4 agents permanents titulaires (à l'aide de 3 véhicules frigorifiques en location) pour 50.220 kilomètres parcourus. Pour assurer la continuité du service, il faut ponctuellement recourir à de l'intérim.

Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi.

Pour information : les repas des jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas des samedi et dimanche sont livrés le vendredi.



Depuis le 1^{er} novembre 2017, la Ville de Gien propose, à ces convives, un choix de menus pour le repas de midi.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des communes).

2017	Nombre d'inscrits	Nombre de repas livrés
POILLY	19	6723
ST BRISSON	6	1193
ST MARTIN	3	539
COULLONS	15	4534
ST GONDON	7	1464
LES CHOUX	1	115
LANGESSE	2	1421
BOISMORAND	0	0
LE MOULINET	0	0
GIEN	120	37.249
TOTAL	197	53.238

La gestion administrative du service (modification des livraisons, gestion des absences, ..) est assurée par le Pôle Social de la Ville de Gien rue des Tulipes.

Horaires d'ouverture du pôle social : 9h-12h et 13h-17h du lundi au vendredi avec une permanence téléphonique de 8h à 9h et de 12h à 13h au 02 38 05 16 50.

	2014	2015	2016	2017	2017 par rapport à 2016
Nombre d'inscrits					
GIEN	122	123	120	120	0 %
RURAL	61	52	77	53	-31,2 %
Repas livrés					
GIEN	39 093	38 972	39 379	37 249	-5,4 %
RURAL	20 352	20 316	21 213	15 989	-24,6 %
Kilomètres parcourus	47 990	50 563	54 474	50 220	-7.8 %

2.2 Service petite enfance

Le Relais parents Assistantes Maternelles (RAM)

Le Ram a comptabilisé 1030 accueils en 2017 répartis de la façon suivante :



	Accueil Tél/Mail		Accueil en permanence	
	Assistantes Maternelles	Parents	Assistantes Maternelles	Parents
2017	539	164	153	174
2016	437	198	183	183
2015	645	333	266	311

Une forte baisse d'accueils enclenchée en 2016, en lien avec la baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans (126 enfants en moins entre 2012 et 2015) et du contexte économique difficile (chômage des parents) sur le territoire. Baisse stabilisée en 2017.

Depuis septembre 2017, un partenariat a débuté avec le centre d'accueil de jour « les Cigognes » pour un atelier activités manuelles avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le 25 novembre 2017, la journée nationale des assistants maternels a été mise en place pour la première fois et a rassemblé 22 personnes pour une animation zumba et un atelier créatif.

Le Ram a proposé 141 ateliers d'éveil en 2017 (167 ateliers en 2015, 171 en 2016).

Actions	Lieux	Nombre de séances	Nombre d'AM moyenne/séance	Nombre d'enfants moyenne/séance	Partenariat
Activités manuelles/ateliers découvertes	Coullons	10	10	22	Mairie pour prêt de salle
	Gien	1	3	12	Mairie pour prêt de salle
Atelier langage des signes	Poilly-lez-Gien	2	7	12	Mairie pour prêt de salle
Atelier Musique	Nevoy	11	8	16	Mairie pour prêt de salle
	Poilly-lez-Gien	5	8	17	Mairie pour prêt de salle
Club Plage	Gien	7	2	5	Gien plage
Médiathèque	Boismorand	9	5	11	Bibliothèque Boismorand
	Gien	7	3	6	Médiathèque Gien
Atelier Motricité	Coullons	17	9	22	Mairie pour prêt de salle
	Gien	33	15	30	Dojo de Gien
	Les Choux	17	7	21	Mairie pour prêt de salle
	Saint-Gondon	5	9	18	Mairie pour prêt de salle
	Saint-Martin sur Ocre	17	9	15	Mairie pour prêt de salle
Total		141			
Spectacle Noël	Gien	1	20	65	Salle Centre culturel Gien
Portes Ouvertes	Gien	1	47	62	Gien Plage

Le Multi-accueil de Gien « les petits princes »

-	2015	2016	2017
Nombre de jours d'ouverture	226	228	227
Nombre d'heures facturées	113.217	122.548	115.583
Taux d'occupation	75,40%	87,89%	79,78%
Nombre d'enfants accueillis	148	142	134
Nombre d'enfants hors CDCG	12	6	7
Nombre d'enfants porteur d'handicap	3	5	6

Travail en partenariat avec :

- La Maison de Retraite de l'hôpital : 5 visites seulement car une mise en quarantaine des résidents en raison de l'épidémie de grippe a suspendu les échanges.
- Les écoles et centres de formation (collèges et lycées professionnels, Maisons Familiales et Rurales, centre de formation des adultes) : 28 stagiaires accueillis.
- La Médiathèque : 6 visites.
- Le service des Sports et Jeunesse pour des temps de motricité : 35 séances au dojo pour les 2-3 ans et 35 au multi-accueil pour les 18 mois-2 ans.

- L'intervenant en musique, 30 séances d'éveil musical dont 2 avec les parents et 1 avec les résidents de la Maison de Retraite
- La Caf du Loiret : en 2017, nous avons signé trois conventions d'aide avec la Caf, une pour l'accueil d'enfants en situation d'handicap, une pour l'accueil d'enfants dont les parents ont des contraintes d'emplois spécifiques ou précaires, une pour le matériel de motricité pour le Ram.
- Le Conseil Départemental du Loiret, nous avons renouvelé la convention de subvention avec le Conseil Départemental pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI. Dans ce cadre, nous avons accueilli 4 enfants en 2017.

Lieu d'Accueil Enfants Parent « l'Envolée » :

La fréquentation du lieu d'accueil est toujours en progression. En 2017, le problème de l'espace ainsi que le renforcement des mesures Vigipirate pour l'accès aux locaux accueillant des enfants nous ont amené vers une solution de mutualisation de locaux. En septembre 2017 : le transfert a eu lieu à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « May Soua Moua ». Les familles ont tout de suite apprécié ce nouvel espace plus grand et plus convivial.

Les accueillantes bénévoles ont bénéficié de 2 jours de formation en décembre 2017 : formation à l'écoute en lieu d'accueil enfants-parents, posture de l'accueillant, accompagnement et soutien de la fonction parentale.

	2015	2016	2017
Nombre de séances	34	34	35
Nombre d'heures	68	68	70
Nombre d'enfants accueillis	53	71	66
Nombre de familles accueillies	47	62	61
Moyenne Enfants/séance	9,52	11	10,6

Les actions de coordination du Service Petite Enfance

Des actions ont été développées dans le but d'avoir une ligne de travail commune, de décloisonner les modes de garde, de mutualiser les connaissances et les ressources, de répondre ainsi aux demandes des familles de la façon la plus adaptée :

- 6 assistantes maternelles ont participé avec le personnel du multi-accueil à une conférence sur la prévention et le traitement des bronchiolites par RespiLoiret, association de kinésithérapeutes du Loiret.
- 2 « café des familles » en partenariat avec le service de prévention spécialisé ont rassemblé des assistantes maternelles, des agents du multi-accueil et des parents

Le diagnostic sur les besoins d'accueil Petite Enfance commencé en mai 2016 est validé en juin 2017. Les objectifs sont : la création d'un point accueil et info Petite Enfance, le développement de la coordination, l'accompagnement des assistantes maternelles et le transfert de l'Envolée.

Un travail en vue de la reprise de la gestion du multi-accueil de Coullons au 1^{er} janvier 2018 a débuté en mai 2017.

2.3 Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire

Dans le cadre de la compétence « animations sportives en milieu rural », des interventions en EPS pour les élèves de CP au CM2 du territoire de la CDCG ont été mises en place (athlétisme, gymnastique, sports collectifs, course d'orientation, sports de raquettes...). Voici les chiffres correspondant à ses interventions :

- 1514 séances réalisées,
- 83 classes ont bénéficié des interventions,
- 1870 élèves concernés.

En 2017, la CDCG a développé les journées EPS à destination des écoles primaires en regroupant les enfants des écoles rurales et celles de Gien :

CP / CE1 : * 19 classes ont participé à des ateliers gymniques – activités artistiques sur deux sites: Complexe sportif à Coullons et Stade L. Boyer – Gymnase C. Bottet à Gien.

CE2 / CM1 : * 13 classes ont participé à des ateliers de sports collectifs sur deux sites : Complexe sportif à Coullons et Stade L. Boyer – Gymnase C. Bottet à Gien.

2.4 Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux



Les 7 accueils de loisirs sans hébergement du territoire de la CDCG ont fonctionné durant les différentes périodes de vacances scolaires 2016.

[Boismorand, Coullons, Poilly](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet.

[Nevoy, St Martin/St Brisson](#) : 4 semaines en juillet.

[St Gondon](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet, 1 semaine en août.

[Gien](#) : ouverture à toutes les vacances scolaires.

Quelques points de réussite :

Comme les deux précédents étés, la chance de pouvoir utiliser le stade nautique intercommunal, Gien-Plage, de même que l'intervention des éducateurs du service Education-Animation-Evènementiel, ce, pour l'ensemble des 7 sites ALSH.

L'optimisation de plus en plus intéressante de nos moyens matériels et humains, notamment pour la logistique (*livraison des repas, de matériel, puis renfort pour les baignades*) et le matériel de plein air/camping.

La désormais traditionnelle journée des inter-centres : celui des maternels type « kermesse » à St Martin, et l'inter-centres « multi-jeux autour du hand-ball », pour les primaires, au gymnase Cuiry, à Gien ; ces rencontres sont toujours des moments d'échange et de convivialité entre enfants issus d'horizons parfois très différents.

La qualité de l'accueil et de l'encadrement au sein de nos ALSH, avec une collaboration de tous les instants entre les animateurs, les directeurs (*investissement plus important, implication plus forte, évolution positive*) et la responsable du service Jeunesse.

L'investissement, avec l'achat de tentes, de jeux de plein air et de société, de même que d'autres matériels spécifiques à chaque ALSH.

L'utilisation de prestataires variés et en rapport avec nos programmes d'activités (*musique, danse africaine, capoeira, rugby ; intervention d'un représentant des forces de l'ordre, d'un pâtissier, ...*) ; ce procédé, outre l'intérêt pédagogique, nous dispense alors financièrement de l'utilisation de bus, de plus en plus coûteux.

La satisfaction des familles témoignée aux équipes lors des différents spectacles et autres festivités de fin de mois sur chaque site.

À la rentrée 2017/2018 : ouverture de l'ALSH (intercommunal) de Coullons, **le mercredi**, en période scolaire.

Quelques chiffres :

	Nombre de journées d'ouverture en 2017	Nombre de journées-enfants en 2017
BOISMORAND	34	770
COULLONS	34	1183
COULLONS "MERCREDIS" <i>(demi-journées, avec ou sans repas, journées)</i>	13	353
GIEN	74	5695
NEVOY	19	288
POILLY-LEZ-GIEN	34	886
ST GONDON	39	387
ST MARTIN / ST BRISSON	19	360
TOTAUX	253	9569

2.5 Stade nautique intercommunal

Le stade nautique, devenu intercommunal au 1^{er} juillet 2015, accueille différents publics tels que les scolaires et les activités aquatiques.

PUBLIC



FREQUENTATION TOTALE



SCOLAIRE



Les activités proposées, par semaine, dans le cadre des animations aquatiques (aquabike, aquagym...) sont les suivantes :

- ACTIVITÉS hebdomadaires	- 2016	- 2017	- EVOLUTION
- AQUABIKE – 6 séances	- 1640	- 1317	- - 19 %
- AQUAGYM – 10 séances	- 3925	- 3712	- - 5 %
- NATATION DOUCE – 1 séance	- 174	- 242	- + 39 %
- BEBES NAGEURS – 2 séances	- 147	- 137	- - 6 %
- ANIMATION PRENATALE – 1 séance	- 205	- 217	- + 5 %
- ANIMATION 3-4 ANS – 1 séance	- 278	- 317	- + 14 %
- ANIMATION 5-6 ANS – 1 séance	- 402	- 366	- - 9 %

Dans le cadre de l'École Intercommunale des Sports, deux séances hebdomadaires d'aquagym sénior sont proposées et l'évolution de la fréquentation est la suivante :

- ACTIVITÉS hebdomadaires	- 2016	- 2017	- EVOLUTION
- AQUAGYM SENIORS – 2 séances	- 1910	- 2025	- + 6 %

2.6 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

Axes 1 et 2 : Lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels : usagers de drogues	Sensibiliser, informer et accompagner les jeunes	CDCG	APLEAT	0 suivi individualisé
Information, sensibilisation sur les conduites addictives (produit psychoactif)		CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires) APLEAT	11 classes de CM2

Axe 3 : Lutter contre l'échec scolaire, l'absentéisme et la déscolarisation imminente

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEUR DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnement scolaire primaire	Accompagner les jeunes et	CDCG	Equipes pédagogiques	Aide aux devoirs : 91 élèves

	palier aux carences scolaires		(écoles primaires)	
Accompagnements individuels : échec scolaire		CDCG	Conseillers principaux professeurs principaux et familles	15 suivis individualisés
Mesure de responsabilisation	Mettre en place une dynamique de sanction positive en vue d'enrayer les comportements déviants	Education Nationale	CDCG	0 jeunes
Atelier de remobilisation	Mettre en place en partenariat avec l'Education Nationale des actions luttant contre les problématiques scolaires	Education Nationale	Imanis CDCG	15 jeunes de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème}

Axe 4 : Sécurité et prévention routière

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Atelier mobylette	Remettre en conformité des engins	CDCG	Tous les acteurs institutionnels et sociaux du territoire	45 inscrits 20 engins remis en conformité
Semaine santé routière		Collège les Clorisseaux Bilstein + Mermoz	CDCG	Tous les 5 ^{ème} des collèges

Axe 5 : La réinsertion professionnelle

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Accompagnements individuels : la réinsertion professionnelle	Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et leur faciliter les démarches	CDCG	CDCG	11 suivis individualisés

Axe 6 : L'accès à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
Club ados / Stages sportifs	Intégrer les jeunes dans des pratiques socialisantes	CDCG	Tissu associatif, Mairie de Gien, Mairie de Poilly Lez Gien Etablissements scolaires	300 enfants de 6 à 17 ans
Gien plage		CDCG	Mairie de Gien Mairie de Poilly Tissu associatif	375 journées enfants 106 inscrits différents 7000 personnes sur le dispositif gratuit
Travail de rue		CDCG	Tous les acteurs présents sur le territoire	450 heures réalisées
Accompagnement individuel		CDCG	Acteurs institutionnels et sociaux du territoire	3 suivis individualisés
Journée EPS		CDCG	Inspection de l'Education Nationale Ecoles primaires du territoire	2 journées sport 32 classes participantes
TAP : nouveaux rythmes scolaires		Ecoles élémentaires Saint Brisson sur Loire, Saint Martin sur Ocre, Coullons, Poilly Lez Gien, Les Choux, Boismorand et Nevoy	CDCG	200 inscrits de janvier à juin. Depuis septembre 2017, interventions sur 2 communes : St Martin sur Ocre et Poilly lez Gien = 50 inscrits
Maisons des jeunes : - Coullons - Arrabloy - Les Choux		CDCG	Communes Associations du territoire	47 inscrits
PSC1	Se former dans une démarche citoyenne	CDCG	CSP de Gien	12 adolescents des Maisons des Jeunes
Travail d'intérêt général Mesure de Réparation Pénale	Appréhender, intégrer et réparer en termes de droits et d'obligations	CDCG	UEMO Montargis	6 accueils 670 heures réalisées
Le respect		Lycée Palissy	CDCG Association Olympio	15 classes de 2 ^{nde}
Les mots qui fâchent		Collège Les Clorisseaux	CDCG Association Olympio	Toutes les classes de 5 ^{ème}
Exposition questions de justice		CDCG	CDAD du Loiret Collèges Mermoz, Bildstein et les Clorisseaux	7 interventions réalisées sur les classes de 6 ^{ème} et de 4 ^{ème}

Nuitées d'hôtel en direction des auteurs de violences commises au sein de la famille		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis SCJE	
Projet justice		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis Les collèges du territoire	Non réalisé
Fêtes de quartiers	Créer du lien social dans une dynamique citoyenne	CDCG	Logemloiret CAF Associations du territoire	Quatre manifestations : 2 aux Champs de la Ville 2 aux Montoires 357 visiteurs
Jeux de société		CDCG	Communes du territoire	120 personnes sur 4 soirées
Projet médiathèque et sorties culturelles		CDCG	Service culturel CDCG	43 personnes
Café des familles		CDCG		18 séances : 140 parents Dont 129 femmes et 11 hommes
Educap'City			CAPSAAA	Rallye à Gien : 280 enfants de 6 ^{ème} , Segpa, Ulis et Ime du territoire et 50 encadrants. Rallye à Paris : 61 jeunes et 12 encadrants.
Atelier danse		CDCG		21 jeunes issus du territoire

2.7 Contrat de ville

Equipe de médiation dans les quartiers :

Un adulte relais :

Dans le cadre de la politique de la ville, Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire a octroyé un poste d'adulte relais à la Communauté des Communes Giennesoises pour une durée de trois ans. Les conditions de recrutement étaient les suivantes :

- être âgé(e) d'au moins 30 ans ;
- être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat ;
- résider dans le quartier des Champs de la Ville, Croix Saint Simon, Flandres Dunkerque ou Montoires.

La convention signée entre le CGET et la CDCG donne droit au financement du poste pendant trois ans à compter de la date d'embauche jusqu'à la fin de la convention.

De plus, LogemLoiret s'est engagé par délibération du bureau du conseil d'administration en date du 17 mai 2016, à financer après déduction du financement du CGET le solde du salaire (brut et charges compris) de l'adulte relais sur la durée du conventionnement (trois ans).

Un agent de développement :

Dans le cadre de la politique de la ville, la CDCG a obtenu une subvention du CGET pour le recrutement de deux agents à 20 heures en CAE pour 12 mois dont les missions sont :

- d'être présents dans les quartiers Champs de la Ville et Montoires pour repérer l'ensemble des besoins et proposer des actions,
- de mettre en relation les habitants avec les partenaires,
- de faciliter la relation parents/écoles primaires-collèges,
- de construire et faire vivre un travail en réseau de partenaires internes et externes...

Suite à des difficultés de recrutements et la suppression des emplois CAE en septembre 2017, un seul agent a été recruté.

Afin de financer ce poste, dans le cadre de la programmation des appels à projets 2017 du contrat de ville, la CDCG a obtenu une subvention du CGET.

Appel à projets contrat de ville : première programmation

Porteurs de projets	Nom du projet	Budget total	Demande de financement CDCG contrat de ville	Demande de financement CGET	Montant proposé CDCG	Montant proposé CGET
OCCE 45 Ecole de la Gare	Projet d'arts plastiques	5 097 €		1 250 €		1 250 €
OCCE 45 Ecole des Montoires	A la découverte du monde et des autres	4 853 €		700 €		700 €

OCCE 45 Ecole des Montoires	Classe découverte " Nature et Patrimoine"	35 068 €		4 000 €		
OCCE 45 Ecole des Montoires	Nature : Découvrir et s'adapter à son environnement et son patrimoine	7 607 €		1 000 €		1 000 €
OCCE 45 Ecole des Montoires	Partir pour s'évader ou s'évader pour partir	5 356 €		700 €		700 €
Ecole Cuiry	Projet Art et Culture cycle 2 et 3 (CE1-CE2)	9 969 €		1 000 €		1 000 €
Collège Ernest Bildstein	Formation P S C 1	3 350 €		1 350 €		1 350 €
Collège Jean Mermoz	Formation P S C 1	5 950 €		1 890 €		1 890 €
Collège Jean Mermoz	Génération Médiateur	9 396 €		675 €		675 €
Collège Jean Mermoz	Projet d'éducation à la citoyenneté des délégués	3 758 €		873 €		873 €
CIDFF du Loiret	L'égalité entre les filles et les garçons à l'école.	3 844 €	500 €	2 500 €	500 €	2 500 €
Cdcg	Accompagnement scolaire	13 056 €		2 475 €		2 475 €
Cdcg	Atelier de remobilisation	9 539 €		2 335 €		2 335 €
Cdcg	Ateliers théâtre	17 215 €		4 000 €		4 000 €
Cdcg	Educacity "Cap sur le monde"	13 721 €		4 210 €		4 210 €
Cdcg	Café des familles	4 105 €		725 €		725 €
Cdcg	Atelier danse	4 322 €		1 500 €		1 500 €
Cdcg	Fête de quartiers	7 488 €		2 000 €		2 000 €
AIEPG	Concours d'écriture en relation avec Accueil et promotion de Bourges	800 €		750 €		750 €
AIEPG	Fabuloserie Miellerie Découverte de l'art brut, de l'ingéniosité humaine (visite de la Fabuloserie) et des spécialités locales (miel).	900 €		840 €		840 €
Association Cool Art	Activités diverses et sortie découverte	2 019 €	479 €	1 380 €	479 €	1 380 €
Hand Ball Club Gien Loiret	Développement de la pratique éducative et sportive en QPV	7 800 €		2 500 €		2 500 €
AS Gien Judo	Cycle d'initiation à l'activité Judo, en faveur des jeunes publics des quartiers prioritaires de Gien.	4 614 €		3 000 €		3 000 €
IMANIS	Boutique solidaire ambulante	13 750 €	1 500 €	6 000 €	0 €	0 €
IMANIS	Salon de coiffure solidaire et ateliers relooking	13 800 €	1 200 €	5 000 €	0 €	0 €
CRIA Espace C2B	Cartographions nos déplacements	4 688 €		1 000 €		1 000 €
Association SCKOOL (anciennement G-Fai)	Le café emploi	11 550 €	3 000 €	3 500 €	0 €	0 €

Association Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire	Atelier Solidaire	37 217 €		7 000 €		
	Total	260 832 €	6 679 €	64 153 €	979 €	46 653 €

Appel à projets Contrat de Ville : seconde programmation

Porteurs de projets	Nom du projet	Budget total	Demande de financement CDCG contrat de ville	Demande de financement CGET	Financement proposée CDCG	Financement proposée par le CT
la Belle vie	Autour de l'aiguille	4 492 €	400 €	1 432 €	0 €	0 €
RCGB	Cité Rugby	7 400 €		2 500 €		2 500 €
AS Gien Foot	Animation Foot	1 833 €		1 000 €		1 000 €
Ville de Gien	Orchestre à l'école	6 021 €		2 631 €		2 631 €
OCCE	Classe de découverte sans nuitées à destination des élèves de CP de l'école René Cassin.	7 923 €		2 000 €		2 000 €
Beaumont Romain Photographe Auteur & Vidéaste	Réalisation de films courts de fiction	5 044 €		2 750 €		2 750 €
CDCG	Stages sportifs-club ados	90 321 €		17 000 €		17 000 €
CDCG	Agents de développement des quartiers	19 026 €		4 671 €		4 671 €
	Total	142 060 €	400 €	33 984 €	0 €	32 552 €

Réunion d'information :

Le service Politique de la Ville de la Communauté des Communes Giennoises et la Direction départementale déléguée de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDDJSCS) du Loiret, ont proposé une réunion d'information sur les dispositifs d'aide en faveur de la jeunesse (11-30 ans) le vendredi 24 mars 2017 à la Maison des Associations afin de présenter :

- Service Civique : accueillir un volontaire en Service Civique au sein de sa structure et orienter les jeunes de 16 à 25 ans vers le Service Civique.
- Ville Vie Vacances (VVV): programme qui vise à soutenir les projets éducatifs, culturels et de loisirs à destination des jeunes en difficulté des quartiers de la politique de la ville, âgés de 11 à 18 ans et éloignés de l'accès aux loisirs et aux vacances.
- Appel à projets "Education à la Citoyenneté, à la Solidarité et à l'Interculturalité" (ECSI) pour les 11-17 ans de tout le département du Loiret.
- Appel à projets "Initiatives jeunes" pour les jeunes de 11-30 ans porteurs de projets.

Cette rencontre s'est adressée à toutes les structures œuvrant en faveur de la jeunesse et a réuni 26 personnes.

Conseil citoyen :

La loi du 24 février 2014 prévoit la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Peuvent siéger dans ces conseils l'ensemble des acteurs qui évoluent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : habitants, professionnels, associations...

Le conseil citoyen de Gien créé le 13 mars 2017, commun aux deux quartiers prioritaires s'est constitué dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. Son objectif principal est de favoriser l'expression des habitants et des usagers aux côtés des acteurs institutionnels afin de stimuler la co-construction et d'appuyer les initiatives citoyennes. Il est constitué de 8 membres répartis en deux collèges : un collège habitant (6 membres) ainsi qu'un collège des associations et des acteurs locaux (2 membres) garantissant la représentation d'associations et de collectifs directement implantés dans les quartiers prioritaires.

Les Conseils Citoyens sont mis en place sur la durée du Contrat de Ville, lui-même caduc en 2020.

Les membres titulaires du conseil citoyen de Gien sont systématiquement conviés aux comités techniques et comités de pilotages :

- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,
 - Contrat de Ville,
 - Conférence Intercommunale du Logement,
- Des réunions de préparation sont programmées en amont.

Tous les membres du Conseil citoyen de Gien sont conviés à participer :

- aux diagnostics en marchant du territoire,
- aux formations proposées par Villes au Carré,
- aux formations de l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU), en direction des conseils citoyens concernant la co-construction des projets de renouvellement urbain.

2.8 Protocole de préfiguration de la convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt régional

- [PROTOCOLE DE PREFIGURATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES MONTOIRES SIGNE LE 19 OCTOBRE 2016](#)
- [Deux opérations faisaient l'objet d'une autorisation anticipée de démarrage par L'ANRU](#)
 - Aménagement de l'ancien Foyer des Jeunes Travailleurs

Un champ à la place du foyer des jeunes travailleurs



L'endroit ressemble aujourd'hui à un champ fraîchement labouré et hersé. Et qui ne connaît l'endroit ne pourrait imaginer qu'ici se dressait, il y a quelques mois encore, le foyer des jeunes travailleurs de Gien. Le site est destiné à devenir un espace vert, dans un premier temps.

République du Centre 3 août 2017

- Démolition des Mésanges – projet de construction de la Caserne de Gendarmerie – en 2017 : lancement de la procédure de relogement
- [Etudes réalisées en 2017](#)
 - Etude CDCG des besoins en logements et hébergements de la population de la CDCG :**

Calendrier

Phase 1 – Diagnostic de l'offre et de la demande en logements

- Comité de pilotage n°1
Réunion de lancement 4 mai 2017
- Entretiens : services de la CC, services de l'Etat, bailleurs HLM, agents immobiliers, associations... Mai – juin 2017
- Ateliers de travail : acteurs du domaine de la santé et du social 9 juin 2017
- Comité technique n°1 14 juin 2017

Phase 2 – Définition des orientations

- Comité de pilotage n°2
Synthèse du diagnostic - Scénario d'évolution - Orientations souhaitables 19 juillet 2017
- Comité de pilotage NPNRU 5 sept. 2017

Phase 3 – Plan d'actions

- Comité technique n°3
Contenu des actions envisageables 9 nov. 2017
- Rencontre avec le Président de la CDCG 23 nov. 2017
- Comité de pilotage n°3
Scénario d'évolution - Fiches actions 12 déc. 2017
- Comité de pilotage NPNRU 18 janvier 2018

Résultat de l'étude :

Programme d'actions

Faire progresser la qualité du parc de logements privés

- ↳ Action n°1 : Mettre en place une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat

Développer l'offre de logements destinés aux étudiants, enseignants remplaçants, personnel médical de l'hôpital, stagiaires

- ↳ Action n°2 : Développer la cohabitation intergénérationnelle
- ↳ Action n°3 : Créer un système de labellisation des logements dans le parc privé
- ↳ Action n°4 : Développer la sous-location et la co-location dans le parc locatif public

Améliorer l'offre d'hébergement destiné aux personnes à besoins spécifiques

- ↳ Action n°5 : Restructurer l'offre d'hébergement proposée par Coallia
- ↳ Action n°6 : Elargir l'offre d'hébergement adapté aux personnes handicapées hébergées

Continuer d'améliorer l'attractivité du parc locatif social et celle du quartier des Montoires

- ↳ Action n°7 : Poursuivre les actions de valorisation du parc locatif social
- ↳ Action n°8 : Poursuivre la requalification et le réaménagement du quartier des Montoires

Faire progresser la qualité du parc de logements privés

Action n°1 : Mettre en place une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat

Constat :

- Parc privé insuffisamment qualitatif pour répondre à la demande de logements, surtout dans le centre ville de Gien et présence de copropriétés fragiles (dont « 7 très fragilisées »), contribuant au développement de la vacance
- Population relativement âgée. Insuffisance de produits adaptés à la perte d'autonomie.
- 231 logements améliorés à fin 2016 grâce à l'OPAH de la CDCG 2013-2017, dont 64 en matière d'autonomie. Des besoins encore identifiés (adaptation à l'autonomie et précarité énergétique notamment). Problème de préfinancement des travaux.

Objectifs : Rendre plus attractif le parc de logements privés notamment à Gien : centre ville, copropriétés dégradées, permettant d'améliorer le confort de vie des occupants, notamment des personnes âgées et des personnes handicapées et de réduire la vacance.

Contenu : Mettre en place une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat

Description :

- **Evaluer l'OPAH en cours** : efficacité des actions menées, préconisations.
- **Mener une étude préalable** : définir objectifs, périmètre, montant des financements à mobiliser et engagement de chaque partenaire dont la CDCG : aides adossées ou non à l'Anah, possibilités de pallier les difficultés de pré financement des travaux, renouvellement urbain et actions coercitives (ORI...), modalités de conduite de l'opération (animation en régie)...
- **Prendre en compte les thématiques** : autonomie, copropriétés dégradées, requalification thermique.
- **Recourir aux partenaires qualifiés** : opérateurs privés et bailleurs HLM pour conduire les opérations.

Définir les éléments de réussite de l'opération en matière de communication et d'accompagnement : mobilisation de l'ensemble des acteurs y compris des élus, engagement technique et financier significatif, valorisation des actions de requalification de l'aménagement urbain menées actuellement sur le centre ville de Gien...

Maîtrise d'ouvrage : CDCG

Estimation du coût identifié pour la CDCG :

- Etude pré opérationnelle de l'ordre de 40.000€ à 50.000€.
- Montant des aides aux travaux et du coût du suivi animation : à définir suivant les conclusions de l'étude pré opérationnelle.

Développer l'offre de logements destinés aux étudiants, enseignants remplaçants, personnel médical de l'hôpital, stagiaires

Action n°2 : Développer la cohabitation intergénérationnelle

Constat : Offre de logements et d'hébergements insuffisante pour répondre aux besoins des étudiants dans les lycées (une dizaine de places), des actifs tels que les enseignants remplaçants (une dizaine de places), le personnel médical de l'hôpital (une dizaine de places), les stagiaires et employés des entreprises locales, présents sur le territoire souvent pour de courtes durées.

Objectif : Permettre à des jeunes de se loger à moindre coût chez des personnes âgées, dans un esprit de solidarité.

Contenu : Développer un système de cohabitation intergénérationnelle accompagnée et sécurisée consistant à mettre en relation un senior qui met à disposition une chambre à un jeune en recherche de logement, contre des services ou un loyer avantageux.

Description :

- **Faire appel à une association** qui réunit et accompagne jeunes et seniors.
 - Rôle de l'association : rencontre individuelle pour définir les besoins et attentes de chacun, sélection des binômes, gestion des conventions et de la charte de cohabitation, réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie, suivi et médiation des binômes.
 - 2 formules : logement contre indemnité et logement contre présence et services.
 - Concerne le parc privé et le parc locatif public (selon l'article L442-8-1 du CCH).

Avantages : Réduire la sous occupation du parc de logements. Lutter contre l'isolement, favoriser le lien entre les générations, profiter d'échanges et de savoirs, tout en gardant liberté et autonomie. En particulier :

- **Pour le senior** : favoriser et sécuriser le maintien à domicile, percevoir un complément de revenu, permettre à un jeune de se loger.
- **Pour le jeune** : accéder à un moindre coût à un logement confortable et sécurisé. Trouver un logement proche des lieux de formation ou d'activité.

Maîtrise d'ouvrage : association telle que Imanis qui intervient sur le Giennois et La Maison de l'Habitat qui est basée à Orléans.

Estimation du coût identifié pour la CDCG :

- Prestations de l'association : de l'ordre de 25 000 € par an, pour un suivi annuel de 10 binômes.
- Communication sur le site internet : en interne

Développer l'offre de logements destinée aux étudiants, enseignants remplaçants, personnel médical de l'hôpital, stagiaires

Action n°3 : Créer un système de labellisation de logements dans le parc privé

Objectif : Rapprocher offre de logements privés et demande en logement des personnes en formation et des actifs présents sur le territoire.

Contenu : Mettre en place un système de labellisation simple et souple de qualification du parc de logements privés pour rapprocher l'offre et la demande.

Description :

- **Déterminer une grille avec des critères précis pour obtenir le label, et définir un indice qualité :**
 - Logement de petite taille, chambre en colocation ou chambre chez l'habitant, meublé ou pas.
 - Niveau de loyer et de charges, qualité du logement : décence, DPE
- **S'appuyer sur une charte d'adhésion :** à signer par les propriétaires.
- **Mettre en ligne sur le site internet de la CDCG la liste des logements labellisés comprenant les caractéristiques des logements (type, localisation, niveau de loyer et de charges, indice de qualité, type de chauffage...) et les coordonnées des propriétaires.** La mettre à jour régulièrement.
- **Etre en contact avec les propriétaires :** visiter les logements, établir les contrats de labellisation, prévoir le renouvellement des labels (tous les 3 ans par exemple).
- **Faire appel à un personnel qualifié pour le diagnostic technique du logement (principalement pour juger de la décence) :** prestataire extérieur si nécessaire.

Avantages :

- Encourage les propriétaires privés à améliorer leurs biens et à les remettre sur le marché lorsqu'ils sont vacants.
- Permet de reconnaître et de rendre visible la qualité des logements.
- Service gratuit pour les propriétaires comme pour les locataires.

Maîtrise d'ouvrage : CDCG

Estimation du coût identifié pour la CDCG :

Prévoir une montée en charge progressive du dispositif.

- Diagnostic technique des logements pour les nouveaux labels, et contre visite si nécessaire, par un prestataire extérieur : de l'ordre de 200-250 € par logement, soit environ 2400 € par an pour un objectif de 10 logements par an.
- Le reste : en interne, soit de l'ordre de 0,1 ETP (services : habitat, informatique, communication).

ALTERNATIVE OU COMPLEMENT :

Contenu : Favoriser le rapprochement entre demande de logements émanant de jeunes en formation et offre de logements meublés, grâce au référencement de ces derniers sur la plateforme en ligne « e-logement » mise en place au niveau régional.

Description :

- Collaborer avec l'URHAI (qui intervient pour le compte du GIP Alfa Centre-Val de Loire qui porte le dispositif), dans le cadre d'une convention passée avec la GIP, pour intervenir auprès de la CDCG pour mettre en place une campagne de communication et de prospection dans le parc privé, visant à encourager les propriétaires à se positionner sur ce type d'hébergement et à intégrer la plateforme.
- Dispositif destiné au public jeune : apprenti, contrat de professionnalisation, stagiaire, étudiant.
- Type de logement concerné : chambres individuelles, colocation, chambres partagées, studios, T2.
- Certification des logements lorsqu'ils remplissent les conditions requises.
- Les propriétaires s'engagent et ceux qui ne respectent pas les conditions sont retirés de la plateforme.
- Durée du séjour : nuitée, semaine, mois.

Avantages :

- Dispositif existant, au niveau régional.
- Permet d'identifier des logements meublés et de les rendre visibles sur la plateforme.
- La durée du séjour est souple et peut être très courte.
- Service gratuit pour les propriétaires comme pour les locataires.

Mais :

- La visite des logements n'est pas systématique.
- Concerne uniquement les publics jeunes en formation.
- Concerne uniquement les logements meublés.

Maîtrise d'ouvrage :

 CDCG

Estimation du coût identifié pour la CDCG : Dispositif co-financé par : Conseil Régional, DREAL, DRJSCS, FSE (UE)

Développer l'offre de logements destinée aux étudiants, enseignants remplaçants, personnel médical de l'hôpital, stagiaires

Action n°4 : Développer la sous location et la co-location dans le parc locatif public

Objectif : Permettre aux personnes en formation et jeunes actifs de se loger à coût modéré.

Contenu : Développer des formules locatives souples dans le parc locatif social public existant.

Description : Proposer dans le parc locatif HLM de LogemLoiret de nouvelles formules locatives :

- **Location d'une partie d'un immeuble à une association** qui s'occuperait de meubler et de sous-louer les logements. Cela peut être 2 logements de type 4 d'un immeuble. La localisation dans la ville et la qualité des logements doivent présenter un certain caractère attractif. Eventuellement, permettre ponctuellement l'accueil de jeunes en insertion qui bénéficieront d'un accompagnement par l'association. Possibilité aussi pour le bailleur de le réaliser en direct.
- **Co-location d'1 ou 2 appartements de grande taille (type 3, 4 ou 5) :** chaque locataire bénéficierait d'une chambre individuelle et d'espaces collectifs. Prévoir de meubler les logements pour qu'ils se louent plus facilement (la liste des éléments que doit au minimum comporter ce mobilier est fixé par le décret n°2013-881 du 31 juillet 2013, à voir en annexe).

Avantages : Permet de recourir au parc existant et d'occuper des logements HLM vacants de grande taille.

Maîtrise d'ouvrage : Association telle que Imanis, Logemloiret

Estimation du coût identifié pour la CDCG : Participation à la sous location pour 2 T4 pouvant accueillir 6 personnes : à préciser.

Améliorer l'offre d'hébergement destiné aux personnes à besoins spécifiques

Action N°5 : Restructurer l'offre d'hébergement proposée par Coallia

Constat : La configuration et l'état (« vétusté ») des 3 bâtiments de l'association Coallia, d'une capacité de 255 places, destinés principalement à l'hébergement de demandeurs d'asile, de travailleurs migrants et de personnes isolées, ne permettent plus de répondre de manière satisfaisante aux besoins des populations.

Difficultés pour les jeunes à ressources non pérennes ayant besoin d'un accompagnement d'accéder à un logement.

Objectif : Améliorer les conditions d'hébergement des personnes accueillies par Coallia.

Contenu : Restructurer l'offre proposée par l'association Coallia.

Description :

- Prendre en compte les résultats de l'étude en cours de réalisation menée par Coallia sur la restructuration de l'offre (totale ou pour partie), sur site (réhabilitation) ou hors site (démolition – reconstruction). L'étude doit déterminer quelle forme doit prendre ce projet, repenser l'offre au niveau :
 - o Du bâti,
 - o De la capacité globale,
 - o De la localisation,
 - o De la nature de l'offre destinée aux publics actuels et éventuellement à d'autres catégories de population.
 Dans ce cadre, étudier la possibilité de faire évoluer le parcours résidentiel des travailleurs migrants vers le logement ordinaire et d'héberger plus largement les jeunes en situation de précarité.
- Accompagner l'association dans son projet de restructuration par une participation aux réflexions et par une mise à disposition de foncier par la ville sur le site actuel si nécessaire.

Maîtrise d'ouvrage : Coallia

Estimation du coût identifié pour la CDCG : Eventuellement mise à disposition de foncier sur le site des Montoires.

Améliorer l'offre d'hébergement destiné aux personnes à besoins spécifiques

Action N°6 : Elargir l'offre de logements et d'hébergements adaptés aux personnes handicapées hébergées

Constat : Les personnes handicapées hébergées en foyer n'échappent pas à la problématique du vieillissement, imposant des solutions spécifiques. Les maisons de retraite traditionnelles ne sont pas adaptées pour tous et l'offre actuelle globale manque de diversité pour répondre aux différentes situations.

Objectif : Permettre aux personnes handicapées, notamment âgées, d'être hébergées dans des conditions adaptées à leur situation en développant des solutions plurielles et évolutives correspondant au niveau d'autonomie et aux attentes de chacun.

Contenu : Elargir l'offre de logements et d'hébergements adaptés aux personnes handicapées hébergées.

Description :

- Accompagner le projet porté par l'association ADAPEI qui vise à élargir les possibilités de logement et d'hébergement sur le territoire de façon à disposer de 3 niveaux d'offre correspondant à différents degrés d'autonomie (foyer de vie pour personnes non autonomes, semi collectif pour personnes un peu plus autonomes, logements individuels pour personnes autonomes). Pour compléter l'existant, il s'agit de :
 - o Réaliser un complexe d'habitat : 10 à 15 petits logements individuels, comprenant un lieu commun et une maîtrise de maison, destinés aux personnes bénéficiant d'une certaine autonomie, travaillant en ESAT ou à la retraite, et bénéficiant d'un accompagnement (SAVS). Estimation plus précise des besoins, nombre de logements, localisation (près du Foyer d'hébergement Le Clair Ruisseau à Poilly-lez-Gien ou du Foyer de vie La Fontaine à Gien, ou ailleurs), maîtrise d'œuvre, montage financier sont encore à définir.
 - o Réaliser une extension du foyer de vie La Fontaine à Gien : aile supplémentaire destinée à l'accueil d'une dizaine de personnes handicapées non autonomes.

Maîtrise d'ouvrage : ADAPEI

Continuer d'améliorer l'attractivité du parc locatif social du quartier des Montoires

Action n°7 : Poursuivre les actions de valorisation du parc locatif social

Constat : Parc HLM très développé à Gien (taux de 26,9% en 2014), qui se renouvelle et s'améliore. Mais faible tension et vacance toujours élevée dans certains programmes, notamment aux Champs de la Ville.

Objectif : Continuer d'améliorer la qualité du parc de logements HLM à Gien et dans les autres communes, et d'adapter l'offre à la demande. Retendre le marché.

Description :

Prendre en compte les 4 axes suivants :

- **S'interroger sur la démolition éventuelle de nouveaux programmes à moyen-long terme :**
 - Programmes les plus déqualifiés : voir principalement le secteur Flandre-Dunkerque
 - Reconstituer l'offre à hauteur de 1 pour 3.
- **Poursuivre l'amélioration/résidentialisation du parc :** opérations non ou insuffisamment réhabilitées.
- **Reconstituer une partie des démolitions en diversifiant les produits proposés :**
 - A Gien : des maisons de ville permettant l'accueil de familles et de personnes âgées.
 - Dans les autres communes : une typologie tournée vers les logements de petite et moyenne taille : pour les jeunes, jeunes ménages et les personnes âgées notamment.
 - Une localisation près des commerces et services, et si possible desservie par un système de transport collectif.
 - Des niveaux de loyers modestes : forte proportion de PLAI (60% à 70%).
 - De la mixité sociale et générationnelle dans les opérations.
 - Quelques opérations dans le tissu existant en centre ville (en lien avec l'amélioration de la qualité du centre ville).

- **Promouvoir la mixité sociale au travers d'une politique de peuplement** dans le cadre des attributions de logements : mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement, du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs et de la Convention Intercommunale d'Attribution.

Maîtrise d'ouvrage : Bailleur HLM pour la démolition / reconstitution / amélioration du parc. CDCG pour la stratégie de peuplement.

Estimation du coût identifié pour la CDCG : Mission d'accompagnement à la mise en place de la stratégie de peuplement : en interne

Continuer d'améliorer l'attractivité du parc locatif des Montoires

Action n°8 : Poursuivre la requalification et le réaménagement du quartier des Montoires

Constat : Quartier des Montoires en cours de transformation, réduction de la vacance, présence de friches. Précarité qui reste forte. Quartier mal relié au centre ville par les transports en commun.

Objectif : Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier des Montoires et de son image.

Contenu : Continuer de réorganiser le quartier des Montoires et améliorer sa desserte par les transports en commun

Description : Prendre en compte les conclusions des différentes études en cours sur le quartier et engager les opérations préconisées.

- **Requalifier l'îlot Mouettes / Rouges Gorges :** 2 bâtiments sont ciblés à la démolition (42 logements) dans l'étude de requalification.
- **Diversifier l'offre de logements dans le quartier et à ses franges pour plus de mixité :**
 - **Accession à la propriété ou locatif social et vente à 10 ans :** 22 logements au maximum en reconstitution suite au réaménagement de l'îlot Mouettes/Rouges-Gorges, possible à moyen terme (selon étude en cours). Sous forme d'individuels groupés essentiellement. Pour les jeunes ménages et les seniors.
 - **Outil favorisant l'accession sociale dans le quartier et dans le périmètre autour :** taux réduit de TVA de 10% (distance < 500 m de la limite du quartier *) dans le cas où le marché deviendrait plus porteur.



- **Poursuivre le traitement des friches** (Intermarché, parking, espace sous ligne à haute tension), aménager les espaces libérés qui ne seront pas reconstruits et les rendre qualitatifs : square ou parc, jardins familiaux partagés, jeux pour enfants...
- **Mieux relier le quartier au centre ville :** développer le transport collectif et / ou un autre mode de déplacement alternatif.

Maîtrises d'ouvrage : Bailleur HLM, ville de Gien

Estimation du coût identifié pour la CDCG : Si projet de requalification de l'îlot Mouettes / Rouges Gorges (étude Amar) est retenu en l'état : coût estimé de l'intervention proposée sur les espaces publics (voirie, parvis, espaces verts) de 972 000 € HT, dont 314 050 € à la charge de la CDCG (et 464 000 € à la charge de la ville de Gien).

Programme d'actions : synthèse de l'estimation des coûts identifiés pour la CDCG

Action	Estimation des coûts identifiés pour la CDCG
<u>Action n°1 :</u> Mettre en place une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Etude pré-opérationnelle : de l'ordre de 40 000€ à 50 000€ • Montant des aides aux travaux et du suivi animation : à définir
<u>Action n°2 :</u> Développer la cohabitation intergénérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de l'association : de l'ordre de 25 000 € par an pour le suivi de 10 binômes
<u>Action n°3 :</u> Créer un système de labellisation des logements dans le parc privé	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic technique des logements par un prestataire : de l'ordre de 200-250€ par logement, soit 2400 € par an pour 10 logements par an • Le reste : en interne soit 0,1 ETP
<u>Alternative ou complément :</u> Mettre en place une campagne de communication et de prospection pour encourager les propriétaires à proposer leurs meublés sur la plateforme régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de coût
<u>Action n°4 :</u> Développer la sous location et la colocation dans le parc locatif public	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la sous location de 2 T4 par une association : à préciser

Programme d'actions : synthèse de l'estimation des coûts identifiés pour la CDCG

Action	Estimation des coûts identifiés pour la CDCG
<u>Action n°5 :</u> Restructurer l'offre d'hébergement proposée par Coellia	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de coût (ville de Gien : éventuellement mise à disposition de foncier sur le site actuel)
<u>Action n°6 :</u> Élargir l'offre de logements et d'hébergements adaptés aux personnes handicapées hébergées	<ul style="list-style-type: none"> • A définir
<u>Action n°7 :</u> Poursuivre les actions de valorisation du parc locatif social	<ul style="list-style-type: none"> • Mission d'accompagnement pour la mise en place d'une stratégie de peuplement : en interne
<u>Action n°8 :</u> Poursuivre la requalification et le réaménagement du quartier des Montoires	<ul style="list-style-type: none"> • Si projet étude LogemLoiret / Amar retenu : 314 050 € HT (ville de Gien : 464 000 € HT)

Etude Logem ilot Mouettes-Rouges-gorges



Schéma d'aménagement validé par le COPIL ANRU du 5 septembre 2017

Etude Coallia



Etude de faisabilité pour le traitement du foyer présentée à la réunion du 12 février 2018

3- SERVICE CULTUREL

La saison culturelle 2017 a proposé une programmation variée avec des spectacles professionnels. Musique classique, moderne et jazz, art de rue, théâtre, cirque, l'objectif étant de proposer une programmation pluridisciplinaire qui puisse correspondre aux attentes du territoire de la Communauté des Communes Giennoises.

Ainsi, cette programmation 2017 fut répartie équitablement sur les communes de la Communauté des Communes Giennoises et ce à des tarifs accessibles à tous les budgets.

3.1 Le tout public

Bilan : 19 spectacles payants et 12 gratuits. Deux festivals intègrent la programmation culturelle : le festival du Livre jeunesse et le festival de l'humour. A noter également, la programmation d'un concert du festival « Jeux d'eau » organisé par l'association RMG.

L'ensemble des spectacles aura rassemblé **2237 spectateurs sur des propositions payantes**.

Le taux de fréquentation s'approche de celui de 2016 (**2312 entrées payantes**) mais avec 5 spectacles de moins en 2017.

Le taux de remplissage par spectacle en 2017 est donc supérieur à l'année précédente.

3.2 Le public « jeune »

D'autre part, l'un des objectifs de 2017 était de travailler d'avantage en direction des publics «Jeunes ». Celui-ci a été atteint avec le développement d'actions culturelles en direction des publics scolaires.

. 4 spectacles ont été présentés lors de séances scolaires ce qui nous a permis de mobiliser **1260 élèves**, du primaire au lycée. Lorsque cela était possible, des rencontres ont été organisées avec les artistes et des éléments pédagogiques ont été fournis aux enseignants en amont de la représentation.

Comme décidé par la commission culture, les transports ainsi que les spectacles sont gratuits pour les publics scolaires.

. De plus le Festival du livre jeunesse a multiplié les actions envers le jeune public, de la maternelle au primaire, avec de très nombreuses interventions dans les classes de la Communauté des Communes Giennoises (**environ 1700 élèves** directement concernés sur tout le territoire de la Communauté des Communes Giennoises de la maternelle au lycée).

2960 élèves ont bénéficié des dispositifs culturels en direction du public scolaire.

Par ailleurs, la C.D.C.G., a cette année encore renouvelé son adhésion au dispositif CLARC (créé en 2003 par la Région Centre) afin de faire bénéficier les lycéens de droits à réduction ou achat.

Les collaborations interservices ont également eu lieu, notamment avec le service de prévention spécialisé et le pôle sports et jeunesse, lesquels ont accompagné des publics sur plusieurs spectacles et/ou ont participé à des actions culturelles comme les Master class ou le festival du livre jeunesse. Ces collaborations sont à renforcer.

3.3 Les événements tout publics « gratuits »

Outre les séances scolaires et les actions vers les jeunes, l'objectif d'accessibilité est rempli avec les nombreux événements gratuits qui ont été proposés tout au long de l'année avec notamment les

« Théâtre Appart », les cafés concerts et 8 autres spectacles gratuits, le but étant d'élargir au maximum les publics et de rendre accessible à tous des propositions artistiques de qualité.

Le taux de participation aux spectacles non payants est estimé à **4500 spectateurs**.

Au total, nous estimons à **9700 spectateurs pour 2017, toutes propositions confondues**.

Ces chiffres montrent une progression de fréquentation encourageante et qui, *a priori*, demande encore à se développer.

Les partenariats avec les établissements scolaires, les associations mandatées, les services de la collectivité et les institutions se renforcent également.

Afin de dynamiser et promouvoir la saison 2017, nous avons utilisé tous les moyens et outils de communication à notre disposition et essayé de développer au maximum notre public. L'impact positif de cette communication peut notamment se mesurer au regard de l'augmentation des places payantes (+20%), et un public toujours nombreux à nos événements. Des nouveaux outils et une charte graphique ont notamment été mis en place afin d'assurer une identification de la saison auprès du public. La collaboration avec le service communication nous a permis d'accentuer la pertinence de nos outils et actions de promotion de nos activités.

Recettes 2017 :

-	Région Centre PACT :	50 000 €
-	Etat – Politique de la Ville – Financement ateliers théâtre	4 000 €
-	Conseil départemental du Loiret / Festival du livre jeunesse	2 000 €
-	Recettes billetterie saison 2017	21 992 €
	Soit	77 992 €

4- SERVICES TECHNIQUES

4.1 Service public d'élimination des déchets

La Communauté des Communes Giennoises vote un taux d'enlèvement des ordures ménagères tous les ans dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ». Ce taux prend en compte les trois zones définies en fonction de la fréquence des collectes.



COMMUNES	Zonage	BASES 2018	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Produit attendu /commune	
LES CHOUX	1 collecte OM / semaine	494 708	12,34%	12,44%	12,30%	60 828 €	
BOIMORAND		814 833	12,34%	12,44%	12,30%	100 190 €	
LE MOULINET		149 283	12,34%	12,44%	12,30%	18 356 €	
LANGESSE		104 419	12,34%	12,44%	12,30%	12 839 €	
COULLONS		788 077	12,34%	12,44%	12,30%	96 901 €	
GIEN		889 964	12,34%	12,44%	12,30%	109 428 €	
NEVOY		578 650	12,34%	12,44%	12,30%	71 150 €	
POILLY		574 941	12,34%	12,44%	12,30%	70 694 €	
ST BRISSON		297 951	12,34%	12,44%	12,30%	36 636 €	
ST GONDON		88 706	12,34%	12,44%	12,30%	10 907 €	
ST MARTIN		112 504	12,34%	12,44%	12,30%	13 833 €	
COULLONS		1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours	1 208 861			12,80%	154 779 €
POILLY			1 704 436			12,80%	218 231 €
NEVOY	472 538				12,80%	60 503 €	
ST BRISSON	511 798				12,80%	65 529 €	
ST GONDON	827 382				12,80%	105 936 €	
ST MARTIN	1 054 678				12,80%	135 038 €	
GIEN	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	874 737	13,61%	13,67%	13,31%	116 442 €	
COULLONS				13,67%		0 €	
POILLY			13,61%	13,67%		0 €	
POILLY	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	310 635	14,89%	14,90%	14,33%	44 506 €	
ST MARTIN		9 342	14,89%		14,33%	1 338 €	
GIEN		13 283 105	14,89%	14,90%	14,33%	1 903 134 €	
TOTAL PARTICIPATION SMICTOM						3 407 199 €	

4.2 Voirie

Communes	Travaux	Montant € TTC
Boismorand	PAT	6 984,00 €
	Purges	10 978,80 €
	Total Boismorand	17 962,80 €
Coullons	PAT	20 136,00 €
	rue du Pilon	22 294,70 €
	accès poste	2 919,60 €
	pont route du buisson	4 131,91 €
	carrefour de la Maubelle	3 109,90 €
	Total Coullons	52 592,11 €
Gien	Chemin de la Fontaine	190 512,31 €
	Rue Lejardinnier	8 952,36 €
	Place de l'église	15 416,40 €
	Placier rue des Verdiers	16 685,78 €
	Chemin des Greffiers	7 331,28 €
	Impasse des pauroches	6 320,40 €
	Chemin de la Péronnière	14 484,00 €
	Passages PMR rue de Montbricon	6 066,00 €
	Affaissement rue Victor Hugo	3 996,00 €
	Trottoir av de la République	1 802,40 €
	Rue du 32eme RI lycée	8 421,46 €
	Trottoirs quai de Nice	19 212,00 €
	Sécurisation chemin de Saint-Pierre	48 221,62 €
	Rue des Pervenches	4 223,40 €
Total Gien	367 845,41 €	
Langesse	PAT	3 492,00 €
	Total Langesse	3 492,00 €
Le Moulinet sur Solin	PAT	1 746,00 €
	Chemin de la Brenaudière	21 855,02 €
	Total le Moulinet sur Solin	23 601,02 €
Les Choux	PAT	2 802,00 €
	Rue de la gare purges	11 709,24 €
	Total Les Choux	14 511,24 €
Nevoy	Chemin de la croix des 3 évêques	25 642,28 €
	Route de Bois Damblai	29 179,20 €
	Rue d'Arcole (coussin berlinois)	1 401,60 €
	PAT	5 928,00 €
	Total Nevoy	62 151,08 €
Poilly	PAT	6 984,00 €
	Carrefour vc n°4	85 753,37 €
	vc n°4	18 128,40 €
	Total Poilly	103 881,77 €
Saint Brisson	Rue des Martins (coussins berlinois)	5 702,40 €
	VC des Loges	3 465,77 €
	Chemin de la Papillonnerie	5 950,80 €

4.3 Travaux Bâtiments

PROGRAMME TRAVAUX BÂTIMENT 2017			
Communes	Lieu	Objet de la demande	Montant € TTC
Poilly	Dojo	Remplacement aérothermes	8 759,48
Poilly	Plateau sportif	Réfection tracés terrains basket et hand	3 946,80
Poilly	Gymnase	Achat poteaux badminton	3 286,44
Poilly	Gymnase	Modification alimentation électrique avec tarif jaune (mail du CD : intervention vacances d'été annulée. Attente information pour travaux vacances Toussaint)	15 000,00
Nevoy	Salle de sports	Traçage terrain mini-basket	842,40
Les Choux	Salle de sports	Création d'un mur d'escalade (reste en attente livraison tapis de réception)	7 680,00
Les Choux	Salle de sports	Achat chariots pour rangement tatamis	1 247,40
Gien	MSP	Remplacement châssis fixes par baies coulissantes (quantité 4 minimum) et isolation phonique	26 707,20
Gien	Crèche	Mise en œuvre d'un sol souple sur le béton désactivé du préau	7 506,00
Gien	Crèche	Pose de stores sur baies vitrées des 4 sections côté jardin et du petit couloir donnant sur le pation et le réfectoire	3 916,80
Gien	Stade nautique	Mise en conformité des installations électriques suite vérifications réglementaires	16 298,34
Gien	Salles escrime-karaté	Pose miroirs avec film de sécurité	7 198,00
Coullons	Vestiaires foot	Déplacement alimentations électriques des éclairages du stade dans le TGBT pour programmation avec GTB	6 236,64
Coullons	Vestiaires foot	Complément devis pour DICT et terrassement	8 527,54
Coullons	Dojo	Lasure bardage ensemble du bâtiment (= 430 m ²)	16 296,96
Arrabloy	Salle de sports	Création VMC	4 406,69
_Imprévu	Stade nautique	Remplacement préparateur ECS	9 288,96
_Imprévu	MSP	Détecteur intrusion + interrupteur	1 007,48
_Imprévu	Stade nautique	Appareil de mesure des chloramines dans l'air	3 363,60
_Imprévu	Ancien tennis	Pose filets protection	4 072,79
_Imprévu	MSP	Porte automatique	6 181,20
TOTAL € TTC			161 770,72

4.4 Assainissement collectif

Travaux entreprises

- Réhabilitation du réseau d'assainissement de la Commune de Les Choux, pour un montant de 24 828.77 € H.T.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement de Boismorand, phase 3, pour un montant de 35 660.00 € H.T.
- Renouvellement du pont suceur de la station d'épuration de Gien pour un montant de 64 800.00 € H.T.
- Réhabilitation des postes de refoulement pour un montant de 123 745.00 € H.T.
- Extension du réseau d'assainissement collectif de Saint-Brisson, rue Groslin, pour un montant de 14 000.00 € H.T.

Autres opérations

Au cours de l'année 2017, les études suivantes ont été réalisées :

- Etudes d'avant-projet pour la déconnexion du ru de l'Anesse, pour un montant de 15 630.00 € H.T.
- Etude diagnostique du système d'assainissement de la Commune de Les Choux, phase 1 pour un montant de 8 250.00 € H.T.
- Etude de faisabilité pour l'amélioration du fonctionnement du réseau unitaire du chemin des Allix, pour un montant de 5 300.00 € H.

Prestations en régie

(en heures)

Type de lieu - Domaine	Arrabloy	Boismorand	Coullons	Gien	Les Choux	Nevoy	Poilly Lez Gien	St Brisson	St Gondon	St Martin sur Ocre	Total général
Fonctionnement régie	1078										1078
Gestion régie - Contrôle / Sécurité	637										637
Informatique / Achat	197										197
Maintenance locaux / divers	244										244

Poste de relèvement	126	78	186	521	39	197	62	54	41	129	1433
Contrôle / Sécurité / suivi prestataire	31	10	12	353	11	35	24	21	15	42	554
Exploitation / espaces verts	22	48	56	63	17	72	24	26	17	31	376
Maintenance	73	20	118	105	11	90	14	7	9	56	503
Réseau assainissement	57	142	127	492	64	108	172	86	106	90	1444
Administratif(DICT - Notaire etc)	4	16	73	156	55	94	112	59	46	68	683
Exploitation / espaces verts	53	126	54	336	9	14	60	27	60	22	761
Station d'épuration	0	435	716	2741	351	0	390	708	557	0	5898
Gestion - Contrôle / Sécurité	0	8	117	257	15	0	0	6	137	0	540
Espaces verts	0	45	74	379	0	0	26	98	72	0	694
Exploitation	0	204	262	746	204	0	245	282	284	0	2227
Maintenance	0	120	173	958	80	0	28	268	7	0	1634
Qualité (Analyse)	0	58	90	401	52	0	91	54	57	0	803
Total général	183	655	1029	3754	454	305	624	848	704	219	9853

4.5 Assainissement individuel

	GIEN-ARRABLOY	POILLY-LEZ-GIEN	LES-CHOUX	SAINT-GONDON	SAINT-BRISSON	COULLONS	NEVOY	LANGESSE	SAINT-MARTIN	LE MOULINET-SUR-SOLIN	BOISMORAND	TOTAL
CONTRÔLE INITIAL	0	0	0	2	0	0	4	0	0	0	0	6
CONTRÔLE PERIODIQUE	0	0	0	42	22	1	56	0	57	0	0	178
ASTEINTE FINANCIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FOURNITURE D'UN RAPPORT POUR UNE INSTALLATION CONTROLEE DEPUIS MOINS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION CONTROLEE DEPUIS PLUS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	4	14	0	1	2	7	3	1	0	4	4	40
INSTRUCTION DE DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE	3	1	0	1	3	7	2	0	2	0	1	20
CONTRÔLE DE CONFORMITE DES TRAVAUX	3	0	0	1	3	6	2	0	1	1	2	19
PRESTATION D'ENTRETIEN	3	5	0	2	6	6	2	2	3	2	0	31
TOTAL	13	20	0	49	36	29	69	3	63	7	7	296

5- AMELIORATION DE L'HABITAT

5.1 Opération Façades/ Opération Façades commerciales

Cette opération vise à inciter les administrés des centres-bourg (et centre-ville pour Gien) à faire des ravalements des façades dégradées et ainsi les rendre plus attractifs.

Les périmètres, ouvrant droit à une subvention de 25% du montant des travaux, ont été établis en concertation avec chaque commune.

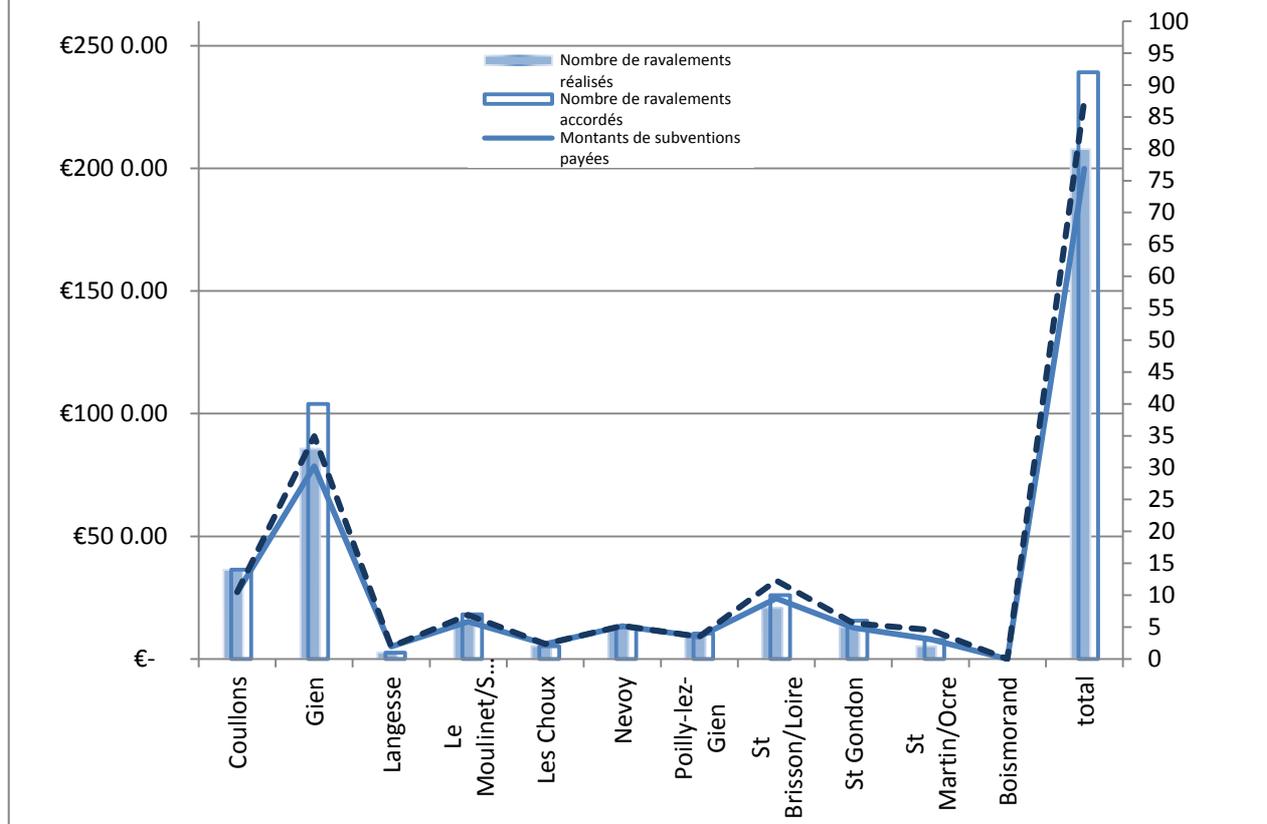
Cette opération a été entérinée par le conseil communautaire du 27 avril 2012 pour trois ans.

L'objectif a été fixé à 15 ravalements par an à 5 000 € maximum par dossier, soit 75 000 € par an (225 000 € sur les trois ans de l'opération).

Sur l'année 2015, compte tenu de la réussite du dispositif, les élus de la Communauté des Communes Giennoises ont souhaité prolonger le dispositif sur les fonds encore disponibles (délibération du 26 Juin 2015).

Cette délibération a également permis d'ajuster le règlement du dispositif au regard de la phase opérationnelle écoulée.

Opération Façades



Depuis le lancement du dispositif, 92 opérations ont été validées et 80 ravalements sont aujourd'hui achevés. Sur le plan financier, fin 2017, la totalité des crédits sont d'ores et déjà engagés (enveloppe prévisionnelle de 225 000 €), et 199 924 € de subventions ont déjà été versés aux bénéficiaires de l'opération.

Concernant les retombées économiques, les travaux financés représentent une enveloppe de travaux d'un montant de 947 101 € TTC (855 375 € TTC d'ores et déjà effectués), réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.

L'opération complémentaire « façades commerciales » dont le règlement d'attribution a été approuvé par délibération du 25 mars 2016 est mise en œuvre afin d'accompagner la valorisation des commerces et la transformation des centres villes des communes du territoire. Cette action permet de soutenir le commerce et l'artisanat local en poursuivant trois objectifs indissociables :

- Transformer les façades des commerces de centre-ville (embellissement),
- Faciliter l'accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- Créer une dynamique d'attractivité commerciale en hyper-centre.

Fin 2017, 3 opérations ont été validées et réalisées pour un montant total de 9 536 € de subventions et une enveloppe de travaux de 48 200 TTC.

Face à la réussite de ces dispositifs, les élus de la Communauté des Communes Giennoises ont fait le choix de les reconduire pour une année en ajoutant une enveloppe de subvention de 60 000 € pour l'année 2018.

5.2 Opération Programmée pour l'Amélioration de

La commission du 14 novembre 2011 a proposé de remettre en place une O.P.A.H.



Ses membres avaient toutefois émis deux conditions :

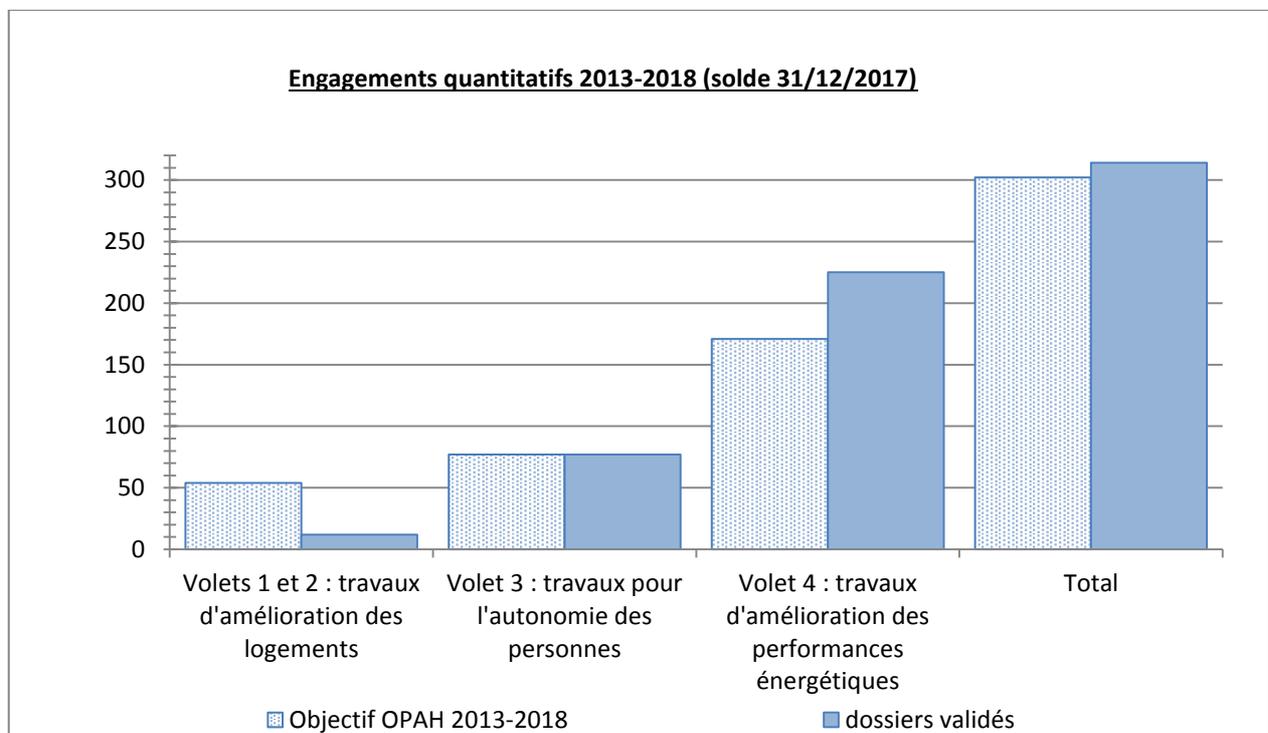
- L'animation du dispositif devra se faire en régie,
- Les aides consenties par la CDCG aux propriétaires occupants ne seront pas soumises à condition de ressources.

La CDCG a rédigé une convention tripartite la liant au Conseil Départemental du Loiret et à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) avec des objectifs communs pour trois ans. L'animation de l'OPAH en régie était une première dans le département.

Elle a été approuvée par le Conseil Communautaire de la CDCG le 12 octobre 2012, par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat pour l'ANAH le 20 novembre et par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) le 28 novembre 2012. La commission permanente du Conseil Général du Loiret donne un avis favorable le 25 janvier 2013.

Finalement, la convention est signée par le Président du Conseil départemental, délégataire des aides à la pierre (ANAH) le 8 mars 2013.

Face à la réussite de ce dispositif, les élus de la Communauté des Communes Giennesoises ont fait le choix de reconduire le dispositif pour une année en ajoutant une enveloppe de subvention de 100 000 € pour l'année 2016.



Engagements financiers 2013-2018 (Solde au 31/12/2017)

	Engagements financiers 2013-2018	Crédits validés
Volets 1 et 2 : Travaux d'amélioration des logements	104 000 €	34 592 €
Volet 3 : Travaux d'adaptation des logements	44 000 €	44 646 €
Volet 4 : Travaux d'amélioration des performances énergétiques	359 875 €	436 470 €
Total	507 875 €	506 836 €



Au-delà de l'aide directe apportée aux bénéficiaires du dispositif, l'OPAH de la commune est un dispositif important de soutien à l'économie locale dans le domaine du bâtiment. Les retombées économiques sont les suivantes :

- 4 092 309 € H.T de travaux engagés,
- 2 298 815 € H.T d'ors et déjà réalisés.

Au total, depuis leurs lancements, les trois dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat (Opérations Façades/Façades commerciales et O.P.A.H) ont contribué à la réalisation d'une enveloppe de travaux dont les retombées économiques sont les suivantes :

- **4 944 700 € H.T de travaux engagés,**
- **3 112 033 € H.T d'ors et déjà réalisés.**

Bien que l'OPAH soit arrivée à son terme, les élus de la Communauté des Communes Giennesoises ont fait le choix de reconduire les opérations Façades et Façades commerciales avec une enveloppe de subvention de 60 000 € pour l'année 2018.

5.3 Urbanisme

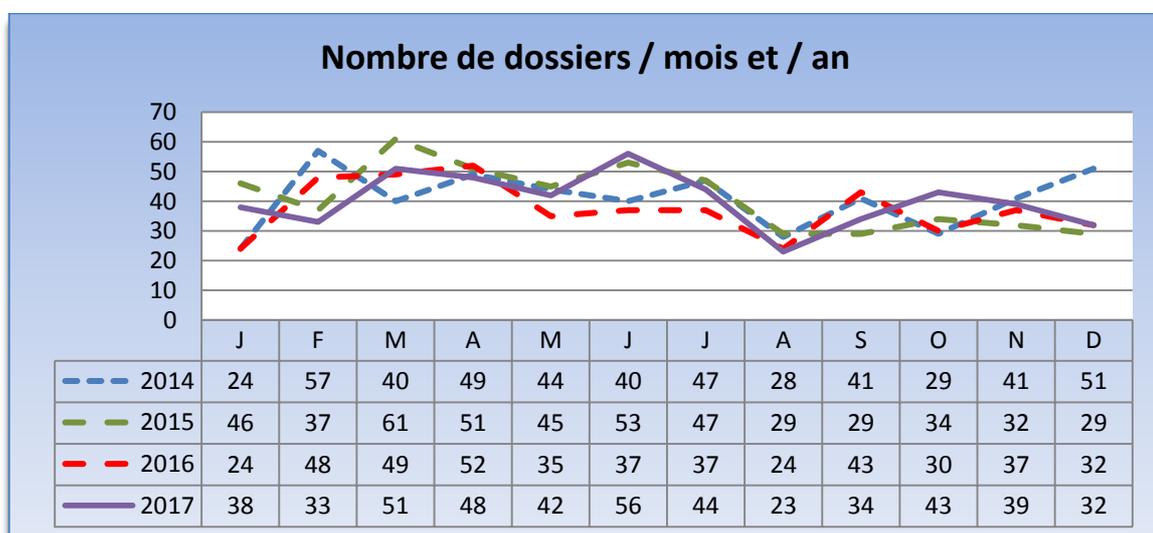
Les Autorisations des droits du sol

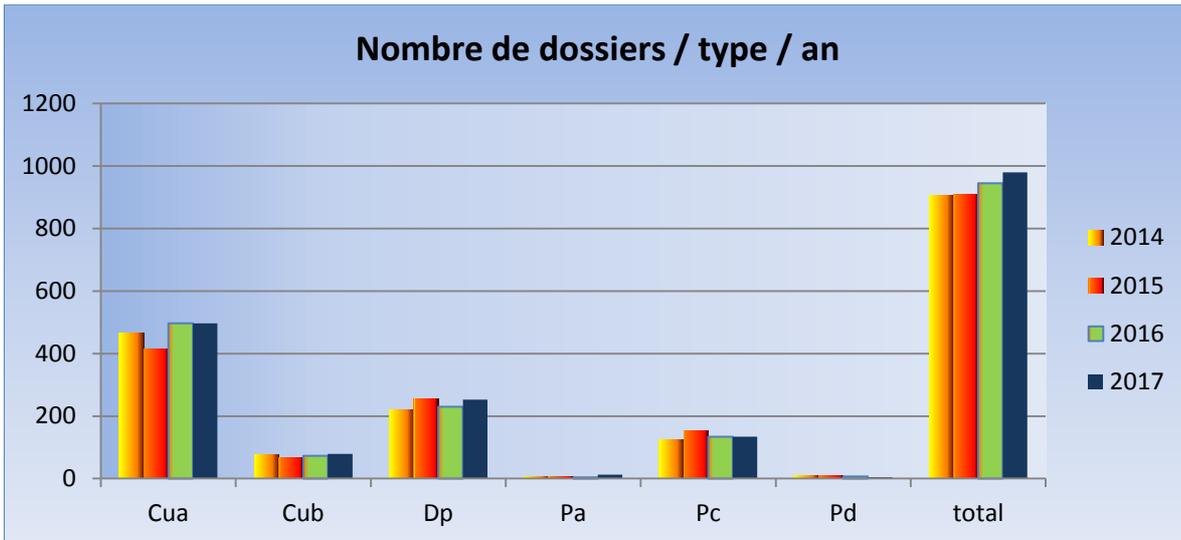
Le service a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme ainsi que l'accueil, l'information du public et le conseil aux collectivités membres de la C.D.C.G.

L'année 2017 s'est achevée avec 980 actes déposés en mairie et instruits par le Service Urbanisme de la Communauté des Communes Giennesoises.

	COULLONS	GIEN	LE MOULINET	LES CHOUX	NEVOY	POILLY	ST BRISSON	ST GONDON	ST MARTIN
CUa	50	259	5	13	26	55	32	38	19
CUb	5	33	1	1	10	9	5	9	6
DP	33	99	4	8	17	45	14	18	15
PC	30	33	3	4	19	9	11	9	16
PA	3	6	0	1	0	1	0	0	2
PD	1	2	0	0	0	0	0	1	0
Total	122	432	13	27	72	119	62	75	58

Le nombre d'actes déposés en 2017 (980) est légèrement supérieur au nombre d'actes déposés en 2016 (945) et au-dessus de la moyenne des 3 dernières années (920 dossiers).





Les temps d'instruction

Entre le jour où le demandeur dépose sa demande et le jour où la CDCG la renvoie à la commune, il se passe en moyenne 42 jours, toutes demandes confondues.

Les refus

Plus de 96% des dossiers déposés sont accordés (hors CUa). Les conseils des services municipaux et du service instructeur en amont des projets permettent de faire baisser le taux de réponses défavorables en aidant les demandeurs à adapter leurs projets avant le refus.

Motifs	Nombre de refus	
Code de l'Urbanisme	1	0,21%
POS ou PLU	12	2,48%
A.B.F	2	0,42%
D.I	3	0,62%
Assainissement	0	
Règl. Lotissement	1	0,21%
EDF	0	
PPRI	0	
TOTAL défavorables	19	3,93%

- On notera la collaboration du service instructeur de la CDCG avec la Communauté des Communes du Canton de Briare (CCCB) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme qui se poursuit.

Les motifs de refus sont le plus souvent dus à des non conformités par rapport aux documents d'urbanisme des communes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les dernières réunions de Groupe de Travail qui ont eu lieu fin 2016 portaient sur les thèmes suivants :

- Economie, déplacements et équipements
- Population et habitat
- Environnement

Elles ont permis de finaliser et d'alimenter le diagnostic du territoire dont la synthèse a été présentée aux élus du Comité de Pilotage le 26 janvier 2017 et à la Commission Urbanisme du 02 février 2017.

7 grands enjeux pour le territoire sont ressortis de cette synthèse :

- I. Les enjeux en matière de paysage et de patrimoine
- II. Les enjeux environnementaux
- III. Les enjeux en matière de gestion de la ressource en eau
- IV. Les enjeux en matière de politique économique
- V. Les évolutions démographiques : *quelle adaptation du PLU aux évolutions de population ?*
- VI. Les enjeux en matière de politique d'habitat
- VII. Les enjeux de Transports et déplacements : *quels objectifs pour les politiques de déplacements de la CDCG ?*

Le 08 mars 2017 une seconde réunion publique a permis de présenter l'avancement des travaux à la population de la Communauté des Communes Giennesoises et de recueillir ses observations.

Le premier semestre a été l'objet d'ateliers qui se sont déroulés tous les mois en vue de définir les axes principaux du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ainsi que les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

La détermination d'un premier principe de zonage (PAU -partie à urbaniser) fut l'objet de nombreux échanges au regard du respect des dispositions du SCOT, et d'une réflexion à mener à l'échelle du territoire de l'EPCI, et non plus de celle de la commune.

Ces travaux d'élaboration du PADD nécessitaient un travail minutieux par les élus communaux. Pour ce faire, le calendrier a été décalé jusqu'en novembre 2017.

A l'occasion d'une dernière réunion de travail qui a eu lieu le 07 novembre 2017, il a été rappelé que cette phase était importante pour la suite de la procédure d'élaboration du PLUi, et qu'elle se clôturerait par le débat sur les orientations du projet intercommunal au sein des Conseils Municipaux et du Conseil Communautaire. Le projet de PADD a ensuite été validé lors du Comité de Pilotage qui a eu lieu le 16 novembre 17.

La fin de l'année fut consacrée à l'approbation par chaque Conseil Municipal de ce PADD en vue de son approbation en Conseil Communautaire en début d'année 2018.

5.4 Politique en matière de sécurité incendie et de secours & d'accessibilité aux personnes handicapées

La Commission de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de la Communauté des Communes Giennesoises a compétence sur les 11 communes de notre territoire qui comptabilisent 540 ERP, dont 115 sont soumis à des visites périodiques.

La Communauté des Communes Giennesoises réunit aussi la Commission pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (en commissions plénières).

Ces commissions exécutent notamment des visites de réception de travaux et se réunissent pour des prises de décisions et avis « sur table ». L'ensemble des activités de nos commissions est relatée dans le tableau suivant :

	Réunions Sécurité	Réunions Accessibilité	Dossiers examinés Sécurité	Dossiers examinés Accessibilité	Visites sécurité
2013	4	5	9	10	23
2014	5	7	8	18	28
2015	3	17	4	20	15
2016	3	4	3	10	23
2017	5	2	5	5	28

Cette proximité des Commissions de Sécurité et d'Accessibilité permet d'obtenir un taux d'avis défavorables plutôt faible : **seulement un établissement fait l'objet d'un avis défavorable** de la Commission de Sécurité.

5.5 Informatique/Téléphonie

Le service informatique doit permettre un fonctionnement optimum de la CDCG. La réactivité dans la réponse apportée est



une préoccupation constante. En outre, il doit permettre de suivre la mutation progressive des modes de communication, en termes de performances, d'ergonomie mais aussi dans son aspect sociologique. En effet, les nouvelles technologies bouleversent les modes de travail et la CDCG doit pouvoir utiliser ces outils avec ses partenaires pour être efficace.

Par délibération du 14 octobre 2016, un service commun informatique entre la Communauté des Communes Giennoises et la Ville de Gien a été constitué au 1^{er} novembre 2016 (conformément à l'article L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales).

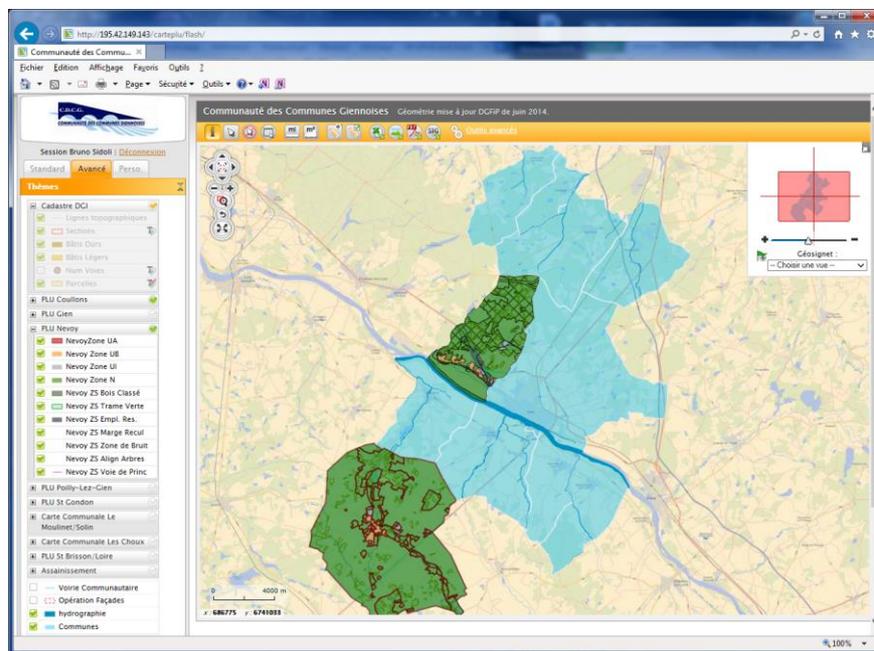
Deux agents composent ce service commun (2 ETP) avec une répartition de 81 % pour la Ville de Gien soit (1,62 ETP) et 19% pour la CDCG (soit 0,38 ETP).

Les interventions de premier niveau sont traitées par les agents en charge de ce service. Elles sont relayées par des prestataires lorsqu'elles sont plus complexes.

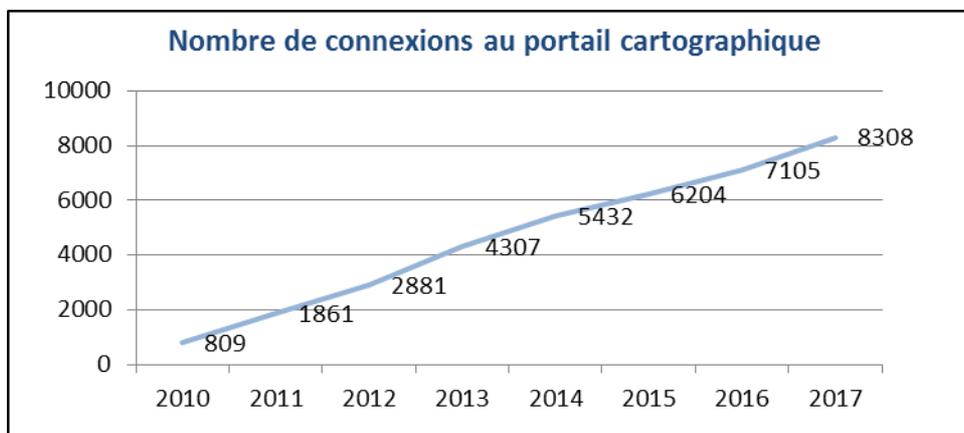
En 2017, le service a géré l'ensemble du parc des deux entités pour maintenir un fonctionnement optimum des matériels.

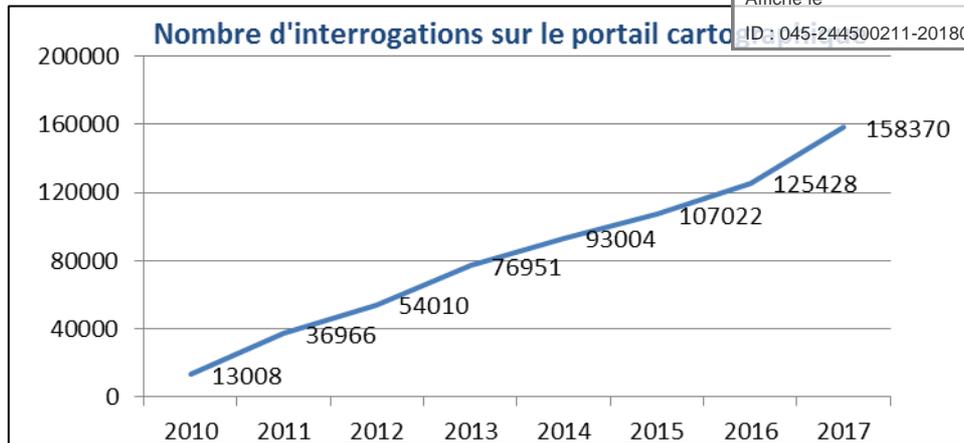
5.6 Système d'Information Géographique (SIG)

En 2017, le portail cartographique sécurisé disponible pour les mairies et la version publique via Internet rend toujours service au plus grand nombre.



Le nombre de connexions évolue constamment :





De manière à étendre le service au meilleur coût et à satisfaire la directive INSPIRE, le conseil communautaire (24/06/2016) avait décidé de participer au mouvement de mutualisation numérique du Département en devenant membre du Syndicat Mixte Ouvert Agence Loiret Numérique. Le SIG est clairement son premier objet. Dans ce cadre des logiciels et des données sont en cours de déploiement dans le domaine de la voirie afin d'optimiser sa gestion.

De plus, le Service a fait évoluer son logiciel d'accompagnement à l'instruction des autorisations des droits du sol vers une solution Web. Celui-ci sera accessible aux communes et permettra une consultation de l'avancée des dossiers et ainsi renseigner encore plus précisément les administrés.

6- ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

Cœur de ville de Gien – dispositif indemnisation amiable des commerçants

Par délibération en date du 23 juin 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Giennoises a validé le principe d'une indemnisation amiable des commerçants et artisans pour les dommages anormaux et spéciaux subis dans le cadre de la responsabilité sans faute de la CDCG au titre des travaux publics du projet « Cœur de Ville » de Gien.

Une commission de règlement amiable a été mise en place le 26/06/2017 afin d'appréhender de façon incontestable les réclamations indemnitaires des commerçants. Elle permet également d'apprécier les situations qui pourraient avoir des conséquences irréversibles pour ces derniers.

Pour ce faire, cette commission effectuera une analyse de la situation économique et financière du demandeur au vu des rapports techniques fournis par l'expert-comptable pour l'aspect financier et par la CDCG sur le suivi du chantier.

Achetez Giennois

En septembre 2017, un manager de territoire a été recruté pour perfectionner la mise en place du dispositif « Achetez Giennois », mais aussi accompagner les commerçants, artisans et producteurs de Gien et procéder au lancement du site.

En décembre 2017, 500 produits étaient mis en ligne sur la plateforme et le dispositif comptait 59 adhérents.

La convention qui régit le projet a été validée en décembre 2017.

Le 13 décembre 2017 est la date de lancement officiel du site.

L'Agence économique

L'année 2017 a concrétisé la mise en place d'une nouvelle organisation avec les acteurs fondateurs de l'agence de développement économique de la CDCG.

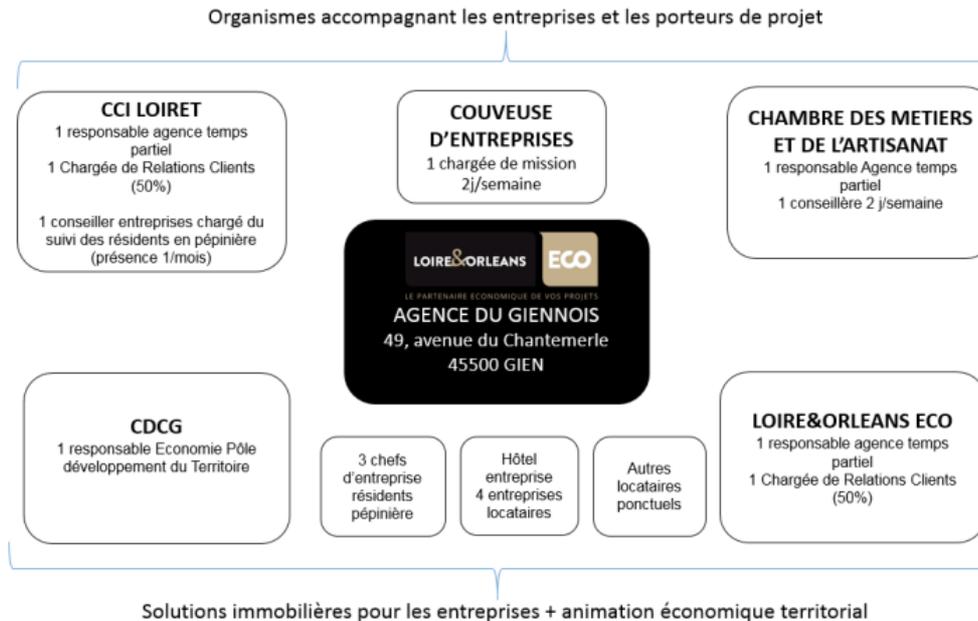
Les membres fondateurs sont la CDCG qui dispose de son service économique, la CCI Loiret et Loire&Orléans Eco.

Les structures résidentes ou occupant ponctuellement les locaux sont :

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret
- La pépinière d'entreprises
- La couveuse d'entreprises

Sont venus rejoindre le bâtiment :

- Une antenne locale de la BGE Loiret
- Le cabinet d'expertise comptable KPMG
- La société Assystem
- L'association Les Amis du Rail Giennois
- La société Suez
- La société Supplay
- L'association ADIL
- L'association CESEL

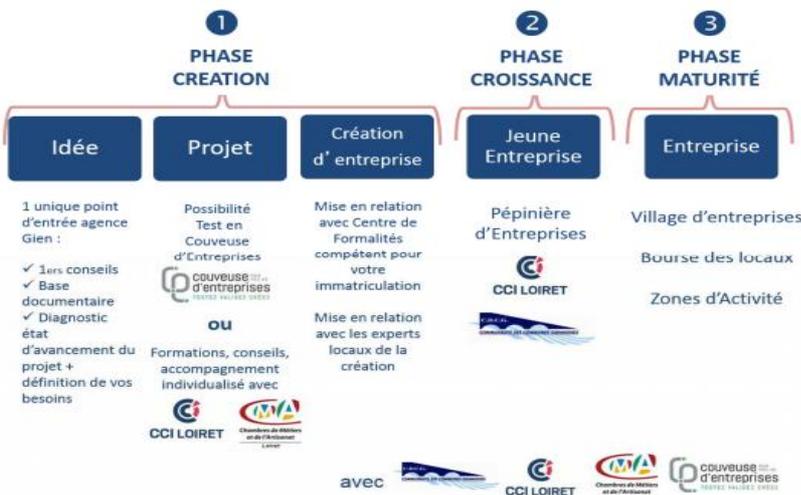


Rappel du parcours dédié aux entreprises du territoire

La Communauté des Communes Giennaises a initié en 2013 un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises pour leurs différentes phases de développement : le parcours du créateur d'entreprises.

De la naissance de la société jusqu'à la phase de maturité, chaque entrepreneur doit pouvoir trouver une réponse, notamment immobilière, adaptée à ses besoins. Voici un schéma qui représente les trois étapes de ce parcours :

UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL POUR CHAQUE ETAPE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :



Couveuse entreprises

Intervient en amont de la création administrative de l'entreprise. Une solution pour tester son projet en toute légalité tout en étant formé(e).

Pépinière entreprises

Intervient dans les trois 1ères années de la création administrative. Suivi de la jeune entreprise par les partenaires. Permet de bénéficier d'un bureau en dessous des prix du marché et de services mutualisés. Solution permettant de réduire les coûts structurels de la jeune entreprise et de rompre l'isolement

Durant l'année 2017, le poste de chargé de mission développement économique décembre 2017 un nouveau chargé de mission développement économique, que elle a choisi de mutualiser avec les Communautés de communes Berry Loire Puisaye et Val de Sully.

Les Partenaires de l'Agence économique

Loire&Orléans Eco :

Dans le cadre de la mutualisation de l'action économique, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire&Orléans éco a été constitué le 4 juin 2014 par les cinq membres fondateurs (le Conseil général du Loiret, l'ADEL, l'Agglomération d'Orléans, l'UDEL et la CCI du Loiret).

La Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié l'exercice de la compétence en matière de développement économique sur les territoires. Cette évolution a amené la disparition de l'Agence de Développement Economique du Loiret (ADEL) au 31/12/2016.

Dans le cadre de la Loi NOTRe, la Région est devenue la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement économique et non plus seulement la collectivité cheffe de file de cette compétence. Ainsi, la Région Centre Val de Loire a fait le choix de devenir membre du GIP Loire&Orléans Eco au travers de sa nouvelle agence régionale d'innovation et de développement des entreprises, DEV'UP, tout comme l'ensemble des établissements de coopération économique (EPCI) du Loiret, à l'exception d'Orléans Métropole déjà membre.

C'est aujourd'hui le binôme EPCI/Région qui est en charge du développement économique sur les territoires avec l'appui essentiel des réseaux consulaires. Le Conseil Départemental participe par ses politiques en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et d'agriculture au développement économique du Loiret.

C'est dans ce nouveau cadre que le GIP Loire&Orléans Eco mène ses missions au service des entreprises et des territoires dans l'objectif majeur de créer des richesses et de l'emploi dans le bassin de vie et d'emploi du Loiret.

La couveuse d'entreprises :

La couveuse d'entreprises du Giennois permet aux nouveaux entrepreneurs de lancer une activité économique sous la forme d'un test, ainsi que de développer des compétences de chef d'entreprise. Pour cela, elle met en place un accompagnement personnalisé, des moyens et des outils (mutualisation de moyens, lieu de vente, logiciel de facturation, aide à la commercialisation...).

La couveuse d'entreprises du Giennois s'adresse à tous les porteurs de projet du Giennois et œuvre à rendre accessible l'entrepreneuriat au plus grand nombre.

En 2017, la couveuse d'entreprises du Giennois a rencontré 50 porteurs de projet dans les locaux de la Communauté des Communes Giennoises (49 avenue Chantemerle à Gien), parmi eux, 20 ont pu démarrer un contrat avec la couveuse à l'occasion d'un des 4 comités d'admission de l'année.

Les principaux prescripteurs de l'antenne sont le Pôle Emploi, les Chambres Consulaires, la BGE Loiret et les collectivités du territoire.

Depuis la mise en place de l'antenne du Giennois fin 2012, 135 habitants de la zone d'emploi de Gien ont pu tester leur projet d'entreprise dont 15 sont actuellement en phase de test. A l'issue du test, 83 personnes ont officiellement immatriculé leur entreprise dont 68 sont toujours en activité.

Cette action bénéficie du soutien financier des Communautés de Commune du Giennois et du Val de Sully, du Département du Loiret, de la Région Centre-Val de Loire et de Fonds Européens.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret

La CCIL a effectué sur le site de Chantemerle au cours de l'année 2017 :

52 entretiens réalisés avec des porteurs de projet (101 en 2016)

1 244 personnes accueillies au sein des locaux de la pépinière d'entreprises toutes actions confondues (source statistiques CCI Loiret – 1477 en 2016)

31 rendez-vous avec un conseiller création (24 en 2016).

La CCIL a également accueilli une nouvelle résidente suivie en pépinière : Amandine Teurquetil, société ORATEM

2017, à vu l'arrivée d'un 4ème résident, la société ORATEM dirigée par Amandine TEURQUETIL :



ORATEM

POUR VOS SAISONS CULTURELLES
EURL

☎ 06 22 00 69 51

contact@oratem.com

<https://www.oratem.com/>

Date entrée :

1^{er} juillet 2017

ORATEM

CONCEPTION D'EXPOSITIONS ET ORGANISATION
D'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES « CLES EN MAIN »

PRESTATIONS :

Pour les entreprises et les collectivités ORATEM :

- Elabore des projets d'exposition en accord avec vos valeurs
- Organise en collaboration avec les artistes événements, team building, performances, dédicaces
- Propose des prestations clés en mains (mise à disposition d'expositions- transport- accrochage-décrochage-assurance)
- Communique autour des expositions : médiation/signaletique/catalogue

La Chambre des métiers et de l'Artisanat

Sur environ 10 jours de présence par mois sur le site de Chantemerle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a en moyenne, 15 appels téléphoniques et 5 rendez-vous individuels.

Panorama des actions partenariales 2017 destinées aux entreprises ou créateurs du territoire

- 1 ACTIDEJ à Gien (L&O éco) : 20 participants
- 1 BUSINESS and Co à Briare (L&O éco) : 39 participants
- 1 réunion Loi de Finances à Sully (L&O éco) : 20 participants
- Forum de l'emploi à Gien
- 1 petit-déjeuner réseau (Couveuse) : 50 participants
- Forum de l'emploi Sully sur Loire

Formations 2017

CCI

1 stage 5 jours : 6 participants

1 stage HACCP : 6 participants

2 ateliers « devenir micro entrepreneur » : 10 participants

1 B&Co dédié aux tourisms : 60 participants

CMA

3 stages de préparation à l'installation : 60 participants

COUVEUSE ENTREPRISE

217 ateliers thématiques

Bilan location des locaux communautaires avenue Chantemerle

Locataires	Superficie du bien loué en m2	Tarif HT/m2	Loué HT/mois	Loué HT/an (à partir de décembre 2017)
Aile Direction				
L&O forfait	145			12 800 €
CMA	49,95	NA	NA	gratuit
PES 45	16,49	NA	NA	gratuit
ADIL	16,49	NA	NA	gratuit
RDC bâtiment Administratif				
Suez	76,33			<i>voir ci-dessous bâtiment technique</i>
Résident pépinière B2DIAG	15,84	8,33 €	132,00 €	1 584,00 €
Cesel	20,15	NA	NA	gratuit
Supplay	20,95	12,00 €	251,40 €	3 016,80 €
BGE	12,44	10,00 €	124,40 €	1 492,80 €
Lambda	17,46	12,00 €	209,52 €	2 514,24 €
Les amis du Rail Giennois	12,24	NA	NA	gratuit
KPMG	92,59			11 400 €
Assystem	27,75	12,00 €	252,00 €	3 024 €
Etage bâtiment Administratif				
Résident pépinière Pro G	18,75	10,00 €	187,50 €	2 250 €
Bâtiment technique				
Suez	<i>1290m2+parking 26 places +160m2 zone stockage</i>			50 000 €
TOTAL				88 081,84 €

La contribution du service économie pour le développement des entreprises du territoire en 2017

➤ Liste des subventions accordées à nos partenaires en 2017 par le service économie

	ASSOCIATION	Versé en 2017	Attribution pour 2018
ECONOMIE	MEPAG	1 500 €	1 500 €
	Couveuse des entreprises (PES 45)	12 000 €	12 000 €
	Initiative Loiret	5 000 €	10 250 €
	CCI	20 617 €	20 617 €
	EGEE	2 500 €	2 500 €
	Office du Tourisme	162 000 €	186 000 €
	TOTAL ECONOMIE	203 617 €	232 867 €

➤ Subventions dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprises

LES MINI-NOUS

Madame GITTON a créé une micro-crèche en 2016 dénommée « Les mini-nous » sur la commune de Gien, avenue des Montoires. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 100€/mois pendant 3 ans, soit un montant total de 3 600 €, et ce qui équivaut à 1200 € pour l'année 2017.

Gestion des ZAE

La CDCG gère 7 zones d'activités économiques réparties sur le territoire :

- Lien avec les commerçants et artisans des zones en question
- Gestion des différentes demandes en lien avec les problématiques liées à ces zones d'activités
- Promotion et commercialisation du Village d'Entreprise



Tourisme

Un bilan à mi-parcours a été présenté aux membres de la commission Economie, agriculture et emploi le 8/12/2017.

« Cela fait 30 mois que nous avons pris en charge l'office sous sa nouvelle forme associative. La mobilisation est exemplaire avec plus de 100 membres. Les recettes pointent le bout de leur nez.

Les visiteurs sont en augmentation et nous sommes passés en tête du Loiret.

L'Office est maintenant classé en catégorie 2, est assujéti à la TVA, est devenu agence de voyage et présente une boutique digne de ce nom.

Nous avons promis sur un plan à 5 ans une réorganisation pour que Gien devienne une destination touristique, nous sommes en place pour être reconnus.

Maintenant, il nous faut conduire les trois prochaines années en martelant que nous existons et que nous avons des choses à proposer. Nous allons promouvoir, faire du lobbying, bâtir des réseaux et devenir des incontournables dans le tourisme en Région Centre.

Notre dynamisme doit déferler sur tout le territoire et nous devons transformer l'essai engendré il y a 30 mois.

Nous avons prouvé qu'avec quelques deniers, nous pouvons réaliser de grandes choses. Avec quelques uns de plus, nous pourrions démontrer que Gien est une destination où l'on peut séjourner et non passer. »

Une convention financière a été signée pour l'année 2017, et la CDCG a versé une subvention de 162 000 € afin de permettre à l'association de mener ses missions dans de bonnes conditions.

7- COMMANDE PUBLIQUE

Assurances :

Durant l'année 2017, 21 sinistres ont été déclarés :

- 5 sinistres en responsabilité civile,
- 11 sinistres relatifs à la flotte automobile,
- 5 sinistres concernant des dommages aux biens.

Bons de commande (hors procédures formalisées)

Durant l'année 2017, 904 bons de commande ont été établis pour l'ensemble des services.

Marchés

Durant l'année 2017, 16 procédures formalisées ont été mises en œuvre avec les services gestionnaires :

- 12 pour les services techniques,

- 4 pour les autres services.

Le montant total des marchés attribués est de 2 712 662,20 €.

Marchés de Travaux :

Le total des marchés de travaux est de 1 701 661,00 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Réhabilitation de postes de relèvement eaux usées	04/01/2017	SAUR	123 745,00 €
Travaux d'entretien sur réseaux d'assainissement et extensions mineures	31/03/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE	1 000 000,00 €
Renouvellement du pont suceur de la station d'épuration de Gien	31/05/2017	SUEZ EAU France	64 800,00 €
Création de châssis vitres ouvrants à la maison de santé pluridisciplinaire	02/06/2017	TRIOGLAS	22 256,00 €
Travaux de mise en conformité des équipements d'auto surveillance des stations d'épuration de Gien et Coullons	12/06/2017	SUEZ EAU France	114 500,00 €
Signalisation horizontale	12/06/2017	SIGNALISATION DU VAL DE LOIRE	200 000,00 €
Programme 2017 – Réhabilitation du réseau d'assainissement de Boismorand			
Lot 1 : Travaux de reconstruction du réseau	06/10/2017	ROCHETTE/TP PARIS	67 200,00 €
Lot 2 : Réhabilitation ponctuelle du réseau d'assainissement de Boismorand	08/08/2017	ATEC REHABILITATION	35 660,00 €
Fourniture et pose d'un dégrilleur automatique à la station d'épuration de Gien	09/10/2017	SUEZ EAU France	73 500,00 €

Marchés de fournitures :

Le total des marchés de fournitures est de 345 000,00 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Fourniture de calcaire	24/01/2017	COLAS CENTRE OUEST-AGENCE MEUNIER	40 000,00 €
Fourniture de panneaux de signalisation	02/02/2017	SIGNAUX GIROD	105 000,00 €
Fourniture d'enrobé à froid	30/03/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE	120 000,00 €
Fourniture de produits et matériels d'entretien des bassins et locaux de piscine	31/05/2017	OCEDIS	80 000,00 €

Marchés de services :

Le total des marchés de services est de 367 800,00 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Curage et nettoyage du réseau d'assainissement	03/02/2017	SGA MEYER	200 000,00 €
Etude diagnostic du système d'assainissement de Les Choux	12/06/2017	IRH	47 800,00 €
Réalisation des missions de contrôle du service d'assainissement non collectif	20/09/2017	ACE ASSAINISSEMENT	120 000,00 €

Marchés de prestations intellectuelles :

Le total des marchés de prestations intellectuelles est de 159 358,20 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Construction d'un village d'entreprises (phase 2)	31/03/2017	MJL ARCHITECTURE	20 650,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération cœur de village de le Moulinet/Solin	19/05/2017	URBAN INGENIERIE	17 536,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour la déconnexion du ru de l'ânesse	30/05/2017	SAFEGE	105 400,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération cœur de village de Les Choux	17/07/2017	URBAN INGENIERIE	15 772 ,20 €

Marchés de techniques, information, communication :

Le total des marchés de techniques, information, communication est de 138 843,00 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Réalisation, création et hébergement d'un site internet de territoire avec pages type « mini-sites » et d'un portail citoyen			
Lot 1 : Conception, réalisation et hébergement d'un site internet de territoire	23/05/2017	SYNAPSE	27 150,00 €
Lot 2 : Déploiement d'un portail citoyen	23/05/2017	MAILEVA	31 200,00 €
Acquisition de solutions pour la valorisation du giennois et de son offre commerciale et artisanale via une démarche de communication innovante	02/06/2017	ACHETEZA	80 493,00 €

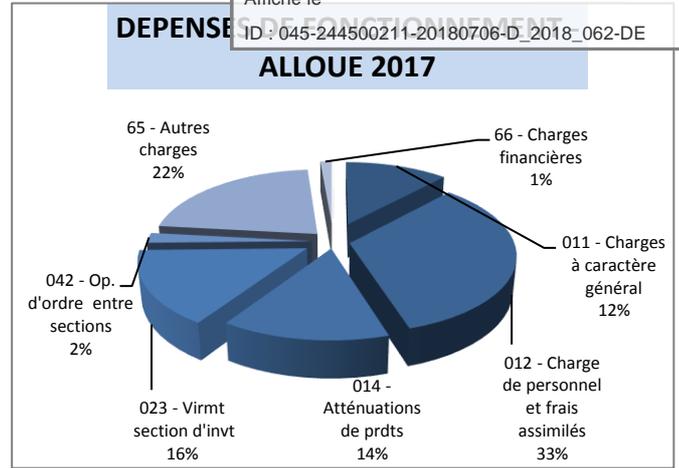
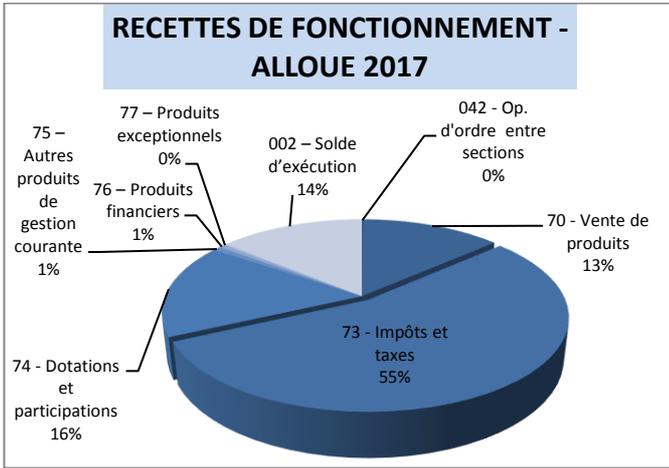
8- SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2017 (en €)

8.1 Budgets primitifs 2017

8.1.1 Budget Principal

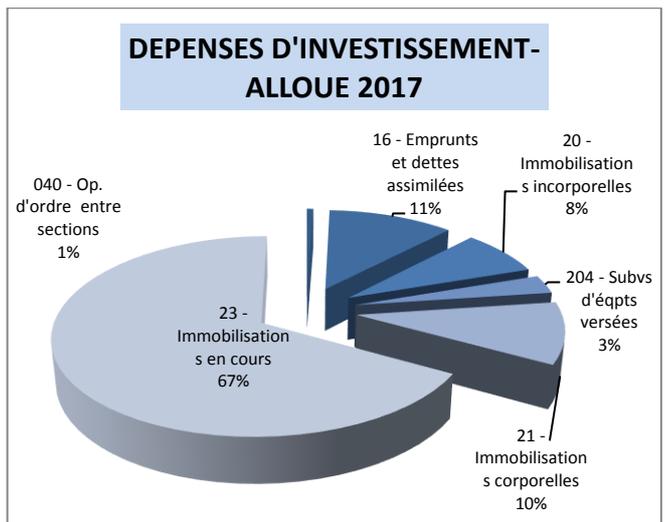
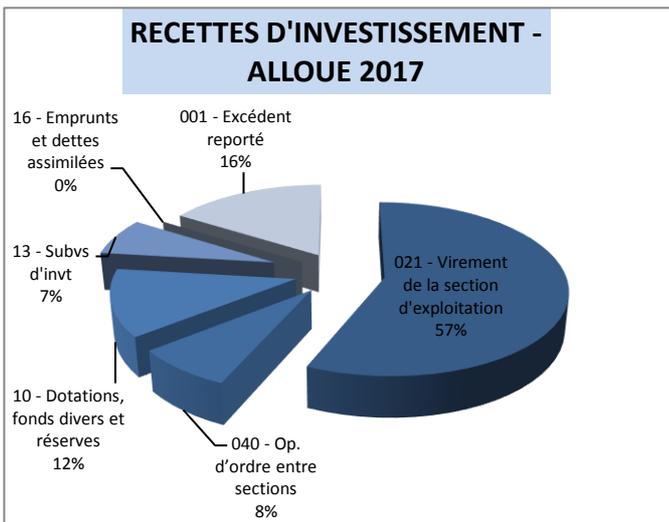
Section de Fonctionnement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017
042 - Op. d'ordre entre sections	39 000,00 €	650,00 €	39 650,00 €			
70 - Vente de produits	3 079 325,00 €	200 000,00 €	3 279 325,00 €			
73 - Impôts et taxes	13 590 292,00 €	-213 785,00 €	13 376 507,00 €			
74 - Dotations et participations	3 886 516,00 €	130 870,00 €	4 017 386,00 €			
75 - Autres produits de gestion courante	179 077,00 €	0,00 €	179 077,00 €			
76 - Produits financiers	137 025,00 €	0,00 €	137 025,00 €			
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €			
002 - Solde d'exécution	0,00 €	3 424 268,27 €	3 424 268,27 €			
011 - Charges à caractère général				2 736 606,00 €	169 900,00 €	2 906 506,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				8 190 459,00 €	-19 700,00 €	8 170 759,00 €
014 - Atténuations de produits				3 407 592,00 €	43 000,00 €	3 450 592,00 €
023 - Virement à la section d'investissement				401 371,00 €	3 369 968,27 €	3 771 339,27 €
042 - Op. d'ordre entre sections				481 000,00 €	31 650,00 €	512 650,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				5 373 067,00 €	500,00 €	5 373 567,00 €
66 - Charges financières				321 140,00 €	0,00 €	321 140,00 €
67 - Charges exceptionnelles				0,00 €	5 685,00 €	5 685,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 911 235,00 €	3 601 003,27 €	24 512 238,27 €	20 911 235,00 €	3 601 003,27 €	24 512 238,27 €



Section d'investissement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017
021 - Virement de la section d'exploitation	401 371,00 €	3 369 968,27 €	3 771 339,27 €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	481 000,00 €	31 650,00 €	512 650,00 €			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	260 768,00 €	578 142,24 €	838 910,24 €			
13 - Subventions d'investissement	245 000,00 €	223 029,00 €	468 029,00 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 115 165,00 €	-3 115 165,00 €	0,00 €			
001 - Excédent reporté	0,00 €	1 071 093,55 €	1 071 093,55 €			
040 - Op. d'ordre entre sections				39 000,00 €	650,00 €	39 650,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées				769 304,00 €	1 000,00 €	770 304,00 €
20 - Immobilisations incorporelles				150 000,00 €	357 697,84 €	507 697,84 €
204 - Subventions d'équipements versées				145 000,00 €	59 913,59 €	204 913,59 €
21 - Immobilisations corporelles				400 000,00 €	279 548,97 €	679 548,97 €
23 - Immobilisations en cours				3 000 000,00 €	1 459 907,66 €	4 459 907,66 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 503 304,00 €	2 158 718,06 €	6 662 022,06 €	4 503 304,00 €	2 158 718,06 €	6 662 022,06 €

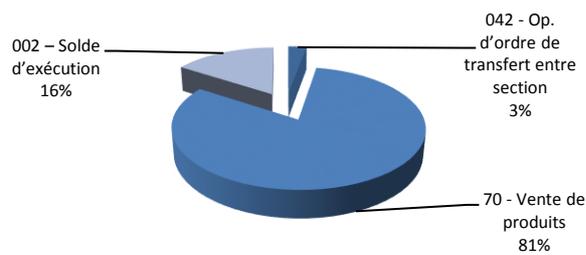


Budget de l'Assainissement Collectif

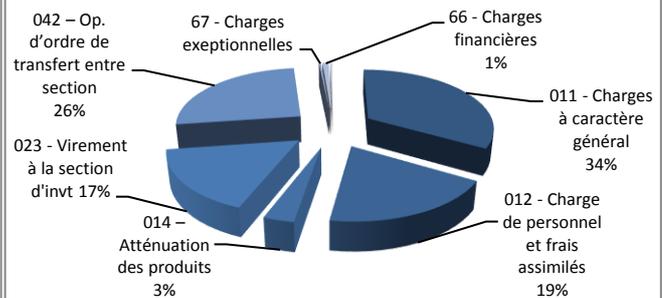
Section d'exploitation :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017
042 - Op. d'ordre de transfert entre section	60 000,00 €	1 500,00 €	61 500,00 €			
70 - Vente de produits	1 760 564,00 €	0,00 €	1 760 564,00 €			
002 – Solde d'exécution	0,00 €	340 985,43 €	340 985,43 €			
011 - Charges à caractère général				722 428,00 €	0,00 €	722 428,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				415 000,00 €	0,00 €	415 000,00 €
014 – Atténuation des produits				45 000,00 €	26 000,00 €	71 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement				56 478,00 €	307 985,43 €	364 463,43 €
042 – Op. d'ordre de transfert entre section				554 000,00 €	1 500,00 €	555 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
66 - Charges financières				20 658,00 €	0,00 €	20 658,00 €
67 - Charges exceptionnelles				0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	1 820 564,00 €	342 485,43 €	2 163 049,43 €	1 820 564,00 €	342 485,43 €	2 163 049,43 €

RECETTES D'EXPLOITATION - ALLOUE 2017



DEPENSES D'EXPLOITATION - ALLOUE 2017

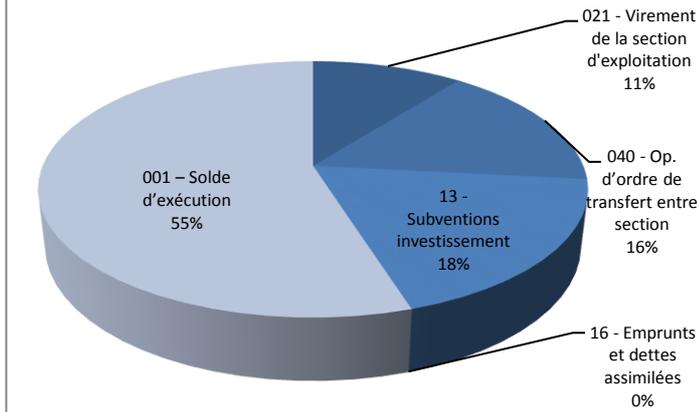


La redevance 2017 pour l'assainissement collectif s'élève à 1,54 € HT le m3.

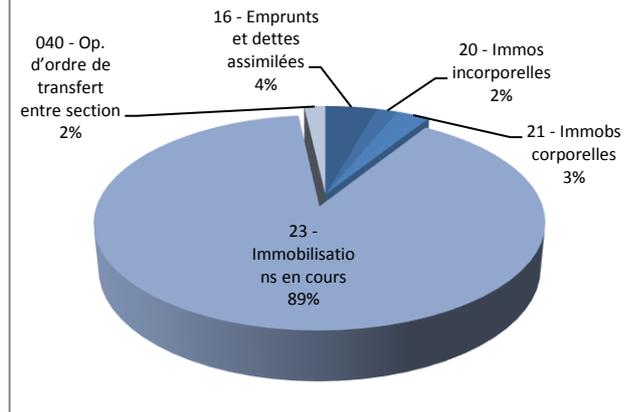
Section d'investissement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017
021 - Virement de la section d'exploitation	56 478,00 €	307 985,43 €	364 463,43 €			
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	554 000,00 €	1 500,00 €	555 500,00 €			
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	636 347,00 €	636 347,00 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 323 673,00 €	-1 323 673,00 €	0,00 €			
001 – Solde d'exécution	0,00 €	1 890 808,96 €	1 890 808,96 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées				149 151,00 €	1 000,00 €	150 151,00 €
20 - Immobilisations incorporelles				50 000,00 €	11 669,00 €	61 669,00 €
21 - Immobilisations corporelles				75 000,00 €	22 268,17 €	97 268,17 €
23 - Immobilisations en cours				1 600 000,00 €	1 476 531,22 €	3 076 531,22 €
040 - Op. d'ordre de transfert entre section				60 000,00 €	1 500,00 €	61 500,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 934 151,00 €	1 512 968,39 €	3 447 119,39 €	1 934 151,00 €	1 512 968,39 €	3 447 119,39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT - ALLOUE 2017



DEPENSES D'INVESTISSEMENT ALLOUE 2017



8.1.2 Budget de l'Assainissement Individuel

Section d'exploitation :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2016	Alloué 2017
70 - Vente de produits	32 670,00 €	465,00 €	33 135,00 €			
002 - Solde d'exécution	0,00 €	4 176,85 €	4 176,85 €			
011 - Charges à caractère général				24 544,00 €	150,00 €	24 694,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés				3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante				5 076,00 €	-3 908,15 €	1 167,85 €
67 - Charges exceptionnelles				0,00 €	8 400,00 €	8 400,00 €
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions				50,00 €	0,00 €	50,00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	32 670,00 €	4 641,85 €	37 311,85 €	32 670,00 €	4 641,85 €	37 311,85 €

Section d'investissement :

	RECETTES			DEPENSES		
	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017	Budget Primitif 2017	BS + DM 2017	Alloué 2017
45- Op. pour le compte de tiers (réhab SPANC)	0,00 €	13 332,00 €	13 332,00 €			
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	50,00 €	0,00 €	50,00 €			
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	21 345,50 €	21 345,50 €			
001 - Solde d'exécution	0,00 €	23 169,19 €	23 169,19 €			
20 - Immobilisations incorporelles				50,00 €	33 484,19 €	33 534,19 €
041- Opérations patrimoniales				0,00 €	21 345,50 €	21 345,50 €
45- Op. pour le compte de tiers				0,00 €	3 017,00 €	3 017,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	50,00 €	57 846,69 €	57 896,69 €	50,00 €	57 846,69 €	57 896,69 €

8.1.3 Budgets des Zones d'Activités

Section d'exploitation	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St-Gondon
		697 772.27 €	330 667.85 €	940 864.15 €

Section d'investissement	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St Gondon
		1 351 000.94 €	616 881.08 €	1 473 223.48 €

8.2 Comptes administratifs 2017

8.2.1 Budget Principal

Section de Fonctionnement :

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	3 359 133.77 €		
73	Impôts et taxes	13 706 014.23 €		
74	Dotations et participations	4 685 818.04 €		
75	Autres produits de gestion	143 506.29 €		
013	Atténuation de charges	12 138.79 €		
76	Produits financiers	137 025.57 €		
77	Produits exceptionnels	107 717.42 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	39 338.47 €		
002	Excédent reporté	3 424 268.27 €		
011	Charges à caractère général		2 803 974.33 €	
012	Charges de personnel		7 940 794.84 €	
65	Autres charges de gestion		5 199 556.78 €	
014	Atténuation de produits		3 428 916.34 €	
66	Charges financières		267 285.55 €	
67	Charges exceptionnelles		5 020.58 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		512 576.34 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		25 614 960.85 €	20 158 124.76 €	5 456 836.09 €

Section d'investissement :

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves	816 182.24 €		
13	Subventions d'investissement	122 944.20 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	778.00 €		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	512 576.34 €		
23	Immobilisations en cours	24 500.00 €		
001	Excédent reporté	1 071 093.55 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		769 582.74 €	
20	Immobilisations incorporelles		249 259.04 €	
204	Subventions d'équipement versées		89 436.73 €	
21	Immobilisations corporelles		257 036.15 €	
23	Immobilisations en cours		2 282 110.40 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		39 338.47 €	
	Restes à réaliser	404 122.77 €	2 634 037.90 €	-2 229 915.13 €
TOTAL INVESTISSEMENT		2 952 197.10 €	6 320 801.43 €	-3 368 604.33 €
TOTAL GENERAL		28 567 157.95 €	26 478 926.19 €	2 088 231.76 €

8.2.2 Budget Assainissement Collectif

Section d'exploitation :

CHAPITRE	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	2 228 630.39 €		
74	Dotations, subventions, participations	3 760.21 €		
77	Produits exceptionnels	5 433.73 €		
013	Atténuation de charges	714.34 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	61 385.71 €		
002	Excédent reporté	340 985.43 €		
011	Charges à caractère général		584 971.79 €	
012	Charges de personnel		362 588.85 €	
014	Atténuation de produits		63 370.33 €	
65	Autres charges de gestion courante		1 765.55 €	
66	Charges financières		15 596.36 €	
67	Charges exceptionnelles		4 578.30 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		555 026.34 €	
TOTAL EXPLOITATION		2 640 909.81 €	1 587 897.52 €	1 053 012.29 €

Section d'investissement :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, Fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	41 330.00 €		
23	Immobilisations en cours	6 187.25 €		
458	Opérations pour le compte de tiers			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	555 026.34 €		
041	Opérations patrimoniales			
001	Excédent reporté	1 890 808.96 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		149 221.11 €	
20	Immobilisations incorporelles		21 613.33 €	
21	Immobilisations corporelles		49 438.57 €	
23	Immobilisations en cours		756 221.63 €	
458	Opérations pour le compte de tiers			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		61 385.71 €	
041	Opérations patrimoniales			
	Restes à réaliser	717 257.00 €	1 787 882.94 €	- 1 070 625.94 €
TOTAL INVESTISSEMENT		3 210 609.55 €	2 825 763.29 €	384 846.26 €
TOTAL GENERAL		5 851 519.36 €	4 413 660.81 €	1 437 858.55 €

8.2.3 Budget Assainissement Individuel

	CA 2017		
	Recettes	Dépenses	Solde
Total section d'exploitation	32 591.18 €	35 797.44 €	- 3 206.26 €
Total section d'investissement (avec restes à réaliser)	60 564.50 €	21 345.50 €	39 219.00 €
EXCEDENT GENERAL	93 155.68 €	57 142.94 €	36 012.74 €

8.2.4 Budgets annexes - Zones d'Activités

	CA 2017		
	Recettes	Dépenses	Déficit Général
ZA COULLONS	1 359 228.54 €	2 013 749.05 €	-654 520.51 €
ZA GIEN LA BOSSERIE	624 557.75 €	911 234.02 €	-286 676.27 €
ZA POILLY LEZ GIEN	1 663 198.39 €	2 196 640.47 €	-533 442.08 €
ZA SAINT GONDON	721 617.06 €	1 136 231.68 €	-414 614.62 €

8.3 PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE

Le conseil communautaire du 9 décembre 2016 a validé le pacte financier et fiscal de solidarité qui a pour objectifs

- La présentation de l'état des lieux des finances de l'EPCI
- La répartition des compétences entre l'EPCI et les communes
- La mise en place du schéma de mutualisation
- L'optimisation de la dépense publique
- L'optimisation des ressources par la mise en commun de celles-ci
- La mise en œuvre et le financement du projet de territoire

Parmi les outils ayant une vocation péréquatrice, se distinguent les outils de péréquation directe : dotation de solidarité communautaire, fonds de concours, fiscalité professionnelle unique au travers du mécanisme de mutualisation de la ressource qu'il opère.

Les dispositifs de péréquation indirecte correspondent eux aux effets produits par le partage et la mise en commun des équipements collectifs et des charges qui les accompagnent ; financés au niveau communautaire, ils bénéficient à l'ensemble des communes membres indépendamment des apports de chacun.

Parallèlement aux reversements obligatoires, la mise en œuvre du projet de territoire a conduit communes et communauté à formaliser, entre elles, des accords à caractère financier : accompagnement des projets portés par les communes grâce aux fonds de concours, conventions de mise à disposition de moyens matériels et humains pour l'exercice de compétences partagées, mise en œuvre de services communs.

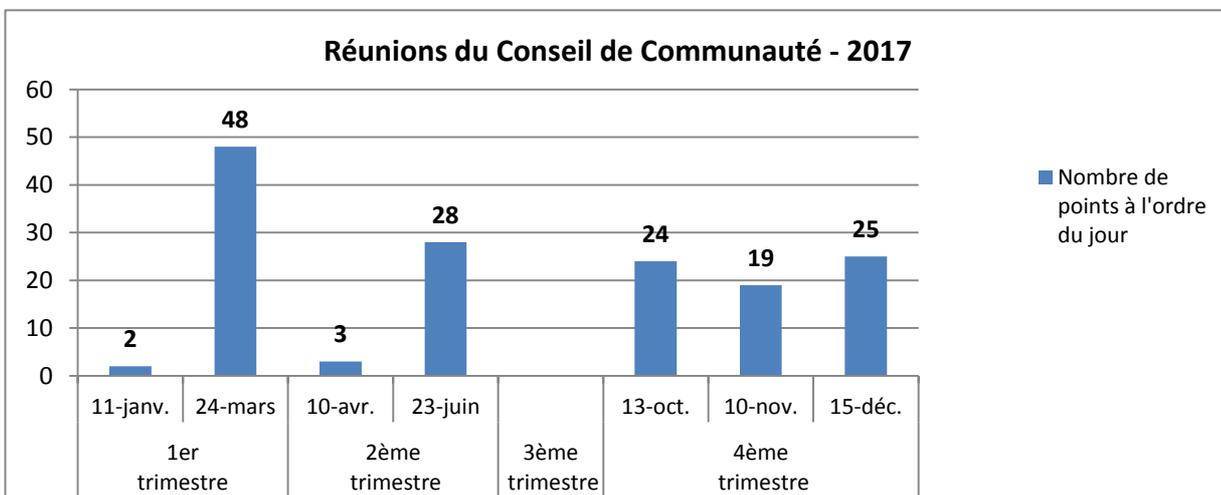
Les accords financiers comprennent aussi la coordination fiscale, les services mutualisés ou encore les plans pluriannuels d'investissement (PPI).

Depuis des années, les communes de la communauté mettent en œuvre la péréquation des ressources, la mutualisation des charges et le financement de projets structurants sur tout le territoire.

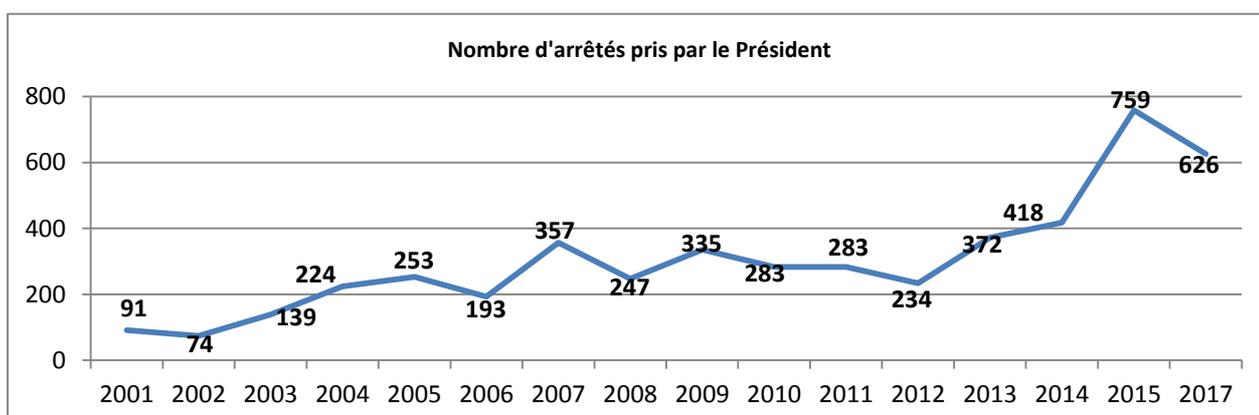
9- PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

9.1 Réunions du Conseil de Communauté

Année 2017	Dates	Nombre de points à l'ordre du jour
1er trimestre	11-janv.	2
	24-mars	48
2ème trimestre	10-avr.	3
	23-juin	28
3ème trimestre	-	-
4ème trimestre	13-oct.	24
	10-nov.	19
	15-déc.	25



9.2 Arrêtés et décisions du Président



2017	Arrêtés	Décisions
1er trimestre	311	19
2ème trimestre	70	20
3ème trimestre	50	5
4ème trimestre	195	14
TOTAL	626	58

10- DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE

Commissions	Dates	Ordre du jour
ADMINISTRATION GENERALE	07/03/2017	Renouvellement de la convention avec le service médecine préventive Bilan de formation des élus Tableau des effectifs Convention d'organisation des commissions de sélection professionnelle par le centre de gestion du Loiret Modification de la convention de mise à disposition du service entretien ménager Modification des statuts du syndicat du pays Giennois Convention de partenariat avec l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing pour la formation adulte relais et agents de développement
	30/05/2017	Proposition de modifications du tableau des effectifs Approbation du rapport d'activité de la Communauté des Communes Giennoises – Année 2016 Mise à disposition individuelle auprès des clubs sportifs Indemnités des élus Règlement du 49 avenue de Chantemerle Taux avancement de grade Approbation de convention de partenariat avec la FSSS pour la formation BNSSA 2017/2018
	12/09/2017	Propositions de modifications du tableau des effectifs RIFSEEP Recrutement CDD 3 ans (DGA service à la population) Convention de mise en place des services communs secrétariat général et archives Rapport sur les travailleurs handicapés
	24/10/2017	Groupeement de commandes Convention avec le CDG 45 pour l'ACFI Évaluation schéma de mutualisation
	28/11/2017	Approbation convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique avec les Communautés de Val de Sully et Berry Loire Puisaye Approbation de la modification de mise à disposition de services avec la commune de Coullons Renouvellement de la mise à disposition d'une partie du service urbanisme de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye Approbation de la modification de mise à disposition de personnel avec l'association Office de Tourisme de Gien Tableau des effectifs Formation des élus Attribution des véhicules de fonction
AFFAIRES SOCIALES	16/01/2017	Présentation de la demande de subvention 2017 de l'association « Haut comme Trois Pommes »
	02/03/2017	Bilan financier des ALSH Intercommunaux pour l'année 2016 Pôle Sports et Jeunesse : - bilan des activités - proposition de tarifications - recrutement des besoins saisonniers Approbation de la convention annuelle ACALAPS avec la CAF Gien Plage : - convention de superposition d'affectation du domaine public fluvial - présentation du dispositif 2017 Présentation du dispositif CLAS Présentation de l'expérimentation relative à la simplification des prestations de services dans les champs de l'enfance et de la jeunesse Demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets du FAPT (Fonds d'accompagnement Publics et Territoires)

AFFAIRES SOCIALES	02/03/2017	<p>Approbation de la charte éthique, de la convention d'organisation et du versement d'une subvention relative à l'organisation d'un « Educap'City »</p> <p>Approbation de la modification de la convention relative à l'organisation de l'atelier de remobilisation en partenariat avec l'Education Nationale</p>
	23/05/2018	<p>Présentation du diagnostic Petite Enfance</p> <p>Transfert à la CDCG de la gestion du Multi-accueil Haut comme 3 pommes</p> <p>Rapport d'activités 2016 du RAM et du Multi-accueil Les Petits Princes</p>
	01/06/2017	<p>Convention avec l'IME de Nevoy</p> <p>Temps d'activités périscolaires</p> <p>Avenants avec la CAF suite au passage à l'expérimentation</p> <p>Approbation de la tarification pour le dispositif « CLAS »</p> <p>Mise à disposition individuelle d'agents du pôle sports et jeunesse par la CDCG auprès de clubs sportifs</p> <p>Mise en place du Pass' Loisirs en remplacement des tickets CAF</p> <p>Approbation du règlement intérieur du stade nautique</p> <p>Approbation du POSS du stade nautique</p> <p>Approbation des tarifs du stade nautique</p> <p>Convention de partenariat avec la FFSS pour la formation BNSSA 2017/2022</p> <p>Portage de repas à domicile</p> <p>Approbation de la convention de participation financière de Logem et de Coallia à l'étude sur le logement à l'échelle de la CDCG</p> <p>Rapport d'activités 2016 des services à la population</p>
	07/09/2017	<p>Propositions de mise en œuvre des choix de la commission pour le projet petite enfance</p> <p>Décision sur la prise en charge de la gestion du multi-accueil Haut comme trois pommes au 1^{er} janvier 2018</p>
	19/10/17	<p>Projet maison des jeunes</p> <p>Changement date vacances printemps et ALSH</p> <p>Semaine de 4 jours étude chiffrée</p> <p>Convention CAF : LAEP L'envolée</p> <p>Bilan activités estivales ALSH et club ados</p> <p>Etude tarifaire fratrie</p> <p>Demande M. COLPIN d'un groupe de travail Gien plage/ Port au bois</p> <p>Subvention aux associations (si dossiers déposés)</p> <p>Préparation des budgets 2018</p> <p>Gratuité retraités anciens employés Ville ou CDCG au stade nautique</p> <p>Convention de mise à disposition de matériel aux services communautaires</p>
	23/11/2017	<p>Approbation du volume horaire des vacances CISPD 2018</p> <p>Pôle Sports et Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan des activités - recrutement des besoins saisonniers 2018 <p>Convention CAF : aide à l'accueil en ALSH d'enfants porteurs de handicaps</p> <p>Convention de partenariat dans le cadre d'activités intergénérationnelle avec l'association « Amélia »</p> <p>Semaine scolaire de 4 jours : présentation de l'avancée des travaux de chaque commune</p> <p>Subventions aux associations</p> <p>Reprise du multi-accueil « Haut comme 3 pommes » au 1^{er} janvier 2018 : règlement intérieur, avis technique de la PMI, personnel</p> <p>Information sur la formations des accueillantes de l'Envolée</p> <p>Suite des demandes de subvention à la CAF dans le cadre du Fonds d'Accompagnements – Publics et Territoires</p> <p>Convention et charte CAPSAAA pour Educap'City 2018</p>

AMÉNAGEMENT	05/01/2017	opérations cœur de ville de Gien et cœur de village
	16/03/2017	OPAH Cœur de village – Saint-Gondon : modification des travaux sur éclairage public Cœur de village – Langesse : modification des travaux sur éclairage public
	07/06/2017	Cœur de ville de Gien : concertation – objectifs et modalités d'organisation
	19/09/2017	Langesse : visite des aménagements Cœur de Village réalisés Boismorand : visite du nouveau Cœur de Village Boismorand, Saint-Gondon et Langesse : calage financier des opérations Cœur de Village pour décisions modificatives Le Moulinet sur Solin : présentation du projet Les Choux : point sur l'opération Poilly-lez-Gien et Coullons : lancement des marchés de maîtrise d'œuvre Saint-Martin-sur-Ocre et Saint Brisson sur Loire : demandes d'opérations complémentaires
	16/10/2017	Bilan OPAH, opération façades, opération vitrines Orientations budgétaires 2018 et évolution des dispositifs Point sur les travaux cœur de ville et cœurs de village

ASSAINISSEMENT	09/03/2017	Ru de l'Anesse Point sur les dossiers en cours (dont l'avancement de la station d'épuration de Poilly-lez-Gien
	01/06/2017	Rapport d'activité assainissement 2016 Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2016 Tarifs assainissement collectif 2018 Problématique de la compétence du pluvial Convention de rejet avec la 12 ^e BSMAT Point sur les travaux en cours
	25/09/2017	Préparation du programme 2017 Point sur les dossiers en cours
	23/10/2017	Examen du budget prévisionnel 2018 : budget assainissement non collectif budget assainissement collectif Convention de rejet des effluents de Shiseido Point sur les dossiers en cours
	14/11/2017	Présentation du rapport d'activité du SIVLO Présentation du rapport d'activités du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron

BATIMENTS	08/03/2017	Point sur les travaux 2017 Maison de la santé pluridisciplinaire Travaux complémentaires
	03/05/2017	Avancement des travaux 2017 Travaux complémentaires Ad'Ap
	13/09/2017	Avancement des travaux 2017 Expression des besoin – budget 2018

BATIMENTS	18/10/2017	Point sur les travaux 2017 Préparation du budget 2018
	29/11/2017	Solde opérations 2017 Préparation du budget 2018

CULTURE ET COMMUNICATION	27/02/2017	Bilan 2016 : fréquentation, spectacle, et collaborations Bilan des premiers spectacles 2017 Orientations de la saison culturelle Evolution de la charte culturelle : première proposition Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le Festival du livre jeunesse 2017
	09/05/2017	Site internet et portail citoyen Fonctionnement du service
	29/05/2017	Convention atelier théâtre Préparation réunion entre les membres de la commission et les représentants des associations (application de la nouvelle charte pour la saison 2018 et évolutions de la construction des saisons) Création d'un facebook mutualisé Ville-CDCG
	26/06/2017	Rencontre avec les associations pour l'élaboration de la saison 2018
	11/09/2017	Création d'un service commun archives Chèque CLARC PACT 2018 Point site internet et proposition Centre France portail citoyen et convention avec le Département Orientations pour le budget 2018
	16/10/2017	Présentation des axes généraux de la saison culturelle 2018 Présentation des établissements scolaires bénéficiant des ateliers théâtre Projet de création d'une antenne du service jeunesse à l'espace culturel Projet de billetterie électronique avec AchetezGiennois Point sur le PACT Point budgétaire : - investissement 2017 / Projet d'investissement 2018 - reconduction du budget de fonctionnement en 2018 Service commun archives –BP 2018
	27/11/2017	Communication : -plan de communication -calendrier service communication 2018 Préparation du rapport de l'Office de tourisme, demande de subvention 2018 Présentation de la saison culturelle 2018

ECONOMIE	06/02/2017	<p>visite d'une délégation chinoise aux laboratoires Pierre Fabre à Gien</p> <p>Signature d'une convention de partenariat relative aux échanges économiques entre la Communauté des Communes Giennoises et la Ville de Huzhou (Chine)</p> <p>Approbation de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement de l'animation partenariale de la pépinière d'entreprises entre la Communauté des Communes Giennoises et la CCI</p> <p>Désignation des délégués du syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome Gien-Briare-Châtillon sur Loire</p> <p>Point relatif à Dev'up</p>
	06/03/2017	<p>Adhésion de la Communauté des Communes Giennoises au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire&Orléans Eco</p> <p>Vœu en faveur du maintien des communes de Langesse, Le Moulinet-sur-Solin, Les Choux, Nevoy, Gien, Coullons, Saint-Gondon, Saint-Brisson-Sur-Loire et Saint-Martin-sur-Ocre , en zones agricoles défavorisées</p> <p>Vœu pour la désaffectation du pont de Sully</p>
	16/05/2017	<p>Village d'entreprises : projet d'extension</p> <p>Cœur de ville de Gien : projet d'indemnisation des commerçants</p> <p>Modification du règlement intérieur des locaux de Chantemerle</p>
	07/06/2017	Présentation du rapport d'activités de la SEMDO – ZAC de la Bosserie Nord
	03/10/2017	<p>Bornage d'une parcelle et location/vente à M. et Mme Corre : Daniel Mocquet à la ZA de Poilly-lez-Gien</p> <p>Accompagnement financier de « Initiative Loiret »</p> <p>Ouvertures dominicales 2018</p> <p>Demande de panneau à la ZA de la Bosserie</p> <p>Vente d'une cellule de 400 m² au village d'entreprises</p> <p>Acquisition de l'ancien magasin Atlas</p> <p>Commission d'indemnisation des commerçants : indemnisation du représentant du tribunal administratif</p> <p>Demande de subventions</p> <p>Information sur le dispositif « Achetez Giennois »</p>
	13/11/2017	<p>Subventions</p> <p>Adhésion AchetezGiennois</p>
ENVIRONNEMENT	06/03/2017	Validation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
	11/07/2017	<p>Présentation du rapport d'activités du Smictom</p> <p>Présentation du rapport d'activités du Syctom</p> <p>Etude sur le transfert de la compétence eau potable</p> <p>Mise en œuvre de la compétence GEMAPI</p>
	14/09/2017	Mise à jour du zonage de perception pour la collecte des ordures ménagères
	12/10/2017	<p>Examen budgétaire pour l'étude de transfert de la compétence « eau potable »</p> <p>Examen budgétaire pour l'étude diagnostique « Gestion des milieux aquatiques »</p>

ENVIRONNEMENT	14/11/2017	Présentation du rapport d'activité du SIVLO Présentation du rapport d'activités du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
	29/11/2017	Convention relative à la gestion des digues domaniales de protection contre les inondations de la Loire

FINANCES	09/03/2017	<p>Approbation des Comptes de gestion 2016</p> <p>Approbation des Comptes administratifs 2016 et affectation des résultats</p> <p>Approbation du Bilans des cessions et acquisitions des immobilisations en 2016</p> <p>Bilan de la formation des élus en 2016</p> <p>Budgets supplémentaires 2017</p> <p>Proposition de la fixation des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)</p> <p>Attribution de subventions</p> <p>Convention partenariale avec l'AME</p> <p>Assainissement collectif : modification AP/CP et demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne</p> <p>Tarififications</p> <p>Validation contrat départemental</p> <p>Vœu de soutien au « manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens »</p>
	08/06/2017	<p>Décisions modificatives Budget Principal et Assainissement</p> <p>Mise à disposition gracieuse des locaux à la MSP</p> <p>Cœur de Ville de Gien : projet d'indemnisation des commerçants</p> <p>Indemnités des élus</p> <p>Loyer pour des locaux de la Ville de Gien occupés par la CDCG</p> <p>Tarifs</p> <p>Convention de participations financières et techniques de l'étude sur les besoins en logements et hébergements du territoire de la CDCG</p> <p>CRAC SEMDO</p>
	18/09/2017	<p>Décisions modificatives Budget Principal et Assainissement Collectif</p> <p>Effacement de dettes Budget Assainissement Collectif</p> <p>Taxes et produits irrécouvrables Budget Assainissement Collectif</p> <p>Versement d'une avance de 50% concernant les conventions de mises à disposition avec les communes à partir de 2018</p> <p>Mise en place de nouveaux services communs : secrétariat général et archives</p> <p>Demandes d'exonération de la TEOM pour 2018 et modification de zonage</p> <p>Tarifs mercredis extra-scolaire</p> <p>Liste des dépenses à imputer sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies »</p> <p>Convention avec le Département du Loiret pour le cœur de village de Le Moulinet sur Solin (enfouissement des réseaux aériens et réalisation de travaux de génie civil communs)</p> <p>Présentation du calendrier budgétaire 2018</p>
	26/10/2018	<p>Effacement de dettes du Budget Principal</p> <p>Taxes et produits irrécouvrables Budget Principal</p> <p>Conventions avec la CAF</p>

FINANCES	26/10/2017	CDCG suite à la mise en place du service ALSH le mercredi Tarifs (Adhésion Achetez Giennois, saison culturelle, stade nautique...) Groupements de commandes Remboursement à Saint-Gondon de la taxe foncière liée à la ZA Débat d'Orientations Budgétaires 2018
	30/11/2017	Effacement de dettes Budget Assainissement Collectif Décision modificative n°3 Assainissement Individuel Convention d'adhésion « Achetez Giennois » et tarifs Convention de mise à disposition d'une partie du service urbanisme de la CDCG à la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye Convention de mise à disposition du service développement économique de la CDCG aux communautés des Communes de Val de Sully et Berry Loire Puisaye Reprise de la gestion directe de la structure « Haut comme trois pommes » de Coullons Convention de mise à disposition commune de Coullons Conventions avec l'Office de Tourisme de Gien Octroi de subventions 2018 Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017 Droit à la formation des élus en 2018

URBANISME	31/01/2017	Synthèse du diagnostic Calendrier jusqu'à l'approbation du PADD
	23/05/2017	Rapport d'activité 2016 Point d'étape PLUi
	16/11/2017	Validation des axes du PADD du PLUi

VOIRIE	18/01/2017	Retour sur le BP 2017 Programmation des travaux de voirie
	01/03/2017	Bilan des travaux réalisés fin 2016 Avancement des travaux 2017
	26/04/2017	Avancement des travaux 2017 Travaux Points à temps
	05/07/2017	Etat des effectifs et du matériel de la CDCG rattachés à la voirie Bilan budgétaire 2017 – engagements réalisés et à venir
	06/09/2017	Bilan des travaux Présentation du parc matériel du service Préparation du budget 2018 et proposition de travaux

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018



Affiché le

Présentation du budget 2018

ID : 045-244500211-20180706-D_2018_062-DE

VOIRIE	11/10/2017	Enrobé projeté – avis Rétrocession voirie de lotissements Convention de transfert de gestion entre la Communauté des Communes Giennes et la Communauté des Communes de Lorris
	18/12/2017	Programme travaux voirie 2018